



Parcs
Canada

Parks
Canada



AGENCE PARCS CANADA

Rapport sur le rendement

POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 MARS 2011



Canada

AU SERVICE DES CANADIENS ET
DES CANADIENNES

LA CHARTE DE

Parcs Canada

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

Table des matières

Message du ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section 1 : Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada	4
Raison d'être	4
Responsabilités	4
Résultat stratégique et architecture des activités de programmes	5
Priorités organisationnelles	6
Analyse des risques	8
Sommaire du rendement	10
Profil des dépenses	12
Budget des dépenses par crédit voté	15
Rapports du bureau du vérificateur général	17
Déclaration de la direction sur la responsabilité à l'égard de l'information sur le rendement	19
Évaluation de l'information sur le rendement par le Bureau du vérificateur général	20
Critères d'évaluation de la justesse et de la fiabilité	21
Section 2 : Analyse des activités de programmes	22
Résultat stratégique	22
Activité de programme 1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX	26
Sommaire et analyse du rendement	27
Leçons apprises	27
Activité de programme 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES	39
Sommaire et analyse du rendement	35
Leçons apprises	41
Activité de programme 3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC	46
Sommaire et analyse du rendement	43
Leçons apprises	44
Activité de programme 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR	46
Sommaire et analyse du rendement	47
Leçons apprises	50
Activité de programme 5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT	52
Sommaire et analyse du rendement	53
Leçons apprises	58
SERVICES INTERNES	60
Section 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	61
Principales données financières	61
États financiers vérifiés	63
Liste des tableaux supplémentaires	91
Services internes	91
Section 4 : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT	93
Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation	94
Notes	95

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Résultats des réévaluations de l'intégrité commémorative effectuées en 2010-2011	24
Figure 2 : Niveau de dégradation de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	25
Figure 3 : État d'avancement des projets de création et d'expansion de parcs nationaux	28
Figure 4 : État d'avancement des projets de création d'aires marines nationales de conservation	30
Figure 5 : Commémorations ministérielles en 2010-2011 par type et par thème sous-représenté.	31
Figure 6 : Exemples de projets Agir sur le terrain et leurs réalisations.	36
Figure 7 : Résultats des réévaluations 2010-2011 des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible en 2005-2006 pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles.	39
Figure 8 : Résultats des réévaluations 2010-2011 des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible en 2005-2006 pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies	40
Figure 9 : Pourcentage de visiteurs qui considèrent le parc/lieu significatif pour eux	48
Figure 10 : Pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite	49
Figure 11 : Projets visant à améliorer l'état des lotissements urbains	54
Figure 12 : État des biens contemporains des lotissements urbains	55
Figure 13 : État des ponts et des barrages sur les voies navigables.	56
Figure 14 : Classification des dangers des barrages en 2010-2011	56
Figure 15 : Exemples de projets visant à améliorer l'état des ponts et des barrages sur des voies navigables	57

Couverture

Lieu historique national du Canada du Fort-Battleford (Sask.)

©Parcs Canada, Photo : Kevin Hogarth

N° de catalogue : R61-1/2011F-PDF

Message du ministre



En ma qualité de ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, je suis heureux de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes ce rapport qui dresse le bilan des réalisations de la dernière année. La période visée par ce rapport a été particulièrement stimulante

puisque nous avons célébré le 125^e anniversaire du premier parc national du Canada, soit celui de Banff, et avons préparé le terrain pour les célébrations du centenaire de Parcs Canada, premier service national au monde voué aux parcs créé en 1911 sous le nom de Division des parcs du Dominion.

Les efforts déployés en 2010-2011 ont porté leurs fruits, notamment en ce qui a trait au développement et à la promotion de nos parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, qui sont autant d'éléments essentiels des initiatives mises en œuvre par le Canada en vue de mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel dynamique du pays, de protéger la santé de notre planète et de stimuler l'économie à l'échelle nationale, régionale et locale.

D'importants projets ont été menés à bien pendant cette période. À titre d'exemple, en juin 2010, le Canada a accueilli la création de la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, l'unique endroit au monde à être protégé depuis le sommet des montagnes alpines jusqu'aux profondeurs de l'océan. Notre gouvernement a également reconnu et célébré 35 personnages, lieux et événements d'importance qui ont contribué à façonner l'identité, l'histoire et la société du pays, notamment le lieu historique national du

Canada de la Pointe-du-Buisson, un endroit de portage et de campement très spécial pour les autochtones; le lieu historique national du Canada du Nikkei Internment Memorial Centre, un lieu important pour la communauté canado-japonaise; et Mona Gordon Wilson, qui a posé les bases du régime de santé public de l'Île du Prince-Édouard.

Nous avons également dirigé des projets visant à améliorer la santé des écosystèmes au sein du réseau de Parcs Canada de même que l'état et la qualité commémorative des lieux historiques, tout en poursuivant de nombreuses initiatives dans le cadre du Plan d'action économique du Canada afin d'améliorer les installations destinées aux visiteurs dans les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux, à nettoyer les sites contaminés et à créer des emplois dans toutes les régions du Canada.

Comme le souligne ce rapport, le rôle de Parcs Canada est tout aussi actuel et pertinent qu'il y a 100 ans. En travaillant de concert avec la population canadienne, les organisations canadiennes, les partenaires internationaux et les collectivités autochtones, Parcs Canada s'étend d'un océan à l'autre du pays, protégeant nos trésors naturels diversifiés et spectaculaires; racontant l'histoire fascinante de notre pays; et favorisant l'aventure, l'évasion, le ressourcement et les découvertes. Nous pouvons tous en être fiers, en profiter pleinement et transmettre tout ce que l'Agence a à offrir aux générations à venir.

L'original a été signé par

L'honorable Peter Kent, C.P., député

Ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada



Message du directeur général de l'Agence



C'est avec fierté que je présente le Rapport sur le rendement de l'Agence Parcs Canada pour l'exercice 2010-2011. La période visée par ce rapport commence avec le lancement des célébrations visant à souligner le 125^e anniversaire du premier parc national du Canada, le parc national

Banff, et se termine à l'aube d'une année de célébrations marquant le centenaire de la Division des parcs du Dominion, nom que portait à l'origine l'Agence en 1911.

Au cours de cette période, Parcs Canada a rendu un hommage bien mérité au parc national Banff qui est une source d'inspiration pour tous les passionnés de plein air, les défenseurs de l'environnement et tous les Canadiens et Canadiennes qui se préoccupent de ce que l'avenir réserve à nos enfants. Les aires protégées comme Banff et tous nos précieux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation jouent un rôle déterminant dans nos vies. Ces endroits ne sont pas uniquement des échantillons écologiques ou des vestiges historiques; ils font partie de notre existence et occupent une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes; ils nous rattachent à l'essence même du pays et constituent le fondement de l'identité canadienne.

Dans toutes les régions du Canada, notre équipe s'emploie à conserver la santé écologique et commémorative de nos lieux protégés et à élargir le réseau de manière à inclure davantage de régions naturelles et de ressources historiques uniques au Canada. Ce rapport souligne les mesures prises en vue d'assurer la protection permanente de Gwaii Haanas, de l'île

Bathurst, des monts Mealy, de l'île de Sable et du détroit de Lancaster; du rétablissement des populations d'espèces en péril, comme le pluvier siffleur; de la restauration des écosystèmes aquatiques et terrestres; ainsi que de la commémoration du centenaire de Parcs Canada. Nous avons également modernisé et réaménagé les installations destinées aux visiteurs et les lieux historiques nationaux, grâce au Plan d'action économique du Canada.

Comme l'avait prévu au départ le premier commissaire de Parcs Canada, J.B. Harkin, nos activités sont toujours fondées sur une approche intégrée de conservation, de l'accès public, d'éducation et des loisirs dans nos aires patrimoniales protégées. L'exercice 2010-2011 a été caractérisé par l'innovation puisque nous avons tenté de joindre des publics plus jeunes, plus urbains, notamment par de nouveaux projets comme Le meilleur emploi d'été au Canada et Mon passeport Parcs, ainsi que par une présence accrue dans les médias traditionnels et les médias sociaux.

Pour couronner le tout, les efforts que nous avons déployés dans la protection de la planète vivante ont été reconnus par le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui nous a décerné le prix Don à la Terre. Il s'agit de la plus haute distinction décernée pour un projet de conservation. Nous avons fièrement accepté ce prix au moment où nous entamons un deuxième siècle de protection des trésors du Canada.

L'original a été signé par

Alan Latourelle

Directeur général
Agence Parcs Canada



Parc national et réserve de parc national du Canada Kluane (Yn)
©Parcs Canada, Photo : Fritz Mueller

1

Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada

RAISON D'ÊTRE

Le mandat de l'Agence Parcs Canada est inscrit dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

RESPONSABILITÉS

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et gère ces trésors nationaux pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, qui célèbre son centenaire en 2011, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands Lacs. L'Agence a le mandat de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux, alors qu'elle doit favoriser l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et favorise une meilleure compréhension du Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada met tout en œuvre pour que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète complètement la riche histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

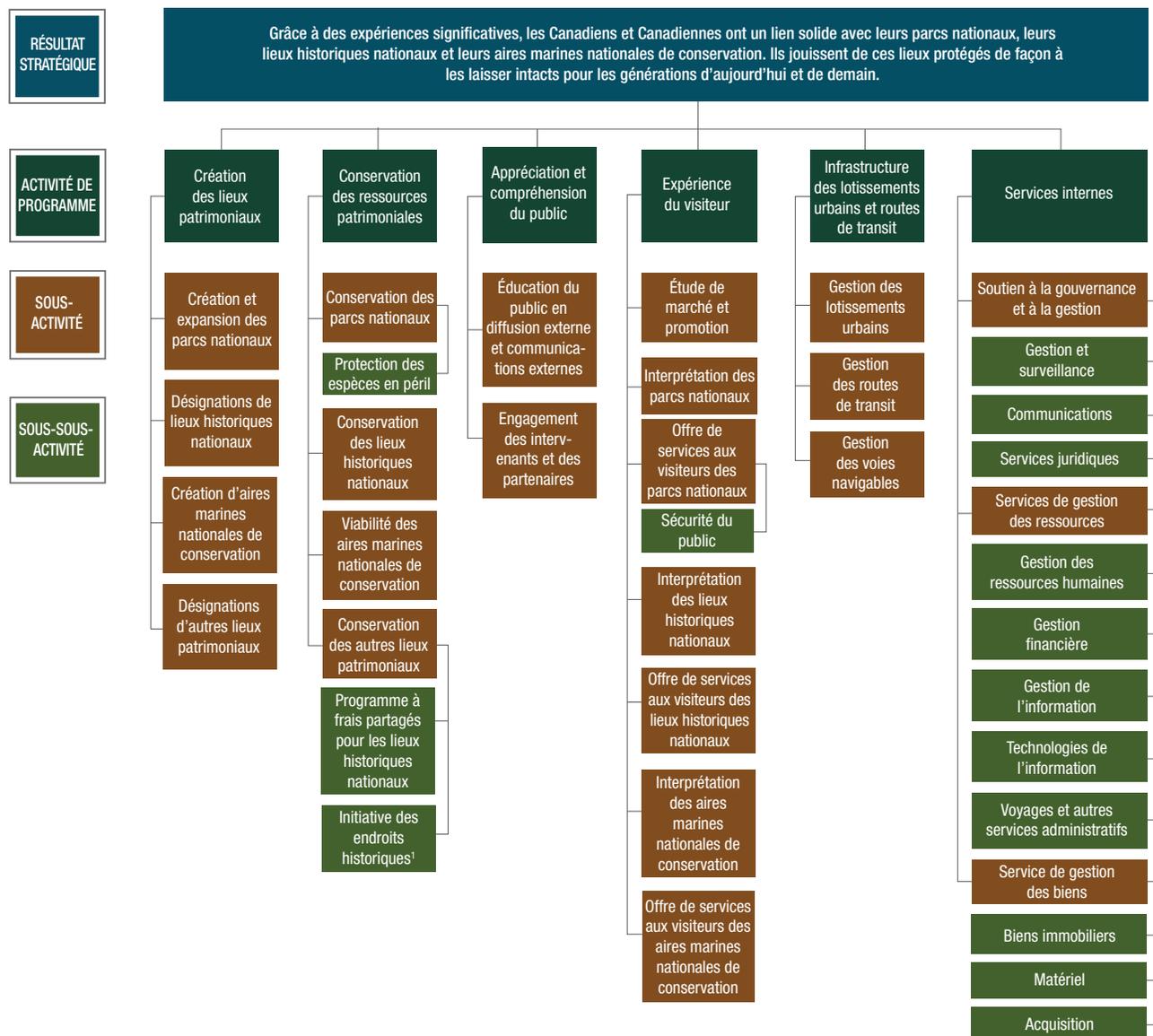
Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas, l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la conservation et la mise en valeur de propriétés à valeur patrimoniale administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien.

Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions internationales, des programmes et des accords, notamment la Convention du patrimoine mondial.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES



¹On doit noter que le Programme de contributions pour l'initiative des endroits historiques s'est terminé le 31 mars 2010. Parcs Canada maintient le Répertoire canadien des lieux historiques de façon continue.

PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

PRIORITÉ	TYPE ¹	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux
<p>Parcs Canada a fait des progrès tangibles dans trois régions naturelles terrestres non représentées, dans le cadre des propositions des parcs de l'île Bathurst, de Thaidene Nene (Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves) et des monts Mealy. L'Agence a également accru le nombre de régions marines à cinq avec l'établissement de la réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, lequel comprend des éléments représentatifs de deux régions marines distinctes, de même qu'elle a fait des progrès tangibles dans trois régions marines non représentées dans les propositions Lancaster Sound et Gwaii Haanas.</p>		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Favoriser des résultats concrets sur le terrain relativement à l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada	Déjà établie	Conservation des ressources patrimoniales
<p>Parcs Canada a atteint son objectif en matière d'investissement dans des projets Agir sur le terrain visant à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux. Ces projets de gestion active et de restauration visent à régler les problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans des parcs nationaux ciblés. Voici quelques exemples de projets de restauration d'écosystèmes en cours : restauration de cours d'eau, rétablissement d'espèces, gestion de populations et brûlages dirigés; tous ces projets visent à maintenir et à améliorer l'intégrité écologique.</p>		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Investir stratégiquement dans les biens historiques	Déjà établie	Conservation des ressources patrimoniales
<p>Parcs Canada a atteint son objectif consistant à faire des investissements ciblés dans les lieux historiques nationaux qu'elle administre, en accordant une attention particulière à l'amélioration des ressources culturelles en mauvais état de façon à ce qu'elles restent intactes pour les générations futures. Nombre des améliorations au patrimoine bâti des lieux historiques nationaux ont été rendues possibles grâce à un financement additionnel du Plan d'action économique du Canada et ont contribué à l'atteinte d'une cote d'intégrité commémorative globale de 6,8 sur 10, dépassant ainsi la cote cible de 6,6 établie pour 2013.</p>		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Accroître l'attachement personnel des Canadiens aux lieux de Parcs Canada	Déjà établie	Appréciation et compréhension du public
<p>Parcs Canada a atteint son objectif consistant à lancer des initiatives pour célébrer le 125^e anniversaire du parc national Banff et le moment où, il y a 100 ans, l'Agence est devenue la première organisation mondiale de services pour les parcs. Parcs Canada a joué un rôle important dans la production d'un livre commémoratif sur les parcs nationaux. La Monnaie royale du Canada a frappé une pièce d'argent mettant en vedette des éléments du parc national Banff ainsi qu'un dollar en argent marquant le centième anniversaire de l'Agence. Parcs Canada a également participé au festival Bal de Neige dans la région de la Capitale nationale et a été honorée lors du gala d'ouverture du festival. Postes Canada émettra un timbre du centenaire plus tard en 2012. Des événements spéciaux auront lieu à Montréal, Toronto et Vancouver au cours de l'année 2011-2012.</p>		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Améliorer l'expérience du visiteur	Déjà établie	Expérience du visiteur
<p>Parcs Canada a lancé des initiatives pour améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs et le succès des lieux patrimoniaux nationaux comme destinations de voyage. L'Agence a offert à ses employés de la formation sur les normes en matière de service de qualité, ainsi que sur les offres d'hébergement diversifiées, et a maintenu le gel sur les droits d'admission mis en application en 2009. Parcs Canada a amélioré les installations pour visiteurs et ajouté de nouvelles activités de loisirs et de nouvelles initiatives pour rejoindre les jeunes et les nouveaux Canadiens. L'Agence a augmenté sa présence dans les médias de l'industrie du voyage en proposant des articles ciblés dans divers magazines et journaux. En 2010-2011, pour la première fois de son histoire, Parcs Canada a offert en ligne des laissez-passer nationaux.</p>		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Le renouvellement des lieux historiques nationaux	Déjà établie	Appréciation et compréhension du public Expérience du visiteur

La stratégie de renouvellement des lieux historiques nationaux de Parcs Canada vise à améliorer la pertinence des lieux administrés par l'Agence. Parcs Canada a continué à sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes à accroître leur intérêt pour les lieux historiques nationaux par la publication d'histoires susceptibles de joindre un vaste public dans la presse écrite nationale, sur Internet et dans les médias électroniques. L'Agence a également atteint un plus vaste public en prenant part à des partenariats stratégiques et en offrant de nouvelles activités pour les visiteurs dans les lieux historiques nationaux.

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Plan d'action économique du Canada	Nouvelle	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Parcs Canada a atteint son objectif de réaliser plus de 360 projets d'une valeur totale de 281,8 millions de dollars sur deux ans (2009-2010 et 2010-2011) dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Des audits internes menés sur l'ensemble de la période ont confirmé que l'initiative a été gérée efficacement et avec une grande probité financière.

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
La gestion des biens	Déjà établie	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Du mois d'avril 2009 au mois de mars 2011, Parcs Canada s'est surtout consacrée à la réalisation des engagements pris dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement du Canada dans le but de maintenir ou d'améliorer l'infrastructure à l'appui des activités visant la conservation et l'expérience du visiteur. L'Agence a également tenu un atelier sur les recommandations de l'Évaluation 2009 du Programme de gestion des biens de Parcs Canada et mis en oeuvre l'élaboration de nouveaux systèmes de gouvernance ainsi que de nouvelles politiques, normes et procédures internes pour satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en ce qui concerne la Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis et la gestion des projets.

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Renouveler les ressources humaines de Parcs Canada	Déjà établie	Services internes

Parcs Canada a intensifié ses efforts pour recruter et conserver des employés qualifiés tout en se dotant d'un personnel qui reflète davantage la diversité de la population canadienne. L'Agence a développé des énoncés de qualités normalisés pour faciliter le recrutement d'employés dans le cadre de ses initiatives de renouvellement; elle s'est également dotée d'un nouveau processus de gestion du rendement pour les cadres intermédiaires, tout en accroissant le nombre des gestionnaires et des superviseurs ayant pris part à des cours de formation obligatoires. Enfin, Parcs Canada a réduit l'écart entre les quatre groupes d'équité en matière d'emploi et a augmenté leur représentation sur le marché du travail, aidant du même coup à constituer une population active plus représentative de la population canadienne.

ANALYSE DES RISQUES

Chaque année, Parcs Canada révisé et met à jour le profil de risque de l'organisation. En 2010-2011, l'Agence a repéré quatre risques principaux associés à sa position concurrentielle, aux forces environnementales, à la gestion de l'information et à la réalisation et à la gestion de projets d'infrastructure et, dans le but d'atténuer l'importance de ces risques, elle s'est dotée de stratégies dont elle a géré et surveillé la mise en œuvre pendant toute l'année.

Au cours de cette période, Parcs Canada a continué à améliorer ses pratiques de gestion du risque. L'Agence a poursuivi l'identification du risque au sein de son organisation en intégrant l'analyse environnementale au processus et en ajoutant la gestion du risque au processus de planification des activités. De plus, la gestion du risque a également été intégrée aux processus de prise de décision puisque les soumissions présentées à l'approbation de la haute direction doivent maintenant comprendre une évaluation du risque qui y est associé. Compte tenu de l'important financement dont elle a bénéficié dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada a également élevé l'exigence relative à l'utilisation de l'information sur le risque au niveau de la gestion du projet pour que les décisions concernant celui-ci soient prises de manière éclairée et que les résultats escomptés soient atteints.

Les efforts que déploie Parcs Canada pour atténuer les principaux risques de l'Agence sont présentés aux paragraphes suivants.

Risque principal 1 : Position concurrentielle

Parcs Canada est l'une des nombreuses organisations qui offrent à la population canadienne des lieux d'intérêt naturel et culturel. Il existe un risque que les services offerts par Parcs Canada deviennent moins compétitifs que les attractions culturelles et les activités récréatives d'autres parcs, et qu'ainsi, moins de Canadiens et de Canadiennes décident de visiter les lieux patrimoniaux nationaux et de tisser un lien personnel avec ceux-ci. En outre, les lieux patrimoniaux nationaux sont des composantes importantes de l'offre touristique locale et régionale. Une désaffection des visiteurs à l'égard de ces lieux touche les communautés qui y sont liées de manière inhérente en réduisant le nombre des emplois et des possibilités d'affaires qui découlent de ce tourisme, notamment ceux qui sont liés aux secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des pourvoires.

En 2010-2011, Parcs Canada a poursuivi son programme de renouvellement visant à accroître la pertinence de l'Agence auprès des Canadiens en faisant en sorte que les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation acquièrent une importance de plus en plus grande dans la vie de tous les jours des Canadiens.

Pour ce faire, Parcs Canada a mis de l'avant diverses initiatives dans le but de transmettre aux Canadiens l'intérêt, l'envoûtement et l'esprit de ces lieux de notre patrimoine canadien, et de promouvoir l'Agence qui en a la charge, et de faire naître en eux le désir de les visiter. Voici quelques exemples de ces initiatives : l'intégration du logo de Parcs Canada aux programmes et aux publications de l'Agence, l'ajout de nouvelles activités récréatives et de nouvelles formes d'hébergement pour la saison estivale 2010, la formation des employés sur la manière de créer une expérience visiteur de qualité ainsi que sur les normes de service et, enfin, l'établissement de partenariats avec des organismes extérieurs pour accroître le rayonnement de l'Agence.

En dépit de l'incertitude économique du Canada en 2010-2011, la fréquentation globale des lieux d'intérêt naturel et culturel de Parcs Canada est demeurée relativement stable, n'enregistrant qu'une baisse de 2 pour 100 par rapport à 2009-2010. Les visites ont augmenté de 2 pour 100 dans les parcs nationaux et ont diminué de 9 pour 100 dans les lieux historiques nationaux par comparaison avec l'année précédente. Une partie de cette désaffection s'explique par des fermetures opérationnelles et (ou) des accès restreints à certains parcs nationaux et lieux historiques nationaux pour cause de construction, de rénovation ou de mise à niveau des infrastructures et des installations destinées aux visiteurs réalisées dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement du Canada.

Risque principal 2 : Forces environnementales

Le nombre croissant d'espèces menacées et d'espèces exotiques envahissantes, les effets grandissants du changement climatique et les effets de la dégradation de l'habitat et de la régression de la biodiversité en dehors des parcs nationaux ont été identifiés comme des risques importants qui peuvent empêcher l'Agence de préserver et d'améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux.

Pour atténuer ces risques, Parcs Canada a financé et mis en œuvre un certain nombre de projets prioritaires d'Agir sur le terrain qui contribueront à améliorer l'intégrité écologique dans des parcs nationaux ciblés. En outre, l'Agence s'emploie à protéger et rétablir des espèces en péril et a rationalisé le processus de planification de telles interventions de manière à ce que des mesures de conservation puissent être appliquées plus rapidement et plus efficacement.

En ce qui concerne l'atténuation du risque posé par les espèces exotiques envahissantes, Parcs Canada œuvre dans le cadre de la *Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes*. Plusieurs parcs ont mis en application des stratégies pour gérer ces espèces envahissantes et restaurer la composition

de la flore indigène, notamment le programme de restauration de la prairie au parc national des Prairies et la restauration du système écologique terrestre au parc national des Lacs-Waterton. L'Agence poursuit ses efforts pour atténuer les risques associés aux forces environnementales et améliorer sa capacité à assurer l'intégrité écologique contre les atteintes causées par de tels risques.

Risque principal 3 : Gestion de l'information

La capacité à efficacement repérer, saisir, gérer et transmettre les données et les informations pertinentes est cruciale pour que Parcs Canada puisse gérer de façon efficiente tous les secteurs de programmes et s'acquitter de ses obligations en vertu de la loi. Pour jouir d'une capacité durable à cet égard, l'Agence s'est dotée d'un comité d'information d'entreprise auquel elle a confié le rôle de la guider dans l'élaboration de son plan à long terme (2011 à 2015) en matière de gestion de l'information, de systèmes et de technologie. Ce plan stratégique fournit à l'Agence le cadre nécessaire pour s'assurer que les objectifs annuels en gestion de l'information soient correctement définis afin d'atténuer les risques, et ce tout en s'assurant de lier les investissements directement à la réalisation de son mandat et à l'atteinte des priorités de l'Agence.

Parcs Canada a continué de progresser dans sa prise en compte des éléments dont il a été fait état dans sa réponse au rapport 2009 de la vérification de la gestion de l'information. Plus précisément, elle a poursuivi ses activités dans le domaine de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) en mettant l'accent sur les procédures et les systèmes de gestion des demandes et la formation des cadres et des employés. Parcs Canada a de plus offert à certains membres ciblés de son personnel des sessions de formation sur les exigences liées à la gestion de l'information, à l'AIPRP et à la protection de renseignements de nature délicate.

Parcs Canada a terminé les procédures d'élimination de dossiers administratifs communs et la publication de documents qui seront mises en application pendant tout l'exercice 2011-2012.

Dans son initiative visant à établir une plateforme d'utilisation conjointe de la technologie pour faciliter une utilisation appropriée des ressources électroniques de gestion de l'information, l'Agence a terminé la mise en place de l'environnement technologique approprié. Au cours des deux prochaines années, cette plateforme sera mise à la disposition des membres du personnel de Parcs Canada pour les aider à atteindre leurs objectifs et à gérer efficacement les ressources d'information électroniques qu'ils utilisent.

Parcs Canada a continué à collaborer avec Bibliothèque et Archives Canada dans le but d'établir une autorisation de disposition de documents. Des progrès significatifs sont prévus en 2011-2012.

Risque principal 4 : Exécution et gestion de projets d'infrastructure

Avant le lancement du Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada gérait un programme pluriannuel d'investissement dans les immobilisations dont les priorités découlaient de la Directive sur le processus de planification des immobilisations.

Même si le financement fourni dans le cadre du Plan d'action économique du Canada offrait des possibilités considérables, l'échéancier serré dans lequel ces projets d'envergure devaient être réalisés a posé des défis. Pour assurer la gestion et la réalisation efficaces des résultats en ce qui a trait aux investissements dans les installations destinées aux visiteurs et les ressources culturelles dans les parcs et les lieux historiques nationaux, Parcs Canada a renforcé ses structures de gouvernance et mis en place un solide cadre de gouvernance pour l'initiative du Plan d'action économique. L'Agence a établi un comité directeur pour le Plan d'action économique du Canada composé de représentants de la haute direction qui a assuré la gestion et la supervision stratégiques du processus et veillé à ce que l'initiative atteigne les objectifs fixés.

Parcs Canada s'est dotée d'un cadre d'atténuation des principaux risques en ce qui a trait à la réalisation et à la gestion des projets d'infrastructure et l'a communiqué à son personnel chargé des projets réalisés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Ce cadre a servi à déterminer quelles stratégies et quelles mesures étaient nécessaires pour faire face aux risques inhérents à la réalisation des projets.

Pour renforcer la gestion des projets du Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada s'est dotée d'une base de données à usage déterminé pour assurer le suivi des projets à quatre étapes distinctes de leur réalisation : lancement, planification, exécution et évaluation/clôture, chacune de ces étapes donnant lieu à un examen en bonne et due forme et à une demande d'approbation du projet.

Des vérifications internes ont permis de fournir à la haute direction l'assurance que les processus en place favorisaient une gestion efficace des projets. De novembre 2009 à novembre 2010, Parcs Canada a procédé à quatre vagues de vérification sur 28 projets du Plan d'action économique du Canada. Un vérificateur a soumis chaque projet à quelque 70 critères de contrôle. En moyenne, les projets se sont révélés conformes dans une proportion de 89 à 100 pour 100. Un objectif clé des vérifications consistait à utiliser les observations ainsi recueillies pour favoriser l'amélioration continue des processus, des politiques et des pratiques de Parcs Canada.

SOMMAIRE DU RENDEMENT

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
804 955	937 570	885 716

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
4 450	4 710	260

Le total des autorisations obtenues par Parcs Canada comprend une somme de 805 millions de dollars obtenue par l'entremise du processus du Budget principal des dépenses et une somme de 132,6 millions de dollars obtenue dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, des remboursements exigés par la loi et des montants accordés sur une période de deux ans, pour un total de 937,6 millions de dollars. Le montant additionnel représente principalement le financement accordé dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Résultat stratégique

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement, cibles et dates prévues pour les atteindre

- Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013
- Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, passant de 6,0 sur 10 en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013
- 65 pour 100 des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

Les détails complets du rendement de Parcs Canada par rapport à ces indicateurs de rendement sont présentés à la section 2 du présent rapport.



Lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows (T.-N.-L.)
©Parcs Canada, Photo : Dale Wilson

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2009/10 DÉPENSES RÉELLES (000 \$)	2010/11" (\$000s)				HARMONISATION AVEC LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
		BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES	DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS	DÉPENSES RÉELLES	
1 : Création de lieux patrimoniaux	15 240	24 311	24 311	32 742	21 686	Environnement propre et sain; Culture et patrimoine canadiens dynamiques
2 : Conservation des ressources patrimoniales	191 926	240 482	240 482	241 313	215 947	Environnement propre et sain; Culture et patrimoine canadiens dynamiques
3 : Appréciation et compréhension du public	54 165	29 371	29 371	51 052	50 823	Environnement propre et sain; Culture et patrimoine canadiens dynamiques
4 : Expérience du visiteur	274 984	267 901	267 901	337 640	347 803*	Environnement propre et sain; Culture et patrimoine canadiens dynamiques
5 : Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	153 628	161 344	161 344	181 920	162 422	Collectivités sécuritaires et sécurisées
Total	689 943	723 409	723 409	844 667	798 680	

Note : * Pour l'activité de programme 4, Expérience du visiteur, les dépenses réelles dépassent le total des autorisations en raison du réaligement à l'interne des programmes et des priorités. L'Agence n'a pas dépassé le total de ses autorisations.

Les totaux pourraient ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2009-2010 DÉPENSES RÉELLES (000 \$)	2010-2011 (000 \$)			
		BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES	DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS	DÉPENSES RÉELLES
Services internes	87 830	81 546	81 546	92 903	87 036

Le total des dépenses réelles de Parcs Canada, y compris pour les Services internes, était inférieur de 51,9 millions de dollars au montant global des autorisations. Cela est principalement attribuable aux retards dans les projets associés à l'élargissement de la route Transcanadienne dans le parc national Banff ainsi qu'à la constitution d'un fonds de réserve consacré à l'établissement de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation. L'Agence est parvenue à investir tout le financement obtenu dans le cadre du Plan d'action économique du Canada dans des projets visant l'amélioration des lieux historiques nationaux et les installations pour visiteurs, la restauration des sites contaminés et les infrastructures de recherche dans l'Arctique.

Le volet **Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques** est influencé par la création des lieux patrimoniaux, la conservation des ressources patrimoniales, l'appréciation et la compréhension du public, et l'expérience du visiteur parce que ces activités :

- créent des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation au Canada et désignent des personnages, des lieux et des événements d'importance historique nationale pour le Canada, à titre de symboles à l'échelle mondiale qui constituent l'essence même de la nation;
- créent un réseau de lieux historiques nationaux respectueux de l'importance et du patrimoine historique irremplaçable qui reflète les valeurs et l'identité du Canada;

- préservent le patrimoine naturel et historique du Canada et le mettent à la disposition des Canadiens et des Canadiennes afin qu'ils le découvrent et en jouissent; et
- favorisent l'expression de notre fierté et encouragent les pratiques exemplaires visant à exprimer notre identité en tant que Canadiens.

Le volet **Environnement propre et sain** est influencé par la création des lieux patrimoniaux, la conservation des ressources patrimoniales, l'appréciation et la compréhension du public, et l'expérience du visiteur parce que ces activités :

- maintiennent et restaurent l'intégrité écologique des parcs nationaux grâce aux mesures de protection des ressources naturelles et des processus naturels;
- veillent à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés ou influencés par Parcs Canada;
- veillent à l'utilisation durable des ressources écologiques des aires marines nationales de conservation; et
- veillent à ce que nombre des ressources patrimoniales naturelles et historiques les plus exclusives ne soient pas perdues et à ce que les générations d'aujourd'hui et de demain jouissent d'un réseau de lieux patrimoniaux protégés.

Le volet **Collectivités sécuritaires et sécurisées** est influencé par l'infrastructure des lotissements urbains et routes de transit parce que cette activité :

- veille à la disponibilité et à l'entretien des routes et des ponts provinciaux et interprovinciaux qui connectent les collectivités et traversent les parcs et les lieux historiques nationaux;
- veille à ce que la gestion du niveau des eaux, pour une navigation commerciale et récréative efficace le long des neuf canaux et voies navigables historiques, soit conforme à la législation; et
- assure des services municipaux visant à garantir la sûreté et la sécurité des résidents et des visiteurs.

PROFIL DES DÉPENSES

Plan d'action économique du Canada

Grâce au Plan d'action économique du Canada, l'Agence Parcs Canada a eu l'occasion de faire des investissements supplémentaires au profit de la population canadienne et d'accélérer un bon nombre de ses activités qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs de rendement. L'Agence a reçu environ 374 millions de dollars pour financer cinq initiatives :

- l'amélioration des lieux historiques nationaux et des installations pour visiteurs;
- l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne;
- l'assainissement des sites contaminés fédéraux;
- la modernisation de l'infrastructure de recherche dans l'Arctique; et,
- la modernisation des laboratoires fédéraux.

Avec l'apport de fonds reçus par l'entremise du Plan d'action économique, Parcs Canada a présenté un programme d'immobilisations dont la valeur était plus de trois fois plus élevée que d'habitude. En 2010-2011, Parcs Canada a dépensé 185,4 millions de dollars reçus du Plan d'action économique du Canada. Au cours de la durée de deux ans du Plan, l'Agence a investi 281,8 millions de dollars et a entrepris quelque 360 projets répartis parmi les cinq initiatives. Près de 75 pour 100 des parcs nationaux, toutes les aires marines nationales de conservation, un quart des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et plus de 69 lieux historiques nationaux gérés par des tierces parties ont exécuté un ou plusieurs projets financés par le Plan.

Dans le cadre du Plan d'action économique, Parcs Canada a investi les fonds mis à sa disposition de la manière suivante :

- Elle a exécuté plus de 110 projets qui ont apporté d'importantes améliorations aux lieux historiques et aux installations pour visiteurs de Parcs Canada entre avril 2009 et mars 2011.
- Elle a apporté une importante contribution au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- Elle a mené à terme son programme d'investissements prévus dans les infrastructures, notamment des travaux sur des ponts et des routes dans les parcs nationaux, l'amélioration de canaux historiques et des progrès importants à la réalisation de l'élargissement de la Transcanadienne (projet sur 5 ans).

Parcs Canada a fait preuve d'efficacité dans la production des rapports sur la gestion des projets réalisés grâce au Plan d'action économique en respectant toutes les exigences du gouvernement du Canada. Le texte qui suit fournit de l'information sur certains des projets qui sont financés par le Plan d'action économique et qui soutiennent les cinq initiatives, tout en contribuant à la réalisation du résultat stratégique de Parcs Canada.

Améliorations des lieux historiques nationaux et des installations pour visiteurs

Parcs Canada a reçu environ 216,8 millions de dollars, de 2009 à 2011, à investir dans des améliorations à apporter à l'héritage bâti des lieux historiques nationaux et des installations pour visiteurs. Ces améliorations ont inclus d'importantes réparations et rénovations aux centres d'accueil et ont permis de renforcer l'expérience positive des visiteurs, notamment en ce qui concerne les expositions, les sentiers, les routes, les terrains de camping et les installations publiques. Elles ont également permis de renforcer l'intégrité commémorative, l'expérience des visiteurs et leur sécurité. Parmi ces projets, mentionnons les suivants :

- **Lieu historique national de L'Anse aux Meadows, Terre-Neuve-et-Labrador** – Parcs Canada a apporté d'importantes rénovations au centre d'accueil des visiteurs, amélioré l'accès aux toilettes et le service de théâtre, revitalisé les expositions et mis à niveau les médias d'interprétation.
- **Lieu historique national du Phare-de-Fisgard, Colombie-Britannique** – Parcs Canada a réglé des problèmes critiques d'infiltration d'eau et de corrosion de structures métalliques, et a exécuté des travaux de maçonnerie et de menuiserie. De plus, l'Agence a jusqu'à maintenant installé cinq systèmes de détection et d'extinction d'incendies et mené une évaluation sismique du site dans le but de proposer des moyens d'atténuer les dégâts advenant des activités sismiques.
- **Lieu historique national du Fort-Chambly, Québec** – Parcs Canada a éliminé les infiltrations d'eau dans le poste de garde, amélioré les panneaux d'interprétation et de signalisation, réaménagé l'aire de pique-nique afin d'introduire les thèmes liés au régime britannique et à la guerre de 1812 et installer une aire d'interprétation et de jeux britanniques.
- **Parc national de la Pointe-Pelée, Ontario** – Parcs Canada a amélioré la signalisation et les expositions et donné aux visiteurs de nouvelles occasions de se familiariser avec

la signification écologique et culturelle exceptionnelle du parc. Elle a également apporté des améliorations à la route principale et remplacé le système de navettes qui transporte les visiteurs jusqu'à l'aire d'exposition de la Pointe, afin que ces derniers puissent encore découvrir ce point d'intérêt emblématique tout en protégeant la région fragile de la Pointe.

- **Lieu historique national de Port-Royal, Nouvelle-Écosse** – Parcs Canada a installé un système d'extinction des incendies qui aidera à protéger et à préserver ce lieu historique national. Port-Royal abrite une reconstruction d'édifices historiques du début du 17^e siècle qui sont caractéristiques des premiers établissements d'Européens sur le continent.

Huit millions de dollars, inclus dans les 216,8 millions de dollars mentionnés à la colonne précédente, ont été investis, sur une période de deux ans, dans le Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux qui fournit du financement aux lieux historiques nationaux appartenant à des tierces parties. Plus de 72 projets à 69 lieux historiques nationaux ont amélioré l'intégrité commémorative de ces lieux historiques nationaux et ont permis de mettre en valeur et de protéger le patrimoine historique et naturel du Canada dans l'intérêt du peuple canadien, tant pour son agrément que pour l'enrichissement de ses connaissances, et ce, aujourd'hui comme demain. Parmi ces projets, on peut mentionner :

- **Lieu historique national de la Bibliothèque-Atwater-du-Mechanics' Institute of Montreal, Québec** – Parcs Canada a accordé des fonds pour le soutien d'un projet de conservation qui sécurisera l'édifice de la bibliothèque et le rendra conforme aux normes actuelles en matière de sécurité et de construction.
- **Lieu historique national de l'Industrie-de-l'Argile-à-Medicine Hat et des poteries Medalta, Alberta** – L'investissement de Parcs Canada a financé une étude de structure, des travaux de conservation, de la documentation vidéo et du matériel éducatif pour les étudiants.
- **Lieux historiques nationaux University College et Heliconian Hall, Ontario** – Parcs Canada a fourni du financement pour des réparations à la toiture et aux murs extérieurs de pierre du collège universitaire, ainsi que pour des projets de conservation réalisés dans le Heliconian Hall.

Élargissement à quatre voies de la Transcanadienne

Parcs Canada a reçu 130 millions de dollars par l'entremise du Plan d'action économique du Canada (budget 2009) répartis sur cinq ans pour l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, à partir de Lake Louise dans le parc national Banff jusqu'à la frontière Alberta-Colombie-Britannique, dont 43,9 millions étant effectués au cours des périodes de 2009-2010 et de 2010-2011 (15 millions en 2009-2010 et 28,9 millions en 2010-2011).

Ces dépenses ont permis de réaliser la conception et la reconstruction de l'actuel échangeur Icefields/Transcanadienne pour l'adapter aux besoins de l'autoroute élargie. Un contrat de conception/construction a par ailleurs été accordé pour les travaux d'élargissement, notamment pour la construction des structures de trois nouveaux viaducs et de deux passages pour animaux. La construction de l'autoroute à quatre voies jusqu'à la frontière, y compris celle des nouveaux viaducs et des passages pour animaux, la réparation des viaducs actuels, l'installation de clôtures fauniques, ainsi que l'aménagement paysager et le nettoyage final du site devraient être effectués entre 2011-2012 et 2013-2014. Lorsqu'elle sera terminée, en 2013, la route améliorera l'accès des visiteurs aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux dans les montagnes, renforcera les mesures de protection de la faune et améliorera la sécurité des personnes qui voyagent dans ce couloir routier.

Assainissement des sites contaminés fédéraux

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a accéléré les activités du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux gérés par Environnement Canada. Parcs Canada a reçu 25,6 millions de dollars sur deux ans (de 2009-2010 à 2010-2011) dans le cadre de l'initiative de financement accéléré. L'injection de fonds a permis à l'Agence d'entreprendre des activités d'assainissement des sites contaminés et/ou de gestion des risques dans les parcs nationaux en contribuant à l'amélioration de l'intégrité écologique de ceux-ci et, dans les lieux historiques nationaux, en améliorant leur intégrité commémorative.

En date du 31 mars 2011, Parcs Canada avait 455 sites contaminés avérés ou présumés. L'Agence s'est consacrée à des travaux d'assainissement/de gestion des risques sur les sites les plus fortement contaminés dont elle a la responsabilité afin de réduire les dangers pour la santé humaine et

l'environnement ainsi que pour réduire le poids des responsabilités financières associées à de tels sites. Au cours des deux années du financement assuré par le Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada a mené à terme 53 projets d'assainissement et/ou de gestion des risques dans 76 sites fortement contaminés situés dans 17 parcs nationaux et 9 lieux historiques nationaux. Durant cette même période, l'Agence a entamé 87 projets d'évaluation de 152 sites avérés ou présumés dans 23 parcs nationaux et 10 sites historiques nationaux.

Voici deux exemples d'activités d'assainissement de sites contaminés qui ont été effectuées en 2010-2011 :

- **Lieu historique national du Canal-de-Lachine, anciens bassins de desserte (site 14.3), Québec** – Le site 14.3 est situé sur la rive nord du Canal Lachine et comprend quatre grands bassins qui ont servi pendant 125 ans de bassins de desserte pour les navires marchands qui remplissaient leurs cales de marchandises produites dans les manufactures avoisinantes jusqu'à ce que, dans les années 1960, on décide de les remblayer. Lors de ces travaux de remblayage, les bassins ont été remplis de matériaux contaminés de métaux lourds et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques. Des terrains privés adjacents font actuellement l'objet de travaux de construction d'un complexe résidentiel, Les Bassins du Nouveau-Havre, en collaboration avec Parcs Canada. Pour rendre aux bassins leur vocation historique, l'Agence a assaini le site en y faisant faire des travaux d'excavation et d'enlèvement des sols contaminés. Ce travail de restauration aura pour effet d'harmoniser l'état environnemental du site avec la vocation résidentielle du voisinage et d'ajouter des possibilités récréatives aux pistes cyclables et aux espaces verts qui longent déjà le canal.
- **Parc national Ivavik, Stokes Point, Yukon** – Avant la création du parc, en 1984, Stokes Point a brièvement abrité, à l'époque de la guerre froide, une station du réseau d'alerte avancé (DEW) connue sous le nom de BAR-B (de 1950 jusque dans les années 1960), et a ensuite accueilli un camp d'exploitation pétrolière en mer de Beaufort (années 1980). Au fil des années, ces activités ont eu pour effet de contaminer un site qui était sensible, tant sur le plan écologique qu'archéologique. Parcs Canada s'est associée à des partenaires et à d'autres intervenants, notamment des communautés et des organismes locaux des Premières nations pour réaliser un projet d'étude et

d'assainissement sur cinq ans qui a porté ses fruits et qui a notamment permis de nettoyer Stokes Point de divers débris. Une surveillance à long terme sera mise en œuvre pour confirmer l'efficacité de toutes les mesures prises pour gérer ce site.

Infrastructure de recherche dans l'Arctique

Parcs Canada a reçu environ 0,9 million de dollars du Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique géré par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, anciennement Affaires indiennes et du Nord Canada, dans le but de soutenir un solide réseau d'infrastructures de recherche mis en place pour compléter la station de recherche de l'Extrême Arctique du Canada. Les mises à niveau effectuées grâce au financement fourni par le Plan d'action économique du Canada concernent notamment des installations dans les parcs nationaux Quttinirpaaq et Wapusk.

Des exemples de projets réalisés en 2010-2011 concernent la construction de deux bâtiments pour remplacer les dortoirs et l'abri-cuisine actuels au camp de recherche Nestor Two dans le parc national Wapusk (actuellement en exploitation dans le cadre du projet Baie d'Hudson) et l'installation d'un nouveau dispositif pour fournir de l'eau potable au camp et traiter l'ensemble des eaux usées.

L'Agence a construit un refuge d'arrière-pays, un bâtiment de toilettes et une unité de traitement de l'eau et des eaux usées à la rivière Broad, ainsi qu'une enceinte extérieure clôturée, un refuge d'arrière-pays et une remise au centre de recherche de la rivière Owl.

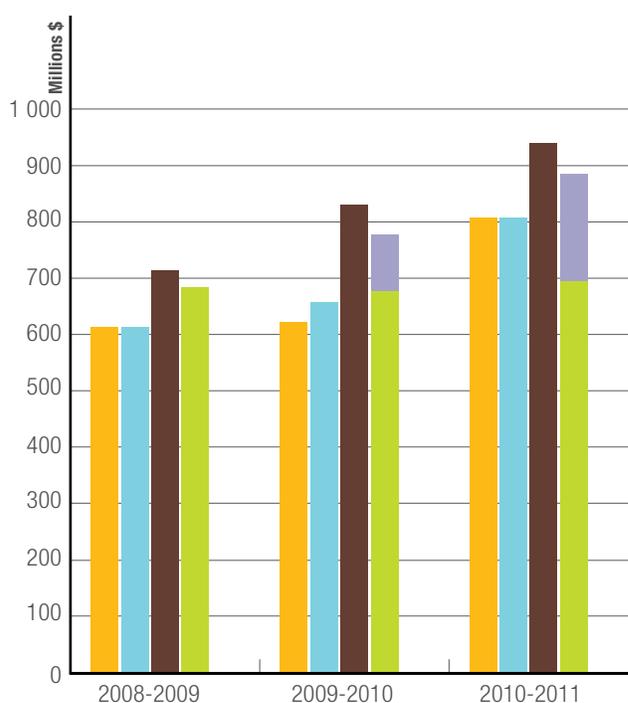
Modernisation des laboratoires fédéraux

Parcs Canada a reçu environ 0,3 million de dollars dans le cadre du programme de modernisation des laboratoires fédéraux, géré par Ressources naturelles Canada, pour acheter un navire qui servira de plateforme pour la recherche menée à l'appui de la protection du milieu marin et du programme actuel d'archéologie maritime. Le navire, qui a été commandé en 2010 et sera livré au printemps de 2011, contribuera au programme de conservation de Parcs Canada dans les parcs nationaux et fera progresser la compréhension des aires marines nationales de conservation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique et les projets qu'il a financé, prière de consulter le site Web du Plan à l'adresse www.plandaction.gc.ca.

Profil des dépenses

En 2010-2011, les dépenses de Parcs Canada ont totalisé 885,7 millions de dollars. Au cours des trois dernières années, les dépenses de programme régulières de Parcs Canada (à l'exclusion du Plan d'action économique du Canada) ont varié de moins de deux pour 100



- Budget principal des dépenses
- Dépenses prévues
- Total des autorisations
- Dépenses réelles
- Plan d'action économique du Canada

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels et/ou dépenses législatives, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2010-2011 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des Comptes publics sur le site <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgentxt/72-fra.html>.



Rapports du bureau du vérificateur général

Le vérificateur général a évalué l'information sur le rendement de l'Agence Parcs Canada, présentées à la section 2 du présent rapport. Cette évaluation se limite à une assurance de niveau d'examen et ne constitue pas un audit. Le rapport d'évaluation par le vérificateur général figure avant l'information sur le rendement de l'Agence, présentée à la section 2.

Le vérificateur général a audité les états financiers de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers et le rapport de l'auditeur sont présentés à la section 3.

Le vérificateur général n'a pas évalué ou audité les autres sections du présent rapport.



Parc national du Canada de Prince Albert (Sask.)
©Parcs Canada, Photo : Kevin Hogarth

Déclaration de la direction sur la responsabilité à l'égard de l'information sur le rendement

Je présente, pour dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement 2010-2011 de l'Agence Parcs Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le Guide de préparation de la partie III du budget des dépenses 2010-2011 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur le résultat stratégique et sur l'architecture des activités de programmes de l'Agence qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés du budget des dépenses et des Comptes publics du Canada.

En outre, la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* exige que le vérificateur général du Canada évalue la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence.

La direction a établi des systèmes et des pratiques destinés à fournir une assurance raisonnable concernant la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence. Parcs Canada améliore constamment son information financière et sur le rendement en adoptant dans certains domaines, de nouvelles mesures et en améliorant dans d'autres, la collecte des données. Certains renseignements sont fondés sur les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. Les restrictions quant à la qualité des données fournies et des plans d'amélioration proposés sont énoncées dans le présent rapport.

La haute direction de l'Agence supervise la rédaction de ce rapport et en approuve la version définitive. À mon avis, l'information présentée est la meilleure information disponible actuellement, et elle brosse un portrait détaillé, équilibré et transparent du rendement de Parcs Canada pour l'exercice 2010-2011.

L'original a été signé par

Alan Latourelle

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada

Gatineau

Le 26 août 2011



**ÉVALUATION PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
de l'information sur le rendement
contenue dans le Rapport sur le rendement 2010-2011 de l'Agence Parcs Canada**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Au directeur général de l'Agence Parcs Canada et au ministre de l'Environnement

Ce que j'ai évalué

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, j'ai évalué la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence Parcs Canada pour 2010-2011 en regard des objectifs établis dans son plan d'entreprise 2010-2011.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'information sur le rendement présentée dans le rapport sur le rendement de l'Agence et des objectifs établis dans son plan d'entreprise incombe à la direction.

Ma responsabilité

Ma responsabilité consiste à évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement contenue dans le rapport sur le rendement de l'Agence en regard des objectifs établis dans son plan d'entreprise. Mon évaluation n'a pas porté sur les objectifs énoncés dans le plan d'entreprise. Ma responsabilité n'implique pas que j'évalue ou que je commente le rendement même de l'Agence.

La nature de mon évaluation

Mon évaluation a porté exclusivement sur l'information sur le rendement contenue dans la section du rapport sur le rendement de l'Agence intitulée « Analyse des activités de programmes ». Mon évaluation n'a pas porté sur l'information à laquelle renvoient les liens Web du rapport.

Mon évaluation a consisté en un examen effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada établies par le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) et a, par conséquent, consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur l'information sur le rendement de l'Agence qui m'a été fournie par l'Agence. J'ai effectué cette évaluation en m'appuyant sur les critères d'évaluation de la justesse et de la fiabilité décrits à l'annexe. Les critères n'ont pas changé comparativement à ceux du rapport de l'an passé.

Mon évaluation est fondée sur un examen qui fournit un niveau modéré d'assurance et n'est pas un audit. Je n'exprime donc pas une opinion d'audit relativement à l'information sur le rendement de l'Agence.

Conclusion

Au cours de mon évaluation, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que l'information sur le rendement de l'Agence pour 2010-2011, en regard des objectifs établis dans son plan d'entreprise, n'est pas, dans tous ses aspects significatifs, juste et fiable selon les critères décrits à l'annexe du présent rapport.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,

L'original a été signé par

Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Le 26 août 2011
Ottawa, Canada

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA JUSTESSE ET DE LA FIABILITÉ

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Les critères suivants ont été élaborés pour évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence en ce qui concerne les objectifs énoncés dans son plan d'entreprise. Ils répondent à deux grandes questions : l'Agence a-t-elle communiqué l'information sur son rendement en ce qui concerne ses objectifs? Cette information est-elle juste et fiable? L'information sur le rendement en ce qui concerne les objectifs est juste et fiable si elle permet au Parlement et au public de déterminer la mesure dans laquelle l'entité ou le programme en question atteint les objectifs qu'il est censé atteindre.

JUSTESSE

- PERTINENTE** L'information sur le rendement rend compte, en contexte, des réalisations concrètes et importantes en regard des objectifs et des coûts.
- COMPRÉHENSIBLE** L'information sur le rendement décrit les attentes et les repères en regard desquels le rendement est comparé.
- ATTRIBUABLE** L'information sur le rendement montre pourquoi le programme a produit des résultats positifs.
- ÉQUILBRÉE** On fournit un tableau clair et représentatif du rendement, tableau qui n'induit pas le lecteur en erreur.

FIABILITÉ

- FIABLE** L'information sur le rendement reflète adéquatement les faits.

Les critères décrits ci-dessus ont été élaborés spécialement pour la présente évaluation. L'Agence Parcs Canada a reconnu que ces critères conviennent à l'évaluation.

D'autres renseignements sur les critères sont disponibles sur notre site Web au

http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/meth_gde_f_10217.html



Lieu historique national du Canada de Grand-Pré (N.-É.)
©Parcs Canada, Photo : Chris Reardon

Analyse des activités de programmes

Légende de l'état du rendement

Dépassée :	Plus de 100 pour 100 ...	du niveau du rendement (prouvé par l'indicateur et l'objectif ou par les activités prévues et les extrants) par rapport au résultat attendu précisé dans le <i>Rapport sur les plans et les priorités</i> a été atteint au cours de l'exercice.
Entièrement atteinte :	100 pour 100 ...	
Atteinte en grande partie :	80 pour 100 à 99 pour 100 ...	
Passablement atteinte :	60 pour 100 à 79 pour 100 ...	
Non atteinte :	Moins de 60 pour 100 ...	

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada atteint son résultat stratégique en veillant à la pertinence de ses activités et investissements aux yeux des Canadiens et Canadiennes et en créant de ce fait des expériences significatives de leur jouissance des lieux patrimoniaux nationaux. Ainsi, cette mesure favorisera un sentiment profond d'attachement dans le cœur et dans l'esprit des Canadiens et Canadiennes, sachant que ces endroits sont protégés de sorte que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent en jouir pleinement.

Parcs Canada a élaboré trois indicateurs de rendement tangibles et mesurables qui informeront la direction sur les progrès que réalise l'Agence vers l'atteinte de son résultat stratégique. Les résultats de toutes les activités

de programmes qui constituent l'architecture des activités de programmes de l'Agence contribuent directement à ces attentes de haut niveau. La mesure de ces résultats permet à Parcs Canada d'évaluer son rendement global et de déterminer l'étendue des progrès réalisés dans l'atteinte de ses objectifs à long terme.

Parcs Canada a fait d'importants progrès dans l'atteinte de ses résultats stratégiques et, en 2010-2011, avec deux années d'avance sur la date cible, l'Agence a notamment dépassé son objectif en matière d'amélioration de l'état général d'intégrité commémorative. La poursuite de son investissement dans les initiatives, les projets et les activités stratégiques l'a également aidé à se rapprocher de ses objectifs.

Indicateur de rendement, date prévue pour l'atteindre et rendement en 2010-2011

1. Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* définit l'intégrité écologique de la manière suivante : « Respectivement à un parc, condition considérée comme caractéristique de sa région naturelle et qui devrait persister, y compris les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques, le taux de variation et les processus naturels. » L'Agence évalue l'intégrité écologique d'un parc en examinant ses principaux écosystèmes tels que les forêts, les marécages et les réserves d'eau douce. Chaque indicateur est soumis à une évaluation de condition écologique (bonne, passable ou mauvaise) et on s'efforce d'en déterminer la tendance (amélioration, détérioration, stabilité). Prises ensemble, ces évaluations permettent de comprendre l'état d'intégrité écologique général d'un parc national.

Au 31 mars 2011, les 42 parcs nationaux avaient tous défini des indicateurs clés d'intégrité écologique. Trente parcs avaient déterminé l'état d'un ou de plusieurs de ces indicateurs et 24 avaient constaté au moins une tendance. L'état d'intégrité écologique de chaque parc fait l'objet d'un rapport publié tous les cinq ans à l'intention des Canadiens et intitulé *Rapport sur l'état du parc*. Le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées*, qui est publié tous les deux ans, fournit quant à lui une image de l'intégrité écologique dans l'ensemble des parcs nationaux. Le rendement de Parcs Canada en ce qui concerne cet indicateur sera évalué en 2013.

Entre 2009-2010 et 2014-2015, Parcs Canada investira approximativement 90 millions de dollars pour des projets de gestion active et de restauration dans le cadre de l'initiative Agir sur le terrain. Cette initiative est fondée sur une approche qui vise principalement à améliorer l'état des indicateurs d'intégrité écologique prioritaires dans les parcs nationaux ciblés.

En 2010-2011, Parcs Canada a mis en branle un éventail de projets qui contribueront à maintenir et à améliorer l'intégrité écologique. L'amélioration de la salubrité des estuaires dans le parc national Kouchibouguac, le rétablissement du pluvier siffleur dans les parcs nationaux de la région de l'Atlantique et l'amélioration des écosystèmes terrestres dans le parc national des Lacs-Waterton sont des exemples de tels projets.

2. Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, passant de 6,0 sur 10, en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013

En mars 2011, Parcs Canada a obtenu une moyenne générale d'intégrité commémorative de 6,8^m en dépassant son objectif de 6,6 pour 2013. Cette moyenne est basée sur les données provenant de 133 des 167 lieux évalués à cette date ainsi que sur les nouveaux résultats attribués à des réévaluations de sites effectuées pendant la période visée par le présent rapport. Les 34 évaluations restantes seront effectuées dans le cadre du processus de planification de gestion, et leurs résultats seront inclus dans les futurs rapports de rendement.

Au cours des quatre dernières années, Parcs Canada a progressivement et constamment amélioré sa moyenne générale d'intégrité commémorative, la faisant passer de 6,0 en 2007-2008 – cote établie en fonction des 119 évaluations de référence effectuées à ce moment-là – à 6,4 en 2008-2009, à 6,5 en 2009-2010 et à 6,8 en 2010-2011.

L'intégrité commémorative est basée sur trois éléments : l'état des ressources culturelles, l'efficacité des communications et les pratiques de gestion choisies. Sur les vingt sites que Parcs Canada a réévalués en 2010-2011, dix ont enregistré une régression du degré de dégradation de leur intégrité commémorative, contre une progression de cette dégradation dans seulement deux, d'où le constat d'une amélioration de l'état général de l'intégrité commémorative.

Voir la figure 1 pour de plus amples détails sur les nouvelles évaluations effectuées en 2010-2011.

Figure 1 :

Résultats des réévaluations de l'intégrité commémorative effectuées en 2010-2011

LIEU HISTORIQUE NATIONAL	ÉVALUATION PRÉCÉDENTE		RÉÉVALUATION DE 2010-2011 ^{iv}	
	COTE D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE	COTE DU DEGRÉ DE DÉGRADATION ^v	COTE D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE	COTE DU DEGRÉ DE DÉGRADATION
LHN Alexander-Graham-Bell	8	Mineure	9	Mineure
LHN de L'Ancien-Palais-de-Justice-Territorial	4	Importante	4	Importante
LHN du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper	5	Importante	9	Mineure
LHN du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding	2	Très importante	4	Importante
LHN Dalvay-by-the-Sea	4	Importante	7	Mineure
LHN de Frenchman Butte	5	Importante	8	Mineure
LHN du Fort-Langley	8	Mineure	9	Mineure
LHN du Fort-McNab	1	Grave	5	Importante
LHN Fort Rodd Hill	7	Mineure	4	Importante
LHN de la Forteresse-de-Louisbourg	6	Importante	6	Importante
LHN de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks	8	Mineure	9	Mineure
LHN des Hauteurs-de-Queenston	2	Très importante	8	Mineure
LHN de l'Île-Navy	1	Grave	1	Grave
LHN Jasper House	6	Importante	10	Aucune
LHN de Louis-Joseph-Papineau	6	Importante	6	Importante
LHN du N.C.S.M. <i>Haida</i>	3	Très importante	8	Mineure
LHN du Phare-de-Fisgard	8	Mineure	10	Aucune
LHN de Port-La-Joye-Fort-Amherst	7	Mineure	8	Mineure
LHN de la Tour-Prince-de-Galles	5	Importante	9	Mineure
LHN de la Tour-Martello-de-Carleton	8	Mineure	5	Importante

Source : Banque de données sur l'évaluation de l'intégrité commémorative de Parcs Canada

En 2010-2011, 65 pour 100 (87) des 133 lieux historiques nationaux qui ont été évalués jusqu'à présent ne montrent pas de dégradation ou seulement une dégradation mineure

de leur intégrité commémorative, 29 pour 100 (39) révèlent une dégradation importante et 6 pour 100 (7) une dégradation majeure ou grave. Voir la figure 2 pour de plus amples détails.

Figure 2 :

Niveau de dégradation de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux

NIVEAU DE DÉGRADATION	2008-2009		2009-2010		2010-2011	
	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX
Aucune dégradation	9	7 %	9	7 %	11	8 %
Mineure	70	53 %	74	56 %	76	57 %
Importante	41	31 %	40	30 %	39	29 %
Très importante	11	8 %	8	6 %	6	5 %
Grave	2	1 %	2	1 %	1	1 %
Total	133^{vi}	100 %	133^{vi}	100 %	133^{vi}	100 %

Source : Parcs Canada – Base de données d'évaluation de l'intégrité commémorative

3. 65 pour 100 des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

En 2008-2009, Parcs Canada a pu déterminer, grâce au sondage national mené auprès des Canadiens, qu'environ 55 pour 100 de la population a un sentiment d'attachement personnel aux lieux patrimoniaux du Canada. Le rendement de Parcs Canada en ce qui concerne l'attachement personnel sera évalué par rapport à cette ligne de référence en 2013-2014.

En 2010-2011, d'un bout à l'autre du pays, Parcs Canada a mis de l'avant un certain nombre d'initiatives visant à vanter les mérites, l'envoûtement et l'esprit des sites patrimoniaux canadiens, ainsi que de l'Agence qui en a la responsabilité, pour inciter les Canadiens à s'y rendre et pour cultiver ou intensifier chez eux un sentiment d'attachement à l'égard de ces sites. Ces initiatives ont notamment revêtu la forme d'activités de célébration associées au 125^e anniversaire du parc national Banff, le premier parc national au Canada, de médailles ou de documentaires télévisuels accompagnés de pages Web et de mentions dans des médias sociaux, ainsi que de messages dans des publications ciblées de la presse écrite ou des médias sociaux.

L'Agence est consciente que c'est l'effet cumulatif de ses efforts soutenus et à long terme plutôt que celui d'une activité particulière qui influera sur le niveau d'appréciation et de soutien des Canadiens à l'égard de nos lieux historiques nationaux.

Une recherche d'antécédents a montré à Parcs Canada que la conscientisation globale des Canadiens à son égard et leur soutien à son mandat sont demeurés stables en 2010-2011. De légers progrès à cet égard ont été réalisés auprès des 18-34 ans ainsi qu'auprès des adultes ayant des enfants tandis que la reconnaissance du logo de Parcs Canada s'est améliorée par rapport à l'année précédente. Une étude externe menée en 2010-2011 a révélé que les parcs nationaux étaient considérés par les Canadiens et Canadiennes comme l'un des quatre symboles les plus caractéristiques du Canada, avec le système de soins de santé universel, le drapeau canadien et l'hymne national. Le pourcentage des Canadiens en accord avec ceci a augmenté ces dernières années. Si elle continue d'intensifier ses efforts pour entretenir sa présence dans l'esprit des Canadiens et répondre à leurs attentes, l'Agence devrait enregistrer des progrès dans ses mesures de rendement en 2014.

Activité de programme 1 :

CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Description de l'activité de programme

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, des recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif sur le plan international de protection et de commémoration.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
24 311	32 742	21 686

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
92	83	9

Du montant total des autorisations obtenues par Parcs Canada, 24,3 millions proviennent du Budget principal des dépenses et 8,4 millions proviennent principalement de fonds inutilisés sur une période deux ans, pour un total de 32,7 millions de dollars. Les dépenses réelles ont été inférieures aux autorisations de 11,1 millions de dollars principalement en raison d'une réserve destinée à l'établissement de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines de conservation nationale.

Lieu historique national du Canada du Fort-George (Ont.)
©Parcs Canada, Photo : Dale Wilson



Résultat attendu

Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau de lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.

INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLE ET DATE PRÉVUE POUR L'ATTEINDRE	ÉTAT DU RENDEMENT
Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013	Le rendement sera évalué en 2013 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux	Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans trois régions non représentées d'ici mars 2011	Entièrement atteinte
Nombre de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation	Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de trois en octobre 2007 à cinq sur 29 d'ici mars 2013	Entièrement atteinte
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées d'ici mars 2011	Dépassée
Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	33 % de commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	Atteinte en grande partie
Aires marines nationales de conservation et leur création : http://www.pc.gc.ca/fra/progs/amnc-nmca/pr-sp/index.aspx		
Information sur les thèmes sous-représentés : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/r/system-reseau/sec4.aspx		
Programme de désignation d'importance historique nationale : http://www.pc.gc.ca/fra/clmhc-hsmbc/ncp-pcn.aspx		

SOMMAIRE ET ANALYSE DU RENDEMENT

Parcs Canada s'est employée à accroître le nombre de régions naturelles terrestres représentées à 29 d'ici mars 2013 en faisant progresser les propositions relatives aux parcs de l'île-Bathurst et des monts Mealy, lesquelles sont encore au stade de la négociation.

Parcs Canada, comme elle s'était proposée de le faire, a enregistré de nets progrès dans ses propositions d'établissement de parcs nationaux dans trois régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte est (projet de parc des monts Mealy), la région de l'Extrême-Arctique Ouest (projet de parc de l'île-Bathurst) et les Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves).

Avec l'établissement de la réserve d'aire marine nationale de conservation et du site du patrimoine haïda Gwaii Haanas,

Parcs Canada a atteint sa cible d'accroissement de trois à cinq du nombre de régions marines naturelles représentées d'ici 2013 alors que Gwaii Haanas comporte deux régions marines.

Parcs Canada a également dépassé son objectif consistant à faire des progrès concrets en vue de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées pour mars 2011. En fait, l'Agence a réalisé des progrès dans trois régions marines non représentées : le Détroit Hecate et la Plate-forme Reine-Charlotte (établissement de Gwaii Haanas) et le Détroit de Lancaster (projet du détroit de Lancaster).

Parcs Canada a atteint en grande partie son objectif de 33 pour 100 des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada avec, pour 2010-2011, 31 pour 100 des commémorations liées à l'histoire autochtone, aux communautés ethnoculturelles et aux femmes.

Accroître la représentation des régions naturelles terrestres

Le réseau de parcs nationaux consiste aujourd'hui en 42 parcs en exploitation représentant 28 des 39 régions naturelles terrestres qui totalisent 301 473 kilomètres carrés, soit l'équivalent de 3 pour 100 de la surface terrestre du Canada. Avec les progrès des propositions de parcs nationaux de l'île-Bathurst et des monts Mealy, Parcs Canada est en bonne voie d'atteindre sa cible d'augmentation de 28 en mars 2007 à 29 (de 39) d'ici mars 2013 du nombre de régions naturelles terrestres représentées.

Outre les propositions de l'île-Bathurst et des monts Mealy, l'Agence a fait progresser la proposition de Thaidene Nene, Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves et, ce faisant, a atteint son but de faire des progrès tangibles dans l'établissement de parcs nationaux dans trois régions non représentées. De plus amples détails sur les progrès réalisés

au niveau de ces trois propositions, de même que dans d'autres propositions en cours, sont fournis à la figure 3.

En plus des progrès accomplis au sujet des régions non représentées, Parcs Canada a fait faire des pas en avant à la proposition de réserve du parc national Nááts'ihch'oh dans la région naturelle terrestre des monts Mackenzie et à la désignation de l'île de Sable comme parc national dans la région naturelle terrestre du Bas-Plateau de la côte atlantique. L'Agence a également lancé une évaluation pour déterminer la faisabilité d'une proposition d'ajouter l'île Bowen, près de Vancouver, au système des parcs nationaux.

La réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf a formellement été protégée en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Le parc national Wapusk a fait l'objet des mêmes soins dans les derniers jours de l'exercice précédent de 2009-2010.

Figure 3 :
État d'avancement des projets de création^{vii} et d'expansion de parcs nationaux

RÉGION NATURELLE TERRESTRE ET AIRE D'INTÉRÊT DE PARC NATIONAL	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2010-2011
Basses-Terres du Manitoba (non représentée) <i>Basses-Terres du Manitoba (Man.)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) Parcs Canada a signé un protocole d'entente et a entrepris des discussions avec la Nation crie de Misipawistik et le gouvernement du Manitoba afin de guider un processus communautaire visant à établir une compréhension commune des avantages et des méthodes possibles de conservation des terres à l'intérieur du territoire traditionnel des Cris.
Plateau Intérieur (non représentée) <i>Okanagan-Sud Basse-Similkameen (C.-B.)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) Parcs Canada a poursuivi sa collaboration avec la Colombie-Britannique dans le but d'évaluer la faisabilité de cette proposition de réserve de parc national. Le concept de cette réserve a été affiné au fil des ans pour tenir compte des préoccupations mises en avant par les Premières nations, la communauté des éleveurs de bétail et d'autres intervenants au cours des consultations.
Basses-Terres du détroit de Georgia (représentée) <i>L'île Bowen (C.-B.)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) Parcs Canada a entrepris une analyse préliminaire sur les possibilités offertes de l'île Bowen pendant l'hiver 2009-2010. En collaboration avec la municipalité de l'île Bowen et en partenariat avec la province de la Colombie-Britannique, l'Agence a accepté en mai 2010 de réaliser une étude de faisabilité afin d'évaluer le potentiel lié à la création de la réserve de parc national de l'île Bowen.

RÉGION NATURELLE TERRESTRE ET AIRE D'INTÉRÊT DE PARC NATIONAL	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2010-2011
Bas-Plateaux boreaux du Nord-Ouest (non représentée) <i>Thaidene Nene au Bras-Est-du-Grand-Lac-Des-Esclaves (T.-N.-O)</i>	Négociation des ententes (étapes 3 et 4) Le ministère de l'Environnement a signé une entente-cadre avec la Première nation Lutsel K'e Dene qui engage les deux parties à négocier une entente pour la création d'un parc, et les négociations ont été entamées. Une étude sociale et économique ainsi que l'évaluation technique des ressources minérales et énergétiques ont progressé.
Monts Mackenzie (représentée) <i>Nááts'ihch'oh (T.-N.-O)</i>	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada a tenu, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le reste du Canada, des consultations sur la proposition de réserve de parc national et ses frontières; un nombre de réponses plus important que prévu (plus de 1 600) a été reçu. Parcs Canada a également entrepris des travaux liés à l'élaboration de la proposition concernant les frontières.
Région boréale de la côte est (non représentée) <i>Monts Mealy (T. N.-L)</i>	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont travaillé sur plusieurs éléments clés de la proposition de réserve de parc national avant de commencer officiellement à négocier une entente fédérale-provinciale de transfert de terres. Parcs Canada a également entamé des discussions avec de nombreuses organisations autochtones pour confirmer les étapes à venir, notamment l'élaboration d'un cadre pour orienter la négociation d'une Entente sur les répercussions et les avantages avec la nation Innu. Les travaux relatifs à la description juridique des frontières définitives de la réserve du parc sont déjà en cours.
Extrême-Arctique Ouest (non représentée) <i>L'Île-Bathurst (NU)</i>	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada et le Qikiqtani Inuit Association ont entamé et fait progresser la négociation de l'Entente sur les répercussions et les avantages exigés par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
Bas-Plateau de la côte atlantique (représentée) <i>L'île de Sable (N.-É.)</i>	Négociation des ententes (étape 4) En mai 2010, le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Écosse ont annoncé leur intention de désigner l'île de Sable comme parc national en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> . Parcs Canada a tenu des consultations qui ont révélé un vaste soutien pour la protection de l'île de Sable en tant que parc national; l'Agence a entamé la négociation d'un accord fédéral-provincial pour l'établissement d'un parc national dans la province.
Toundra centrale (représentée) <i>Parc national Ukkusiksalik (NU)</i>	Adoption de la législation (étape 5) Une description officielle des frontières définitives du parc devant être ajoutée à la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> pour apporter une protection a été élaborée. La mise à jour qui est en cours permettra d'ajouter au parc une parcelle de terres appartenant aux Inuits. Le transfert de cette parcelle s'est effectué dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
Basses-Terres du détroit de Georgia (représentée) <i>Réserve de parc national des Îles-Gulf (C.-B.)</i>	Adoption de la législation (étape 5) La protection de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf a formellement été intégrée à la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> . Cette étape a été franchie le 18 août 2010, date à laquelle, après l'examen parlementaire, la propriété et la description du parc ont, par décret, été ajoutées à l'annexe 2 de la <i>Loi</i> .
Basses-Terres d'Hudson et de James (représentée) <i>Parc National Wapusk (MAN.)</i>	Adoption de la législation (étape 5) Le processus réglementaire qui doit permettre d'ajouter le titre de propriété et la description officielle du parc national Wapusk à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> s'est terminé le 26 mars 2010.

Remarque : Une région peut être représentée par un parc national ou une réserve de parc national. Une réserve est une superficie gérée au même titre qu'un parc national, mais dont les terres font l'objet d'une ou plusieurs revendications territoriales de la part des peuples autochtones, lesquelles ont été acceptées par le gouvernement du Canada à des fins de négociations. Une région est considérée représentée lorsqu'un ou plusieurs parcs nationaux ou une ou plusieurs réserves de parc national sont en exploitation, en conséquence de : la signature d'une entente visant la création d'un parc (ententes fédérales-provinciales ou autochtones), du transfert des terres au gouvernement du Canada (par la province), du fait que le parc ou la réserve figure au nombre des régions visées par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Augmenter la représentation des régions marines

Depuis le 17 juin 2010, la réserve d'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas sont légalement protégés en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Cette mesure fait passer le nombre de régions marines représentées dans le système de trois à cinq étant donné que Gwaii Haanas représente le Détroit d'Hécate et les régions marines de la Plate-forme Reine-Charlotte dans la région de l'Océan Pacifique.

Avec l'ajout de Gwaii Haanas, le système des aires marines nationales de conservation est maintenant constitué de quatre aires marines nationales opérationnelles qui représentent 5 des

29 régions marines et qui totalisent une superficie de 14 846 kilomètres carrés.

Outre son travail à Gwaii Haanas, l'Agence a fait des progrès tangibles dans l'aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster. En décembre 2010, le gouvernement du Canada a annoncé sa position au sujet de l'éventuelle frontière de la future aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster, au Nunavut. Cette annonce était une étape clé des travaux destinés à protéger les aires marines et la faune du détroit de Lancaster. La figure 4 montre plus de détails sur la progression de la création d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.

Figure 4 :
État d'avancement des projets de création^{viii} d'aires marines nationales de conservation

RÉGION MARINE ET ZONE D'INTÉRÊT D'AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2010-2011
Détroit de Lancaster (non représentée) <i>Détroit de Lancaster (NU)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) Le gouvernement du Canada a annoncé sa position au sujet de la frontière éventuelle d'une aire nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, au Nunavut. La frontière proposée comprend 44 300 kilomètres carrés d'eau de mer dans la région marine du détroit de Lancaster du réseau des aires marines nationales de conservation.
Détroit de Georgia (non représentée) <i>Détroit de Georgia Sud (C.-B.)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) Parcs Canada a continué à travailler avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour évaluer la faisabilité de l'établissement au sud du détroit de Georgia d'une réserve d'aire marine nationale de conservation comprenant les eaux adjacentes à la réserve du parc national des Îles-Gulf.
Bancs de la Madeleine (non représentée) <i>Les Îles-de-la-Madeleine (QC)</i>	Étude de faisabilité (étape 3) L'étude de faisabilité est toujours aux premiers stades étant donné que Parcs Canada a continué à travailler avec le gouvernement du Québec à l'élaboration d'un protocole d'entente destiné à guider le travail d'évaluation.
Détroit d'Hécate/Plate-forme Reine-Charlotte (non représentée) <i>Réserve d'AMNC et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (C.-B.)</i>	Adoption de la législation (étape 5) La réserve d'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas sont maintenant officiellement protégés en vertu de la <i>Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada</i> . Cette étape a été terminée en juin 2010 par l'ajout du titre de possession et la description officielle de l'aire marine à l'annexe 2 de la <i>Loi</i> par décret à l'issue de l'examen parlementaire.

Remarque : Une région marine est considérée comme représentée lorsqu'une ou plusieurs aires ou réserves d'aires marines nationales de conservation sont en exploitation, en conséquence de : la signature d'une entente visant la création d'une aire (ententes fédérales-provinciales ou autochtones), du transfert de fonds marins ou de terres au gouvernement du Canada (par la province), ou du fait que la réserve/aire marine nationale de conservation figure au nombre des régions visées par la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

Commémorations liées à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada

En 2010-2011, le ministre de l'Environnement a fait onze commémorations sur des thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada, réalisant ainsi 31 pour 100 du nombre total de commémorations et atteignant en grande partie la cible de 33 pour 100. Trois de ces commémorations étaient liées à l'histoire des femmes, trois à l'histoire des Autochtones et quatre à l'histoire des communautés ethnoculturelles. L'une de ces commémorations, celle de Marie Marguerite Rose (1717-1757), un personnage historique national, renvoyait à plus d'un thème. Voir la figure 5 pour de plus amples détails.

En 2010-2011, Parcs Canada a dévoilé des plaques commémoratives du gouvernement du Canada pour 35 lieux, personnes et événements d'importance historique nationale. Sur le thème de l'histoire des Autochtones, trois commémorations ont eu lieu, dont une sur le lieu historique national canadien de Pointe-du-Buisson. Pendant 5 000 ans, ce plateau a été un lieu de portage et de campement de prédilection pour les peuples autochtones. La richesse des trouvailles archéologiques qui y ont été faites, et qui comprennent des milliers d'os préservés de diverses espèces, atteste de l'importance de l'activité de pêche qui y était pratiquée et fait du site une ressource importante pour la compréhension de l'histoire des Autochtones de cette région.

Le lieu historique national du Canada du Nikkei Internment Memorial Centre est un émouvant ajout à la commémoration de l'histoire des communautés ethnoculturelles. Puissant rappel

du déplacement forcé des Canadiens d'origine japonaise de la côte Ouest, pendant la Seconde Guerre mondiale le Nikkei Internment Memorial Centre est l'un des rares endroits qui ont conservé les traces de ce tragique épisode. Conçu pour rappeler cette page historique, il constitue un important lieu de souvenir pour la communauté canadienne japonaise.

Sous le thème de l'histoire des femmes, la commémoration de Mona Gordon Wilson (1894–1981), un autre personnage historique national, visait à reconnaître l'importance du travail de cette femme pour établir et améliorer l'accès aux soins de santé publique des Canadiens vivant à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et même ailleurs. En plus de servir sous les drapeaux lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, elle a travaillé sans relâche à l'élargissement des services infirmiers à l'Île-du-Prince-Édouard pour que ceux-ci comprennent désormais la vaccination, l'hygiène dentaire et les soins aux tuberculeux, jetant ainsi les bases du programme de santé publique de la province.

Au cours des années précédentes, Parcs Canada avait rendu compte des désignations ministérielles plutôt que des commémorations. En 2010-2011, l'Agence s'est intéressée davantage aux commémorations (plaques commémoratives) pour mieux mettre en évidence l'ampleur de la participation de l'Agence au Programme de désignation d'importance historique nationale et les autres responsabilités qu'elle assume telles que la rédaction des messages commémoratifs, l'organisation des cérémonies de dévoilement et l'installation des plaques.

Figure 5 :

Commémorations ministérielles en 2010-2011 par type et par thème sous-représenté

Type	TOTAL DES COMMÉMORATIONS	THÈMES SOUS-REPRÉSENTÉS					Total
	Nombre	Communautés ethnoculturelles	Femmes	Histoire des Autochtones	Communautés ethnoculturelles & Femmes	Pourcentage	
Lieux	14	1	0	2	0	21 %	3
Personnages	11	1	2	1	1	45 %	5
Événements	10	2	1	0	0	30 %	3
Total	35	4	3	3	1	31 %	11

Source : Base de données du Secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et Répertoire des désignations d'importance historique nationale au Canada

Remarque : Les totaux pourraient ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

LEÇONS APPRISSES

Parcs Canada attribue une part importante de son succès aux relations positives et productives qu'elle essaie d'établir et de maintenir avec les groupes qui démontrent l'intérêt et l'implication les plus marqués dans son travail. L'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation exige un grand engagement de la part des gouvernements provinciaux et des peuples autochtones. La désignation et la commémoration de personnages et d'événements historiques exigent également la participation active d'intervenants, de partenaires et de communautés.

Au cours des dernières années, l'influence positive de ces relations est devenue évidente dans les progrès que Parcs Canada a faits dans la protection du patrimoine terrestre et marin d'importance nationale et l'identification de candidats à de nouvelles nominations commémoratives pour assurer la représentation de toute la diversité historique du pays. L'une des principales raisons de ces progrès est que la plupart des organisations et des groupes concernés partagent une vision et une démarche communes en ce qui a trait à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel national.

Cette prise de conscience de la part de l'Agence l'a amenée à apporter des changements au processus des évaluations de faisabilité pour l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation en mettant l'accent sur l'établissement et le maintien de relations de collaboration. Tout en continuant de rassembler de l'information sur la valeur naturelle et culturelle des sites proposés, l'Agence s'efforce de comprendre les défis auxquels, dans chaque cas, les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les peuples autochtones et les communautés locales sont confrontés et de proposer des solutions éventuelles ou des mesures de gestion qui permettraient de les surmonter.



Réserve d'aire marine nationale de conservation du Canada et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (C.-B.)
©Parcs Canada, Photo : Wayne Lynch

Activité de programme 2 :

CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description de l'activité de programme

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés par des tiers ou leur appartenant; la protection et la gestion de ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme exige également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations d'aujourd'hui et de demain jouissent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
240 482	241 313	215 947

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
1 283	1 234	49

Du montant total des autorisations obtenues par Parcs Canada, 240,5 millions de dollars proviennent du Budget principal des dépenses. Les dépenses prévues et le total des autorisations de l'Agence n'ont guère changé. Les dépenses réelles ont été moins élevées que le total des autorisations, l'écart étant de 25,4 millions de dollars, ce qui est dû principalement aux changements de priorités et de programmes.



Lieu historique national du Canada du Fort-Battleford (Sask.)
©Parcs Canada, Photo : Kevin Hogarth

Résultat attendu

Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.

INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLE ET DATE PRÉVUE POUR L'ATTEINDRE	ÉTAT DU RENDEMENT
Le pourcentage des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré	20 parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2014	Le rendement sera évalué en 2014 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant
Le pourcentage des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible qui s'est amélioré	70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de cinq ans	Passablement atteinte
	70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs aux pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de cinq ans	Dépassée

Définition du concept d'intégrité commémorative : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx

Politique sur la gestion des ressources culturelles : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/poli/princip/sec3.aspx>

Liste des lieux historiques nationaux du Canada administré par Parcs Canada : http://www.pc.gc.ca/progs/lhn-nhs/recherche-search_f.asp?s=1

SOMMAIRE ET ANALYSE DU RENDEMENT

Au 31 mars 2011, les 42 parcs nationaux avaient tous identifié des indicateurs clés d'intégrité écologique, alors que seulement 39 d'entre eux l'avaient fait en 2008-2009. Trente parcs avaient déterminé l'état d'un ou de plusieurs de ces indicateurs (contre seulement 25 en 2008-2009) et 24^{ix} avaient constaté au moins une tendance (contre 23 en 2008-2009). Le rendement de Parcs Canada en ce qui concerne l'amélioration des indicateurs écologiques sera évalué de nouveau en 2014 par rapport aux éléments de référence inventoriés en 2008-2009. L'objectif d'amélioration d'un indicateur d'intégrité écologique dans 20 des parcs nationaux d'ici mars 2014 concerne 32 parcs dans les régions du sud.

En 2010-2011, 50 pour 100 (2 sur 4) des lieux historiques nationaux qui avaient obtenu une mauvaise cote en 2005-2006 pour l'élément relatif à l'état des ressources culturelles de l'intégrité commémorative ont vu cette cote s'améliorer; il en va de même pour 75 pour 100 (3 sur 4) des sites qui avaient obtenu une mauvaise cote en 2005-2006 pour les éléments de l'intégrité commémorative relatifs aux pratiques de gestion choisies.

Amélioration de l'intégrité écologique

En 2010-2011, dans le cadre de l'initiative Agir sur le terrain, Parcs Canada a mis en œuvre des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans 24 parcs nationaux. La figure 6 donne des exemples en fournissant les détails de six projets.

Les améliorations au niveau des indicateurs d'intégrité écologique peuvent se produire de l'une des trois manières suivantes : amélioration de l'état de l'indicateur (par exemple : de « faible » à « passable » ou de « passable » à « bon »); amélioration de la tendance de l'indicateur (par exemple de « à la baisse » à « stable »); ou atteinte d'objectifs d'efficacité de gestion. Étant donné que les indicateurs d'intégrité écologique représentent des écosystèmes complexes qui sont parfois lents à réagir aux interventions de gestion, la troisième méthode mesure la réalisation de résultats d'intégrité écologique à une plus petite échelle (par exemple, amélioration de 15 pour 100 du ratio graminées indigènes/graminées exotiques dans le domaine de la restauration).

Parcs Canada a continué à élaborer des programmes de surveillance de l'intégrité écologique qui mesurent et signalent l'état écologique dans les parcs situés dans le Nord ainsi que les changements qui s'y produisent. Étant donné la grandeur et la situation éloignée de ces parcs nationaux, des outils de télédétection par satellite seront un élément important des programmes de surveillance des parcs. En 2010-2011, dans le cadre du programme ParkSPACE financé par l'Agence spatiale canadienne, Parcs Canada, en collaboration avec les scientifiques du Centre canadien de télédétection, s'est concentrée sur l'élaboration de 16 protocoles de surveillance par satellite spécialement conçus pour mesurer les changements dans les écosystèmes arctiques. L'équipe de ParkSPACE a aussi élaboré un projet de plan opérationnel qui détermine les tâches requises et évalue les ressources humaines et financières requises à long terme pour mesurer l'intégrité écologique par télédétection – ce qui constitue un deuxième livrable important du programme ParkSPACE. Certains outils de ParkSPACE sont déjà utilisés pour concevoir et appliquer des programmes de surveillance des populations fauniques.

Prises globalement, les réalisations accomplies par Parcs Canada dans ses efforts de gestion active contribuent à l'amélioration de l'intégrité écologique des parcs nationaux. Ses actions de conservation directes et concrètes sur le terrain, telles que la restauration de cours d'eau, les brûlages dirigés la gestion d'espèces surabondantes, contribuent à améliorer l'intégrité écologique et à réduire les risques associés aux forces environnementales telles que le changement climatique, les espèces menacées, les espèces envahissantes et la régression de la biodiversité. Des écosystèmes intacts et en santé jouent un rôle important en ce qui a trait à la capacité de l'Agence à fournir aux Canadiens et Canadiennes des expériences significatives et un rôle crucial pour la préservation de nos parcs au profit des générations futures. Avec la mise en place d'un système de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique, l'établissement de principes et de lignes directrices nationales en matière de restauration écologique, et l'exécution d'initiatives pluriannuelles ciblées de gestion active et de restauration, Parcs Canada est bien placée pour réaliser des améliorations en matière d'intégrité écologique d'ici 2014.

Figure 6 :
Exemples de projets Agir sur le terrain et leurs réalisations

PARC NATIONAL	INDICATEUR D'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE À AMÉLIORER	OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET	RÉALISATIONS DU PROJET EN 2010-2011	AMÉLIORATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ATTENDUE D'ICI 2014
PN Banff, des Glaciers, Jasper, Kootenay, des Lacs-Waterton, du Mont-Revelstoke et Yoho	Aquatique	Reconnecter nos cours d'eau et en restaurer la qualité	Restauration prioritaire de trois ponceaux pour améliorer la connectivité des systèmes aquatiques Cartographie de sept traverses additionnelles et projets de restauration en cours	Amélioration de la tendance de l'indicateur
PN Fundy	Eau douce	Améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques	Activités de restauration du niveau d'eau de ruisseaux pour améliorer le rivage et restaurer les débits Installation de dispositifs dans l'eau et enlèvement de ponceaux suspendus pour améliorer l'habitat des poissons et assurer la connectivité des cours d'eau pour faciliter la mobilité des espèces – résultat observé peu de temps après la fin de ces travaux Plantation d'arbres et d'arbustes pour accroître la biodiversité naturelle des rivages – résultat observé : accroissement de la faune	Les objectifs d'efficacité de la gestion seront atteints

PARC NATIONAL	INDICATEUR D'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE À AMÉLIORER	OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET	RÉALISATIONS DU PROJET EN 2010-2011	AMÉLIORATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ATTENDUE D'ICI 2014
Réserve de PN et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas	Ruisseaux	Restaurer l'intégrité écologique de ruisseaux et de zones riveraines affectés par l'exploitation forestière au moyen de la réhabilitation de l'écosystème et de son fonctionnement	<p>Ensemble d'activités de restauration de l'habitat du saumon sur 410 mètres de cours d'eau prioritaires</p> <p>Installation de 17 dispositifs dans les cours d'eau pour protéger les lieux de frai du saumon</p> <p>Conception et mise en œuvre d'activités de restauration forestière, notamment par le comblement de lacunes et la protection des sous-bois pour restaurer les habitats forestiers dégradés qui bordent des cours d'eau ciblés</p> <p>Collecte d'un stock de saumons géniteurs et finalisation des activités d'alevinage pour leur introduction dans les zones de frai en 2011</p>	Amélioration de la tendance de l'indicateur
PN de l'Île-du-Prince-Édouard, Kejimikujik et Kouchibouguac	Côtier	Réintroduire le pluvier siffleur (espèce menacée) dans les parcs nationaux de la région Atlantique	<p>Mise en place de stratégies de gestion des prédateurs et d'élevage en captivité pour accroître les populations de pluviers siffleurs</p> <p>Mise à l'essai et utilisation de stratégies de gestion des prédateurs pour protéger les nids</p> <p>Atteinte de l'objectif de productivité de 1,65 oisillon par couple aux PN Kouchibouguac et Kejimikujik</p> <p>Mise à l'essai de techniques d'élevage en captivité comme outil de réinsertion accélérée de l'espèce</p> <p>Prise en charge de 4 œufs abandonnés et réinsertion dans la population de deux oisillons élevés en captivité</p>	Amélioration de la tendance de l'indicateur
PN Kouchibouguac	Côtier	Améliorer la santé de l'estuaire	<p>Atténuation de la régression des populations de poissons par la mise en œuvre de programmes de retrait de permis de pêche commerciale</p> <p>Retrait des permis de 28 des 34 pêcheurs de palourdes, de 16 des 19 pêcheurs d'éperlans, de 10 des 14 pêcheurs d'anguilles et de 5 des 6 pêcheurs de gaspareaux (faux harengs) – résultat : meilleures prises rapportées pour la pêche récréative</p> <p>Réintroduction de 35 000 tacons (saumons juvéniles) dans deux rivières pour améliorer l'état de la population de saumons et contribuer à la réintroduction des populations de saumon de l'Atlantique</p> <p>La réintroduction prévue de 15 000 tacons additionnels a été empêchée pour cause de maladie dans les écloseries(alevinières); une nouvelle démarche sera élaborée et de nouvelles réintroductions auront lieu ultérieurement</p>	Amélioration de la tendance de l'indicateur

PARC NATIONAL	INDICATEUR D'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE À AMÉLIORER	OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET	RÉALISATIONS DU PROJET EN 2010-2011	AMÉLIORATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ATTENDUE D'ICI 2014
PN des Lacs-Waterton	Terrestre	Améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes terrestres	<p>Plantation d'environ 1 000 pousses de plantes indigènes pour restaurer la flore locale</p> <p>Brûlages dirigés à 11 endroits choisis en fonction de leurs chances de succès</p> <p>Contrôle actif de 30 espèces de plantes non indigènes par des moyens mécaniques et chimiques pour réduire la présence des plantes invasives exotiques</p> <p>Ensemencement d'une série d'espaces de restauration dans l'ancienne décharge pour restaurer le couvert de fétuque par la collecte, la plantation et la propagation de graines</p> <p>Projet différé de brûlages dirigés pour restaurer le cycle naturel du feu (un processus écologique important pour les prairies) en raison de l'abondance des pluies saisonnières. Collecte de données de référence qui seront utilisées pour fixer des cibles de gestion efficace et affiner les projets de brûlages dirigés des années à venir</p>	Amélioration de la tendance de l'indicateur



Parc national du Canada Fundy (N.-B.)
©Parcs Canada, Photo : Chris Reardon

Amélioration de l'intégrité commémorative

Chaque année, Parcs Canada effectue au niveau du site une réévaluation ciblée de tous les éléments de l'intégrité commémorative qui ont obtenu une cote faible cinq ans plus tôt. En 2010-2011, l'Agence a fait une réévaluation aux quatre lieux historiques nationaux qui avaient obtenu une cote faible en 2005-2006 pour l'élément de l'intégrité

commémorative relatif à l'état des ressources culturelles, et aux quatre sites qui, la même année, avaient obtenu une cote faible pour les pratiques de gestion choisies. Cinquante pour 100 des sites (2 sur 4) réévalués pour l'état des ressources culturelles ont vu leur cote s'améliorer tandis que 75 pour 100 d'entre eux (3 sur 4) ont également obtenu une cote améliorée pour les pratiques de gestion choisies. Pour plus de détails, consultez les figures 7 et 8.

Figure 7 :

Résultats des réévaluations 2010-2011 des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible en 2005-2006 pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX AYANT REÇU UNE COTE FAIBLE	COTE 2010-2011	ÉTAT D'AVANCEMENT	ÉTAT DU RENDEMENT
LHN de la Forteresse-de-Louisbourg	Faible	Les ressources culturelles sont constamment soumises aux atteintes de deux dangers qui ont sur elles un effet significatif : l'érosion côtière et la poussée de la végétation. Dans certains cas, les atteintes que subissent les ressources sont telles que leur cours ne peut plus être renversé. Il en résulte que la cote de l'élément relatif à l'état de ces ressources demeure faible en dépit des efforts d'amélioration effectués au cours des cinq années. Les efforts pour sauver l'archéologie et présenter les ressources par d'autres moyens ainsi que ceux pour élaborer un plan de conservation du patrimoine côtier se poursuivent. Bien qu'ils soient importants pour atténuer l'impact de certaines des atteintes causées par les forces de la nature sur ce lieu, ils ne permettent pas de renverser la situation pour le moment.	Ne satisfait pas aux attentes
LHN des Hauteurs-de-Queenston	Bon	Le monument Brock est une composante très en vue du parc des Hauteurs-de-Queenston, un lieu historique national commémorant la guerre de 1812. Des travaux pour gérer l'ensemble des difficultés concernant sa conservation ont été entamés en 2007-2008. Ceux-ci ont notamment permis de stabiliser le mortier des parements de pierre et, ce faisant, de prévenir les infiltrations d'eau.	Satisfait à toutes les attentes
LHN de l'Île-Navy	Faible	La surveillance des côtes réalisée en 2007 et 2008 a montré que l'érosion progressait à un rythme alarmant. Les hauts niveaux d'eau dans la rivière Niagara ont occasionné de sérieux dommages aux plages des basses îles qui, auparavant, constituaient un important tampon contre l'érosion des bocages côtiers. De temps à autre, la situation des ressources archéologiques est placée sous surveillance et des travaux de sauvetage archéologique sont entrepris. Toutefois, l'érosion représente toujours une menace pour les ressources culturelles de l'île.	Ne satisfait pas aux attentes
LHN du N.C.S.M. <i>Haida</i>	Passable	Dans ce site, des améliorations ont été apportées à la superstructure du pont du navire. D'autres composantes particulières ont également été restaurées, dont le système électrique et divers espaces intérieurs. La condition d'ensemble des objets historiques associés au navire a été améliorée grâce aux travaux de conservation auxquels ont été soumis plusieurs objets et à l'amélioration des conditions d'entreposage.	Satisfait à toutes les attentes

Source : Banque de données sur l'intégrité commémorative de Parcs Canada

Figure 8 :

Résultats des réévaluations 2010-2011 des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible en 2005-2006 pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX AYANT REÇU UNE COTE FAIBLE	COTE 2010-2011	ÉTAT D'AVANCEMENT	ÉTAT DU RENDEMENT
LHN du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding	Passable	Cette amélioration est principalement due au parachèvement de l'inventaire des aménagements paysagers et de leur composition, à l'amélioration de la tenue des dossiers ainsi qu'aux pratiques de surveillance et d'entretien liées aux ressources culturelles. Le parc fait l'objet d'un plan de gestion intégrée qui veille à la communication des valeurs historiques du site, à la réutilisation adaptative des bâtiments, ainsi qu'à l'expérience globale des visiteurs et aux possibilités d'éducation publique.	Satisfait à toutes les attentes
LHN Dalvay-by-the-Sea	Passable	Les améliorations ont consisté notamment en la réalisation d'une évaluation de l'incidence sur les ressources culturelles après la construction à proximité d'une éolienne, l'amélioration de la communication et de la collaboration parmi le personnel de Parcs Canada et l'amélioration de l'accès à la documentation nécessaire à la gestion du site.	Satisfait à toutes les attentes
LHN de l'Île-Navy	Faible	En raison de l'accès limité au site, les lacunes identifiées lors de l'évaluation continuent de menacer les ressources culturelles. Parcs Canada reconnaît la nécessité de développer des stratégies intégrées pour lutter contre l'érosion et la croissance de la faune et de la végétation.	Ne satisfait pas aux attentes
LHN du N.C.S.M. <i>Haida</i>	Passable	L'amélioration de la cote est la conséquence des travaux prioritaires qui ont été effectués sur le pont du navire et les collections d'objets historiques qui lui sont associées. Parcs Canada se penche actuellement sur l'orientation stratégique de la collection, l'état de la coque et la structuration d'un plan d'entretien.	Satisfait à toutes les attentes

Source : Banque de données sur l'intégrité commémorative de Parcs Canada

Depuis 2007, année où Parcs Canada a entrepris la réévaluation des lieux ayant obtenu une cote faible dans l'évaluation des éléments d'intégrité commémorative, des améliorations ont été effectuées dans 17 lieux sur 21 grâce aux investissements de Parcs Canada. Soixante-sept pour 100 des lieux (8 sur 12) qui avaient une cote faible pour l'élément Intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles ont amélioré leur cote, tandis que 80 pour 100 (12 sur 15) ont amélioré leur cote pour l'élément relatif aux pratiques de gestion choisies, ce qui a contribué à l'amélioration de l'intégrité commémorative globale des lieux historiques nationaux. Les investissements se poursuivent et la tendance de l'intégrité commémorative continue d'être à la hausse d'année en année puisque l'on constate plus d'améliorations que de baisses de la cote d'évaluation.

En 2010-2011, la cote globale d'intégrité commémorative est passée à 6,8 sur 10, dépassant ainsi la cible de 2013 établie à 6,6. L'accélération des progrès peut être attribuée en partie à l'augmentation des fonds d'investissement mis à la disposition de Parcs Canada par le Plan d'action économique du Canada. Voici quelques exemples de ces investissements:

- **Lieu historique national du Fort-McNab, Nouvelle-Écosse** – Réparation du toit, réparation des structures en béton, installation des canons originaux et aménagement paysager.
- **Lieu historique national du Fort-Langley, Colombie-Britannique** – Remplacement du toit et des poutres en mauvais état à l'entrepôt, recherche de solutions pour les problèmes d'eau, traitement de l'extérieur du bâtiment,

améliorations apportées aux systèmes de sécurité et d'extinction d'incendie.

- **Lieu historique national du N.C.S.M. Haida** – Réparations effectuées au pont du canon 3/50 et à la plage arrière, ce qui a permis d'arrêter la pénétration d'eau dans les compartiments situés au-dessous.

LEÇONS APPRISSES

Les efforts de conservation exigent une méthode solide permettant de mesurer l'état et l'évolution au cours du temps de nos ressources naturelles et culturelles afin que l'on puisse déterminer les priorités en matière d'entretien et d'amélioration. Cela est vrai tant sur le plan de l'intégrité écologique dans nos parcs nationaux que sur celui de l'intégrité commémorative dans nos lieux historiques nationaux.

Les facteurs qui ne dépendent pas de la volonté de Parcs Canada, tels que les changements climatiques, les espèces exotiques envahissantes, l'usage public et les catastrophes naturelles, peuvent influencer sur l'intégrité commémorative et l'intégrité écologique et jouer un rôle dans la réussite des interventions de gestion. C'est pourquoi il faut mieux comprendre ces situations incontrôlables, les prévoir, y réagir et s'en remettre.

Il faut déployer des efforts de contrôle pour être en mesure de déterminer les interventions de gestion à assurer, d'autant plus que la réussite d'une restauration ne peut se voir qu'à long terme. Parcs Canada continue à élaborer et à mettre en œuvre des activités de contrôle et de restauration.

Un autre point tout aussi important est l'avantage de disposer en tout temps d'une détermination précise des besoins d'assainissement ainsi que des plans de base des projets justifiés par une évaluation des impacts environnementaux. Cela a été prouvé par le fait qu'un certain nombre de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux étaient prêts à jouer un rôle important dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.



Parc national du Canada de Prince Albert (Sask.)
©Parcs Canada, Photo : Kevin Hogarth

Activité de programme 3:

APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens et Canadiennes à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada joint les Canadiens et Canadiennes au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
29 371	51 052	50 823

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
293	410	117

Le total des autorisations de Parcs Canada comprend 29,4 millions de dollars acquis par le processus du Budget principal des dépenses et 21,7 millions de dollars en ajustements principalement pour tenir compte des changements de priorités et de programmes, soit un total de 51,1 millions.



Parc national du Canada Kouchibouguac (N.-B.)
©Parcs Canada, Photo : Barrett & MacKay

Résultat attendu

Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.

INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLE ET DATE PRÉVUE POUR L'ATTEINDRE	ÉTAT DU RENDEMENT
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	Le rendement sera évalué en 2014 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	Le rendement sera évalué en 2014 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant

SOMMAIRE ET ANALYSE DU RENDEMENT

En 2010-2011, Parcs Canada a entrepris des initiatives de célébration et de sensibilisation du public ainsi que des initiatives médiatiques pour joindre, inspirer et mobiliser la population canadienne. Grâce au sondage national qu'elle a mené en 2008-2009, Parcs Canada a appris que 53 pour 100 des Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux et que 67 pour 100 appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux nationaux qu'elle administre. L'Agence travaille actuellement à accroître ces pourcentages d'ici 2014, en joignant les Canadiens et Canadiennes là où ils se trouvent et en leur fournissant des occasions pertinentes d'interagir avec Parcs Canada.

En 2010-2011, l'Agence a entrepris un certain nombre d'initiatives pour inciter la population à célébrer et à apprécier son patrimoine naturel et culturel. Parcs Canada a célébré le 125^e anniversaire du premier parc national du Canada, le parc national Banff, en publiant un livre commémoratif intitulé *Les parcs nationaux du Canada : une célébration*. Le livre, produit par Canopée, a été mis en vente dans plus de 130 librairies du pays. En octobre 2010, la Monnaie royale canadienne a émis une pièce d'un kilo en argent représentant les caractéristiques les plus remarquables du parc national Banff. Un dollar commémoratif en argent a également été émis en janvier 2011 pour célébrer le centenaire de Parcs Canada.

Parcs Canada s'est efforcée d'atteindre, de manière concertée, la population canadienne au moyen de multiples plateformes médiatiques et avec l'aide de divers partenaires. Sur le plan

de la radiotélédiffusion, le 125^e anniversaire du Parc national Banff a été souligné par une capsule de l'émission « Breakfast with Jeff » sur CTV, qui a été présentée en direct depuis le parc. Trois épisodes de l'émission Rick Mercer Report (CBC) ont présenté les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et le travail du personnel de Parcs Canada. Une série télévisée en 13 épisodes sur Planet Echo (réseau de télévision des Autochtones) intitulée « The Remarkables » a présenté de brefs segments sur les parcs nationaux visant à inciter les enfants et les adultes à célébrer l'environnement du Canada et à en prendre soin. Une autre série en 13 épisodes intitulée « Projet des parcs nationaux » a combiné les meilleurs talents du pays en musique et en cinéma avec la grandeur des parcs nationaux du Canada. La série télévisée a été diffusée en première mondiale sur le canal Discovery World HD en mars 2011 et des comptes rendus promotionnels ont été diffusés à l'émission « ETalk » sur CTV et dans le *National Post*. Sept nouveaux épisodes de l'émission « A Park for All Seasons » présentée pour la première fois en janvier 2010 ont été diffusés entre janvier et mars 2011 au canal Oasis High Fidelity HDTV. De plus, des reprises d'une ancienne série télévisée intitulée « Great Canadian Parks » (1996) réalisée avec la collaboration de Parcs Canada ont été présentées à TVO (télévision de l'Ontario). Trente-sept épisodes ont été diffusés en 2010-2011.

Parcs Canada a profité des médias sociaux en lançant une page Facebook et en ouvrant un compte Twitter. Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada a envoyé 1 455 microbillets (une moyenne de quatre microbillets par jour) et près de 7 000 personnes la suivent sur Facebook ou sur Twitter.

Parcs Canada a également joint les Canadiens et les Canadiennes au moyen des médias imprimés. En 2010-2011, l'Agence et les lieux patrimoniaux nationaux du Canada ont fait l'objet d'articles dans des revues populaires (*Canadian Geographic* et *Maclean's*), dans des magazines de voyage (*Destinations* de VIA Rail et *Up!* de West jet) et dans des magazines de créneau (*Histoire Canada, explore* et *Archaeology*). Un bon nombre de ces publications ont des composantes Web connexes telles que des pages Web spéciales ou des versions d'articles en ligne comportant plus de détails interactifs. Des reportages sur Parcs Canada et sur les lieux patrimoniaux nationaux ont été publiés dans des journaux nationaux (*le Globe & Mail* et *le National Post*), et une série spéciale célébrant le centenaire de Parcs Canada a débuté en mars 2011.

Parcs Canada a également présenté les lieux patrimoniaux nationaux aux Canadiens et aux Canadiennes au moyen de diverses activités de sensibilisation. En collaboration avec VIA Rail, l'Agence a placé des interprètes en uniforme à bord du train l'Océan entre Miramichi et Halifax, au cours de l'été 2010. Dans le cadre de ce programme pilote le personnel de Parcs Canada a interagi avec près de 4 000 passagers au cours d'une période de dix semaines. Sur la côte Ouest, de juin à septembre 2010, le Programme des naturalistes côtiers a fourni des renseignements sur les parcs nationaux et les milieux marins à près de 200 000 personnes au cours d'environ 1 206 traversées de Vancouver à Victoria sur les bateaux de BC Ferries. Pour les deux activités, les commentaires des passagers ont indiqué que l'expérience vécue avait renforcé leur intérêt pour la nature, l'histoire et les lieux patrimoniaux ainsi que leur volonté d'en apprendre plus à ce sujet.

Finalement, dans le cadre du programme Le meilleur emploi d'été au Canada, 32 étudiants d'université ont passé leur été à s'informer sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et ont produit des vidéos sur leur expérience. Cinq des 32 films ont été sélectionnés et présentés au 35^e Festival du film de montagne de Banff en novembre 2010. Les films ont ensuite été présentés dans 21 villes du pays entre le 4 décembre et le 31 mars au cours de la tournée du festival. Les cinq vidéos ont été vues plus de 6 000 fois depuis janvier 2011 sur le canal YouTube de Parcs Canada.

Parcs Canada a également planifié ou amélioré un certain nombre d'initiatives en 2010-2011 pour joindre les Canadiens et les Canadiennes là où il résident, travaillent et jouent, et elle les dévoilera en 2011-2012 dans le cadre des célébrations de son centenaire. Ces initiatives sont destinées à élargir l'influence de Parcs Canada dans les plus grandes

zones urbaines du pays, où vivent trois Canadiens sur dix, à sensibiliser la population à l'existence de l'Agence et à susciter un sens de fierté à l'égard du réseau des lieux patrimoniaux nationaux du Canada. Les initiatives, qui réservent une place spéciale à la jeunesse, comprennent une présence médiatique, des événements spéciaux et d'autres occasions de mobilisation.

LEÇONS APPRISES

Beaucoup de choses occupent le temps et l'attention des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada a appris que pour atteindre et mobiliser la population de façon à ce qu'elle découvre, apprécie et soutienne les lieux patrimoniaux nationaux, elle doit être proactive et présente d'une manière soutenue au lieu d'organiser des activités spéciales et occasionnelles. C'est l'incidence cumulative à long terme de sa présence qui influencera l'appréciation globale des Canadiens et des Canadiennes et leur soutien aux lieux patrimoniaux nationaux en les gardant dans leur esprit et permettra à Parcs Canada de progresser dans l'atteinte de ses objectifs. Parcs Canada bâtira sur les efforts déployés en 2010-2011 pour relier les Canadiens et les Canadiennes, là où ils résident, travaillent et jouent, avec les lieux patrimoniaux nationaux pendant les célébrations de son centenaire en 2011-2012.

Parcs Canada apprécie la contribution précieuse des intervenants et des partenaires dans la réalisation de son mandat. Elle reconnaît également que pour élargir sa portée par des activités médiatiques et des efforts de sensibilisation, surtout dans les plus grandes zones urbaines du Canada, elle doit travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. En 2010-2011, Parcs Canada a travaillé avec une combinaison diversifiée d'organismes publics et sans but lucratif. Grâce au sondage qu'elle a mené en 2009 sur l'engagement des intervenants et des partenaires, Parcs Canada a appris que les intervenants et les partenaires aimeraient qu'il y ait plus d'occasions significatives permettant de s'engager envers l'Agence. Par exemple, les organisations écologiques qui essaient de faire naître un amour de la nature parmi les jeunes du pays pourraient être motivées à participer à la création de terrains de jeux basés sur la nature dans des zones urbaines, s'inspirant des parcs nationaux. À cette fin, en 2011-2012, Parcs Canada cherchera toute une gamme de possibilités pertinentes de mobiliser les intervenants et les partenaires d'une manière qui s'harmonise avec leurs intérêts, mais qui aide également l'Agence à atteindre les Canadiens là où ils résident, travaillent et jouent et à susciter un attachement au patrimoine culturel et naturel.



Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (Qc)
©Parcs Canada, Photo : Nelson Boisvert

Activité de programme 4 :

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Description de l'activité de programme

Ce programme appuie les occasions offertes aux quelque 22 millions de Canadiens, Canadiennes et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes, notamment ceux liés à la prévention et à l'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur. Ceci est ensuite suivi du départ et la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
267 901	337 640	347 803

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
1 962	2 189	227



Lieu historique national du Canada du Fort- Témiscamingue (Qc)
©Parcs Canada, Photo : Éric Le Bel

Le total des autorisations de Parcs Canada comprend 267,9 millions de dollars acquis par le processus du Budget principal des dépenses et 69,7 millions de dollars en financement additionnel reçu en grande partie dans le cadre du Plan d'action économique du Canada pour les améliorations à apporter aux lieux historiques nationaux et aux installations des visiteurs, soit un total de 337,6 millions. Les dépenses réelles ont dépassé le total des autorisations de 10,2 millions de dollars et reflètent principalement les investissements de Parcs Canada dans les améliorations apportées aux lieux historiques nationaux et aux installations des visiteurs en plus du financement reçu par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada.

Résultat attendu

Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLE ET DATE PRÉVUE POUR L'ATTEINDRE	ÉTAT DU RENDEMENT
Le pourcentage des visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux	En moyenne, 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent la place significative pour eux	Atteinte en grande partie
Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite	En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite	Dépassée
Le pourcentage de visiteurs qui sont très satisfaits de leur visite	En moyenne, 50 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont très satisfaits de leur visite	Dépassée

SOMMAIRE ET ANALYSE DU RENDEMENT

Chaque année, Parcs Canada mène le sondage du Programme d'information sur les visiteurs dans des parcs nationaux et lieux historiques nationaux sélectionnés pour déterminer le niveau de satisfaction des visiteurs en ce qui concerne les produits et services offerts à l'endroit visité. En 2010-2011, l'Agence a réalisé le sondage dans quatre parcs nationaux et quinze lieux historiques nationaux.

Parcs Canada a atteint en grande partie son objectif de rendement d'une moyenne de 85 pour 100 de visiteurs aux lieux soumis au sondage qui considèrent la place significative pour eux. En 2010-2011, en moyenne, 84 pour 100 de visiteurs aux lieux soumis au sondage ont indiqué que la place était significative pour eux. Au cours des trois dernières années, la moyenne annuelle globale est restée relativement stable, fluctuant de 86 pour 100 en 2008-2009 à 78 pour 100 en 2009-2010 et à l'actuel 84 pour 100.

En 2010-2011, Parcs Canada a dépassé les attentes ciblées en ce qui concerne la satisfaction des visiteurs aux endroits sondés. La moyenne générale des visiteurs qui se sont dits satisfaits et très satisfaits de leur visite à l'un des lieux de Parcs Canada ayant fait l'objet du sondage du Programme d'information sur les visiteurs en 2010-2011 est, respectivement, de 95 et 72 pour 100. Pour les 11 dernières années, la moyenne générale est de 95 et 69 pour 100 respectivement.

Importance significative

Parcs Canada a demandé aux visiteurs de dire si le parc national ou le lieu historique national qu'ils avaient visité avait une valeur significative pour eux, ce qui indiquerait leur sentiment d'attachement à ce lieu. Cette question a été posée pour la troisième année consécutive en 2010-2011. Les résultats des lieux soumis au sondage en 2010-2011 sont indiqués à la figure 9.



Figure 9 :

Pourcentage de visiteurs qui considèrent le parc/lieu significatif pour eux

LIEU SOUMIS AU SONDAGE	TOTAL
LHN du Canal-de-Lachine	73 %
LHN du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine	84 %
LHN du Complexe-Historique-de-Dawson	93 %
LHN de la Drague-Numéro-Quatre	92 %
PN Elk Island	79 %
LHN de l'Établissement-Ryan	89 %
LHN du Fort-Chambly	71 %
LHN du Fort-St. James	90 %
LHN de la Forteresse-de-Louisbourg	88 %
PN Fundy	72 %
PN de l'Île-du-Prince-Édouard	72 %
PN Kouchibouguac	78 %
LHN de Lower Fort Garry	91 %
LHN de la Maison-Laurier	87 %
LHN Marconi	89 %
LHN du Musée-du-Parc-Banff	77 %
LHN du Ranch-Bar U	94 %
LHN Rocky Mountain House	87 %
LHN Woodside	86 %
Moyenne pour le sondage de 2010-2011 seulement	84 %
Moyenne générale de l'Agence (3 ans)	83 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs (PIV)

Remarque : La valeur significative est évaluée depuis 2008. La moyenne générale est basée sur 48 lieux sondés entre 2008 et 2010

Les raisons pour lesquelles les visiteurs des lieux protégés de Parcs Canada acquièrent un sens d'attachement à ces lieux sont profondément personnelles et donc très diverses. Les commentaires des visiteurs sur les lieux soumis à un sondage en 2010-2011 ont révélé des thèmes semblables à ceux de l'an passé en ce qui concerne les motifs qui rendent ces lieux spéciaux pour eux. Pour certains visiteurs, passer du temps avec leur famille ou avec des amis, apprendre des choses sur l'expérience de vie de leurs ancêtres ou sentir l'aspect mystérieux d'un endroit visité pour la première fois suscitent un sentiment d'attachement. Pour d'autres, les activités de loisirs, qu'elles soient familières ou nouvelles, favorisent ce sentiment d'attachement personnel. Et pour d'autres encore, l'occasion de se renseigner davantage sur

un événement ou de s'adonner à leur passion pour l'histoire a laissé une impression durable dans leur cœur et leur esprit.

Les initiatives de Parcs Canada, telles que le nouveau programme Mon passeport Parcs, la diversification de l'hébergement, les activités récréatives et les activités d'initiation facilitent diverses possibilités d'attachement. Un personnel passionné et des programmes d'interprétation attrayants donnent vie de manière fascinante aux histoires des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation en comblant le besoin inhérent de certains visiteurs d'établir un lien avec le lieu visité par des interactions.

Pour comprendre les divers besoins et les intérêts des visiteurs et entrer en contact avec eux de manière pertinente, Parcs Canada utilise le Quotient explorateur, un outil qui fait correspondre les besoins, les intérêts, les attentes et les souhaits des visiteurs à des possibilités d'expérience qu'ils recherchent aux lieux patrimoniaux. Par exemple, le visiteur qui souhaite découvrir ses racines peut vouloir comprendre comment les histoires et les personnes associées à un lieu en particulier sont reliées à ses antécédents familiaux personnels, tandis que le visiteur qui souhaite se libérer l'esprit peut vouloir profiter d'une simple visite touristique en se relaxant et en tissant un lien avec le lieu visité.

Satisfaction des visiteurs

La satisfaction est une mesure subjective de l'expérience globale d'un visiteur et elle est basée sur sa propre évaluation de la façon dont sa visite a satisfait à ses attentes prédéterminées. Les services, les activités et les interactions avec le personnel contribuent au niveau de satisfaction du visiteur et la combinaison des choses qui sont importantes varie d'un visiteur à l'autre et, dans une certaine mesure, d'un lieu à l'autre. Une analyse préliminaire des résultats du sondage de 2010-2011 indique que six facteurs ont joué un rôle clé dans l'évaluation de la satisfaction des visiteurs à la suite de leur visite : le plaisir de la visite, le rapport qualité-prix, la qualité des services offerts sur place, l'état des installations pour visiteurs, la qualité des activités offertes sur place et la capacité du personnel de Parcs Canada à répondre à leurs besoins. En règle générale, on a retrouvé l'influence de ces facteurs de façon constante dans tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux soumis au sondage. Dans 5 des 19 lieux sondés, les activités familiales ont été mentionnées comme étant un élément important qui contribue à la satisfaction globale du visiteur.

En 2010-2011, pour 17 des 19 lieux sondés, l'objectif de 90 pour 100 de visiteurs se déclarant satisfaits et de 50 pour 100 se déclarant très satisfaits de leur visite a été atteint ou

dépassé. La moyenne générale des visiteurs qui se sont dits satisfaits et très satisfaits de leur visite est de 95 et 69 pour 100 respectivement – moyenne calculée sur une période de 11 ans. Parcs Canada atteint constamment son objectif de pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite. Les résultats des lieux soumis au sondage en 2010-2011 sont indiqués à la figure 10.

Figure 10 :
Pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite

LIEU SOUMIS AU SONDRAGE	SATISFAITS	TRÈS SATISFAITS
LHN du Canal-de-Lachine	96 %	62 %
LHN du Commerce-de-la-Fourrière-à-Lachine	98 %	81 %
LHN du Complexe-Historique-de-Dawson	98 %	75 %
LHN de la Drague-Numéro-Quatre	99 %	89 %
PN Elk Island	85 %	46 %
LHN de l'Établissement-Ryan	98 %	80 %
LHN du Fort-Chambly	96 %	72 %
LHN du Fort-St. James	97 %	76 %
LHN de la Forteresse-de-Louisbourg	95 %	77 %
PN Fundy	90 %	63 %
PN de l'Île-du-Prince-Édouard	88 %	48 %
PN Kouchibouguac	95 %	60 %
LHN de Lower Fort Garry	95 %	74 %
LHN de la Maison-Laurier	99 %	86 %
LHN Marconi	94 %	62 %
LHN du Musée-du-Parc-Banff	96 %	75 %
LHN du Ranch-Bar U	97 %	84 %
LHN Rocky Mountain House	95 %	74 %
LHN Woodside	100 %	91 %
Moyenne en 2010-2011	95 %	72 %
Moyenne générale de l'Agence (11 ans)	95 %	69 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs (PIV)

Remarque : La satisfaction est évaluée dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs depuis 2000-2001. La moyenne générale est basée sur 105 des 212 lieux administrés par Parcs Canada

Parcs Canada est fier du fait que les visiteurs des lieux patrimoniaux nationaux du Canada profitent de leur visite et en sont plus que satisfaits. L'Agence reconnaît également qu'il faut énormément de travail pour maintenir un niveau élevé de satisfaction des visiteurs dans tous ses lieux patrimoniaux, pour rester concurrentielle et pour refléter sa promesse aux Canadiens et Canadiennes. En 2010-2011, Parcs Canada a offert à plus de 4 000 employés une formation sur les normes d'un service de qualité afin d'améliorer l'expérience des visiteurs. Elle a continué à diversifier son offre d'hébergement (par exemple : yourtes, tentes-chalets, tipis, chambres d'hôtes) et ses activités récréatives (par exemple : cerf-volant de traction, vélo de montagne). Parcs Canada a également élargi l'utilisation de la technologie GPS pour les visites guidées dans trois des lieux soumis au sondage, en fournissant ainsi une nouvelle façon d'explorer les lieux patrimoniaux nationaux du Canada. L'Agence a aussi amélioré toute une série d'installations pour visiteurs tels que des centres d'accueil, des sentiers, des promenades de bois et des routes. Parcs Canada continue à créer ou à améliorer des activités et des programmes afin de favoriser le sentiment d'attachement personnel dans le cœur et dans l'esprit des Canadiens et Canadiennes et de rester pertinente à leurs yeux.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, Parcs Canada a apporté des améliorations aux lieux historiques nationaux et aux installations pour visiteurs. Voici quelques exemples d'investissements dans des projets qui ont contribué à améliorer l'expérience du visiteur et ont facilité la création d'un lien personnel avec les lieux patrimoniaux du Canada :

- **Parc national Banff, Alberta** – Parcs Canada a terminé le sentier de l'Héritage-de-Banff, qui est un sentier récréatif pavé, non motorisé et polyvalent, adapté notamment à la marche, au cyclisme et au patin à roues alignées. Servant à la fois de route de banlieue, d'attraction touristique et de lieu d'entraînement, il permet à ses utilisateurs de voyager en toute sécurité entre Canmore et Lake Louise.
- **Parc national de la Mauricie, Québec** – Parcs Canada a agrandi le pavillon multiservices de la Rivière-à-la-Pêche en ajoutant de nombreuses commodités à celles qui existaient déjà. Un espace a également été aménagé pour présenter des expositions mettant en valeur les efforts du parc en matière de restauration des écosystèmes.

- **Lieu national historique de Port-La-Joye – Fort-Amherst, Île-du-Prince-Édouard** – Parcs Canada a stabilisé la maison Newson et en a restauré l'extérieur. De plus, elle a rétabli les points de vue côtiers aux alentours du site.

LEÇONS APPRISSES

Parcs Canada comprend qu'il est essentiel de faire soi-même l'expérience des lieux patrimoniaux nationaux du Canada pour que naisse un sentiment personnel d'attachement. L'Agence comprend également que les gens veulent faire l'expérience de ces lieux et tisser des liens avec ceux-ci de différentes façons et pour différentes raisons et que leurs intérêts, leurs besoins et leurs attentes varient.

Les études de marché permettent à Parcs Canada de mieux comprendre les préférences des divers types de visiteurs et l'aident à faciliter des occasions d'expérience de la nature et de l'histoire de façons qui répondent aux besoins des Canadiens et Canadiennes. L'analyse des résultats du sondage des visiteurs de 2010-2011 illustre cette complexité. Combinée aux études de marché de Parcs Canada, cette analyse renforce la nécessité de prendre en considération ce qui inspire les visiteurs et de garder à l'esprit les éléments tangibles et intangibles de leur expérience, qui jouent tous un rôle direct dans leur satisfaction et contribuent à leur sentiment général d'attachement.

Parcs Canada sait qu'il y a encore des Canadiens et Canadiennes qui doivent visiter les lieux patrimoniaux nationaux du Canada et faire l'expérience de ce que des millions de personnes qui aiment et chérissent ces lieux ont déjà fait. Elle reconnaît que pour inciter les Canadiens et Canadiennes à visiter leurs lieux patrimoniaux nationaux, elle doit constamment sensibiliser le public, faire la promotion des lieux patrimoniaux de différentes manières et attirer des segments précis de la population au moyen d'occasions significatives. Parcs Canada continuera à entreprendre les initiatives mentionnées plus haut de façon à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes aient la possibilité d'établir un lien personnel avec les lieux que l'Agence administre.

Réserve de parc national du Canada Pacific Rim (C.-B.)
©Parcs Canada, Photo : Josh McCulloch



Activité de programme 5 :

INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

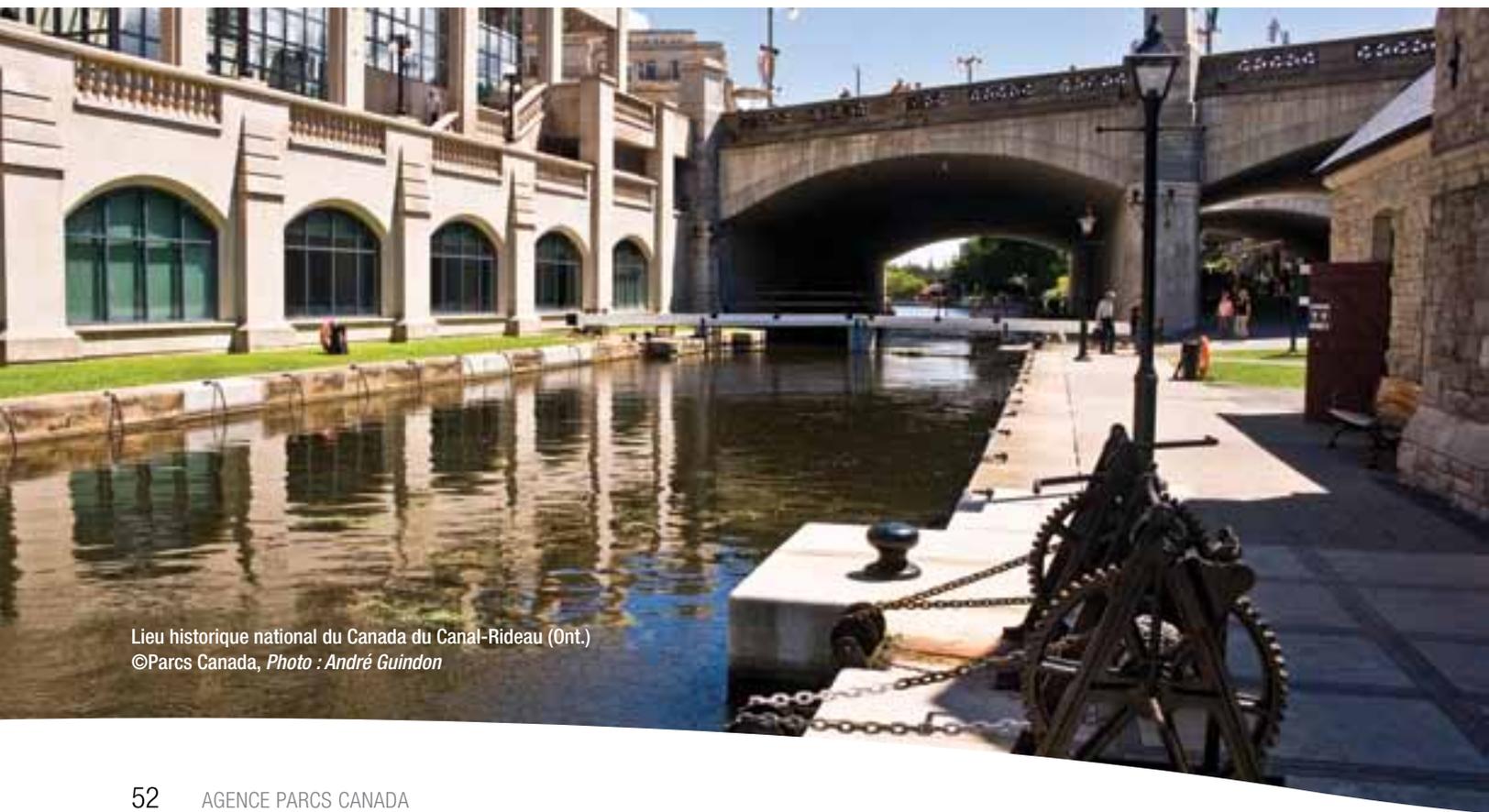
Description de l'activité de programme

Ce programme comporte la gestion, l'opération et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ce programme comporte également l'opération d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
161 344	181 920	162 422

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
333	254	79

Le total des autorisations de Parcs Canada comprend 161,3 millions de dollars acquis par le processus du Budget principal des dépenses et 20,6 millions de dollars en financement additionnel reçu en grande partie dans le cadre du Plan d'action économique du Canada pour les améliorations à apporter aux lieux historiques nationaux et aux installations des visiteurs, soit un total de 181,9 millions. Les dépenses réelles ont été moins élevées que le total des autorisations. L'écart a été de 19,5 millions de dollars principalement en raison des retards associés à l'élargissement de la route Transcanadienne dans le parc national Banff.



Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (Ont.)
©Parcs Canada, Photo : André Guindon

Résultat attendu

L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.

INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLE ET DATE PRÉVUE POUR L'ATTEINDRE	ÉTAT DU RENDEMENT
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013	Le rendement sera évalué en 2013 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant
Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et l'état de 25 % des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013	Le rendement sera évalué en 2013 Les progrès réalisés sont détaillés dans le texte suivant
Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état	Aucun jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état	Entièrement atteinte

SOMMAIRE ET ANALYSE DU RENDEMENT

En 2010-2011, Parcs Canada a investi 10,2 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état de ses biens contemporains des lotissements urbains.

En 2010-2011, Parcs Canada a investi 16 millions de dollars à maintenir ou à améliorer l'état de ses biens contemporains des voies navigables. L'Agence a également mis à jour la classification préliminaire des dangers que représentent les 204 barrages ou elle y a mis la dernière main.

Parcs Canada a atteint son objectif pour les routes de transit : elle n'a enregistré aucun jour de fermeture en 2010-2011 attribuable à l'état des biens. L'Agence a investi 96,7 millions de dollars pour entretenir et améliorer les autoroutes en 2010-2011.

Amélioration de l'état des biens contemporains des lotissements urbains

Parcs Canada fournit un certain nombre de services municipaux et connexes aux lotissements urbains suivants situés dans ses parcs nationaux : champ dans le parc national Yoho,

Lake Louise dans le parc national Banff, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton. Pour consulter les plans communautaires de ces lotissements urbains, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada à www.pc.gc.ca.

Parcs Canada suit normalement un cycle quinquennal pour faire l'évaluation de ses biens. Entre avril 2009 et mars 2011, étant donné que les efforts étaient axés sur l'exécution de projets associés au Plan d'action économique du Canada, l'Agence a remis certaines évaluations à plus tard. En date du 31 mars 2011, 30 évaluations préliminaires de biens contemporains des lotissements urbains avaient été effectuées.

En 2010-2011, 10,2 millions de dollars ont été investis par l'Agence et par l'entremise du Plan d'action économique du Canada sur les biens des lotissements urbains pour maintenir et améliorer leur condition. Les projets liés à l'amélioration de l'état des biens en cours en 2010-2011 sont décrits à la figure 11.

Figure 11 :

Projets visant à améliorer l'état des lotissements urbains

LOTISSEMENT URBAIN	BIEN	ÉTAT AVANT LE PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ÉTAT ATTENDU À LA FIN DU PROJET	DATE PRÉVUE DE FIN DE PROJET	DATE DE LA RÉÉVALUATION
Wasagaming	Lagoon	Mauvais	Rénovation du réseau d'égouts	Bon	Prolongation de ce projet pour de petites réparations et l'épandage des boues	Mars 2012
Waskesiu	Chemins du lotissement urbain	Passable et mauvais	Remplacement du revêtement et reconstruction de 12,5 km de chemins résidentiels sérieusement détériorés	Bon	En raison des conditions météorologiques, prolongation de la période de construction jusqu'en août 2011	S/O
	Installation de traitement des eaux usées	Mauvais	Amélioration des cellules n° 1 et n° 2 et installation de deux filtres intermittents à sable	Bon	Travaux terminés en mars 2011	S/O

Source : Base de données sur la gestion de projets liés au PAEC de Parcs Canada

L'information actuelle sur l'état des biens contemporains situés dans les cinq lotissements urbains est présentée à la figure 12. Sur un total de 378 biens des lotissements urbains, 44 pour 100 (166) sont actuellement en bon état, 28 pour 100 (105) dans un état passable, 18 pour 100 (70) en mauvais

état, 7 pour 100 (26) sont fermés, et les 3 pour 100 (11) qui restent ne sont pas cotés. Parcs Canada a mis à jour l'inventaire de ses biens en 2010-2011, réunissant un total révisé de 378 biens.

Figure 12 :

État des biens contemporains des lotissements urbains

LOTISSEMENT URBAIN	ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2009-2010						ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2010-2011					
	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué	Total	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué	Total
Field	16	3	0	0	0	19	20	4	0	0	0	24 ^x
Lake Louise	24	4	3	4	2	37	24	3	1	2	2	32 ^{xi}
Wasagaming	55	22	11	0	0	88	56	22	11	0	3	92 ^{xii}
Waskesiu	36	35	20	0	0	91	33	31	19	1	1	85 ^{xiii}
Waterton	30	44	39	24	0	137	33	45	39	23	5	145 ^{xiv}
Total	161	108	73	28	2	372	166	105	70	26	11	378
Pourcentage	43 %	29 %	20 %	7,5 %	0,5 %	100 %	44 %	28 %	18 %	7 %	3 %	100 %

Source : Base de données du Système de gestion des biens de Parcs Canada et base de données sur la gestion de projets liés au Plan d'action économique du Canada (PAEC)

Pour prendre des décisions éclairées, Parcs Canada a recouru à des pratiques saines, fondées sur l'évaluation technique des besoins et des risques, de même que sur les objectifs fixés dans les plans ministériels, de gestion et communautaires. L'Agence s'engage à des consultations de façon formelle et informelle auprès des intervenants et fait en sorte que les commentaires de ceux-ci soient intégrés dans les investissements recommandés en fonction des besoins prioritaires des lotissements urbains. Les résultats des consultations formelles sont pris en considération dans l'élaboration des plans communautaires des lotissements urbains.

De plus, dans la mesure du possible, Parcs Canada organise en temps voulu des activités d'entretien dans le but de prolonger la durée de vie des biens contemporains des lotissements urbains avant de devoir effectuer des investissements considérables. Parmi ces activités on peut mentionner : le scellage de fissures de la chaussée, le renouvellement d'équipement, la réfection de biens, des petites réparations et des inspections périodiques.

Amélioration de l'état des biens contemporains des voies navigables

Parcs Canada a investi l'argent provenant du Plan d'action économique du Canada dans l'amélioration de l'état des biens contemporains des voies navigables. Vingt projets destinés à améliorer les déversoirs, les écluses, les barrages, les ponts et les murs de soutènement dans les canaux ont été mis en branle en 2009-2010 et en 2010-2011. Ces projets représentent un investissement total de 21 millions de dollars sur une période de deux ans, dont 16 millions ont été utilisés en 2010-2011. Ces projets comprenaient la remise en état de barrages et de tabliers

de ponts et la pose de couches protectrices en vue d'améliorer l'état d'un bon nombre de biens situés sur le canal Rideau ainsi que sur la voie navigable Trent-Severn.

En 2010-2011, Parcs Canada a mis à jour sa classification préliminaire des dangers que représentent les barrages en se servant des évaluations antérieures de leur état et en examinant des données historiques et non scientifiques afin d'estimer l'état actuel ainsi que les risques éventuels que comportent ces barrages. L'Agence est tenue d'établir ce genre de classification par la directive sur la sécurité des barrages qu'elle a mise en place. Les données recueillies en 2010-2011 donnent une idée encore plus précise de leur état. Cet exercice a permis d'établir que 16 pour 100 (32) des barrages sont considérés en bon état, 43 pour 100 (88) dans un état passable, 40 pour 100 (82) en mauvais état, et que deux barrages sont fermés.

Sur les 204 barrages qui appartiennent à Parcs Canada, 56 pour 100 (115) sont classés parmi les biens présentant un risque élevé, 22 pour 100 (45) parmi les biens présentant un risque important, 18 pour 100 (37) parmi les biens à risque faible et 4 pour 100 (7) parmi les biens à risque très faible. Chacun d'eux devra être soumis à un examen de sécurité effectué par une équipe d'ingénieurs. À cette fin, Parcs Canada a procédé à l'inspection de la sécurité de cinq barrages à risque élevé en 2010-2011; ces inspections s'ajoutaient aux 8 déjà effectuées dans les années antérieures.

Les ponts au-dessus des voies navigables constituent eux aussi des biens de valeur. Parcs Canada possède 115 ponts routiers, passerelles pour piétons et ponceaux construits au-dessus de ses voies navigables. Ils enjambent la voie

navigable Trent-Severn, le canal Rideau et principalement quatre canaux de navigation dans la région de Montréal : les canaux de Carillon, de Chambly, de Lachine et de Saint-Ours. Sur le nombre total de ponts inspectés, 20 pour 100 (23) sont en bon état, 39 pour 100 (45) dans un état passable,

18 pour 100 (21), en mauvais état, 18 pour 100 (21) ne sont pas cotés, et les cinq derniers sont fermés. De plus amples renseignements sur l'état des biens contemporains des voies navigables sont présentés aux figures 13 et 14.

Figure 13 :
État des ponts et des barrages sur les voies navigables

VOIES NAVIGABLE	NOMBRE ET POUR-CENTAGE	ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2009-2010					ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2010-2011				
		BON	PASSABLE	MAUVAIS	FERMÉ	NON ÉVALUÉ	BON	PASSABLE	MAUVAIS	FERMÉ	NON ÉVALUÉ
Ponts	115 ^{xv}	21	37	25	6	27	23	45	21	5	21
	100 %	18 %	32 %	22 %	5 %	23 %	20 %	39 %	18 %	4 %	18 %
Barrages	204 ^{xvi}	7	24	9	2	164	32	88	82	2	0
	100 %	3 %	12 %	4 %	1 %	80 %	16 %	43 %	40 %	1 %	0 %

Source : Dossiers sur les projets d'évaluation de la sécurité des barrages et des ponts

Figure 14 :
Classification préliminaire des dangers des barrages en 2010-2011

VOIES NAVIGABLES	NBRE DE BARRAGES	RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE IMPORTANT	FAIBLE RISQUE	TRÈS FAIBLE RISQUE
Canaux de Carillon, de Chambly, de Lachine, de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Saint-Ours	39 ^{xvii}	20	8	11	0
Canal Rideau	40	17	13	8	2
Canal de St. Peters	1	0	0	0	1
Canal de Sault Ste. Marie	1	0	1	0	0
Voie navigable Trent-Severn	123 ^{xviii}	78	23	18	4
Total	204	115	45	37	7
Pourcentage	100 %	56 %	22 %	18 %	4 %

Source : Dossiers sur le projet d'évaluation de la sécurité des barrages

Parcs Canada a non seulement mis en œuvre des directives, elle a aussi pris des mesures actives pour assurer la sécurité des visiteurs et du personnel, en investissant de manière stratégique les fonds obtenus par l'entremise du Plan d'action économique dans la réfection et la remise en état des infrastructures des voies navigables à risque élevé. En 2010-2011, elle a procédé à la réfection des parties

tournantes et fixes du pont de Perth et le pont tournant de Narrows situées sur le canal Rideau, ainsi que la réparation du pont n° 50 sur la voie navigable Trent-Severn. La figure 15 présente des exemples de travaux faits dans le but d'améliorer l'état de biens contemporains des voies navigables.

Figure 15 :

Exemples de projets visant à améliorer l'état des ponts et des barrages sur des voies navigables

VOIES NAVIGABLES	BIEN	ÉTAT AVANT LE PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ÉTAT ATTENDU À LA FIN DU PROJET	DATE PRÉVUE DE FIN DE PROJET
Canal Rideau	Pont de Perth	Mauvais	Réfection des parties tournantes et fixes du pont de Perth	Bon	Travaux terminés en février 2011
	Mur de soutènement	Mauvais	Réfection des murs de soutènement dans le secteur d'Ottawa	Bon	Travaux terminés en mars 2011
	Pont de Smiths Falls	Mauvais	Réfection du pont tournant sur la rue Abbott à Smiths Falls	Bon	Travaux prolongés jusqu'en mai 2011
Voie navigable Trent-Severn	Pont n° 60	Mauvais (Fermé en mai 2009 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont n° 60 - Bolsover	Bon	Travaux prolongés jusqu'en juillet 2011
	Pont n° 50	Mauvais (Fermé en août 2008 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont n° 50 - Bolsover	Bon	Pont rouvert en août 2010 Dernières réparations à être terminées au mois d'août 2011
	Pont n° 43	Mauvais (Fermé en décembre 2008 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont n° 43 - Bolsover	Bon	Travaux prolongés jusqu'en juin 2011
	Barrages d'Haliburton	Mauvais	Remplacement du bois dans le barrage d'Haliburton	Bon	Travaux terminés en décembre 2010

Source : Base de données sur la gestion des projets liés au PAEC de Parcs Canada

Note : Les projets qui doivent être menés à terme après le 31 mars 2011 sont financés par l'entremise du PAEC, ce à quoi s'ajoute l'investissement de Parcs Canada. Les éléments de projets financés par l'Agence seront menés à terme en 2011-2012.

Amélioration de l'état des routes

Parcs Canada n'a observé aucune fermeture de route servant à la circulation de transit pour cause de mauvais état. Pour continuer à atteindre cette cible de rendement, l'Agence a entrepris, avec le financement obtenu par l'entremise du Plan d'action économique, du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers et de l'Initiative de la Porte et du corridor canadiens de l'Asie-Pacifique, de nombreux projets destinés à améliorer l'état des 1 056^{xviii} kilomètres de routes administrés par l'Agence. Elle a consacré 4 millions de dollars à l'entretien des routes, et 92,7 millions de dollars dans leur amélioration en 2010-2011.

L'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne près du parc national Banff s'est poursuivi en 2010-2011. L'investissement total dans l'élargissement de la Transcanadienne est de 267 millions de dollars : 130 millions sont fournis sur une période de cinq ans (2009-2010 à 2013-2014) par l'entremise du budget 2009, 100 millions, investis sur une période de cinq ans (2008-2009 à 2012-2013), proviennent du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, et 37 millions sont investis sur une période de trois ans (2007-2008 à 2009-2010) par l'entremise de l'Initiative de la Porte et du corridor canadiens de l'Asie-Pacifique. En 2010-2011, Parcs Canada a investi un total de 58,9 millions de dollars dans le projet, dont 28,9 millions de dollars proviennent du Plan d'action économique du Canada; cet argent a permis d'élargir à quatre voies l'autoroute à la hauteur de Lake Louise et de prendre par la même occasion des mesures de protection pour la faune, comme l'aménagement de clôtures et de passages pour prévenir les collisions entre la faune et les véhicules. Il reste des travaux à faire en 2011-2012 et en 2012-2013, notamment la prolongation de l'autoroute sur une distance de 23 km, les derniers travaux d'asphaltage, les réparations à effectuer sur certains ponts ainsi que les derniers travaux d'aménagement paysager et de nettoyage. Tous les travaux devraient être terminés en 2013-2014.

Parcs Canada a également investi 13 millions de dollars, par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, dans certains projets en vue de maintenir ou d'améliorer l'état des autoroutes. Parmi ces projets, mentionnons le renouvellement de la couche de surface de tronçons de l'autoroute dans le parc national des Glaciers, le parc national Yoho et sur la piste Cabot dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, la réfection ou la remise en état de deux ponts sur la Transcanadienne dans le parc national de Yoho et d'un pont dans le parc national de Waterton Lakes, la

réparation du revêtement de l'autoroute 16 dans le parc national de Jasper afin de régler les problèmes de sécurité urgents, et d'importants travaux de stabilisation le long de l'autoroute 93 Sud dans le parc national Kootenay. L'Agence a également installé de nouveaux panneaux de signalisation dans les parcs des Rocheuses afin d'aider les automobilistes à trouver leur chemin.

En veillant à ce que les routes de transit demeurent ouvertes, Parcs Canada continue d'assurer un transport sécuritaire entre les collectivités. En engageant des investissements considérables dans les routes de transit, elle a réussi à améliorer l'état de bon nombre de routes, notamment par l'asphaltage, l'aménagement de ponts et l'installation de panneaux de signalisation, autant d'éléments qui contribuent à améliorer le séjour des visiteurs et à renforcer leur sécurité. Dans le cadre de la majeure partie des travaux réalisés à cet effet ces dernières années, on a multiplié les corridors de migration pour la faune, ce qui a renforcé du même coup la sécurité des animaux et des visiteurs ainsi que l'intégrité écologique.

Parcs Canada a également procédé à l'évaluation de la gestion des routes de transit, ce qui a débouché sur les trois recommandations suivantes : améliorer les objectifs de rendement ministériels, concevoir des façons uniformisées d'assurer un suivi des dépenses engagées pour les routes et élaborer une politique, des directives ou des orientations liées aux normes d'exploitation, d'entretien et de construction des routes. Par la suite, l'Agence a mis sur pied un groupe de travail qu'elle a chargé d'étudier les objectifs de rendement en place et d'en proposer de nouveaux; elle est en voie de publier une directive portant sur l'entretien des routes.

LEÇONS APPRISES

La gestion des investissements engagés dans un court délai par l'entremise du Plan d'action économique du Canada a obligé l'Agence à investir des sommes importantes dans le but de renforcer les capacités, et cette gestion s'est révélée un terreau fertile pour tirer les leçons qui s'imposaient. Parcs Canada a pris conscience de l'importance de déterminer plus précisément la portée des projets, d'harmoniser les pratiques pour l'approvisionnement et de travailler en étroite collaboration avec ses collègues de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Afin de tirer avantage des leçons qui se sont dégagées, Parcs Canada et TPSGC ont mis sur pied en 2010-2011, un groupe de travail qu'elles ont chargé d'étudier les difficultés qui se présentaient

au cours de la réalisation des projets d'infrastructure, en vue de trouver des façons d'améliorer la communication et d'établir des stratégies visant à réduire les coûts et à éviter les retards. L'Institut des biens immobiliers du Canada a rendu hommage aux deux organisations en leur remettant le Prix du partenariat de 2010-2011 afin de souligner leur collaboration dans la réalisation des projets liés au Plan d'action économique du Canada.

L'Agence s'est également efforcée d'améliorer ses pratiques en matière de gestion des biens et de tenir compte des recommandations formulées dans l'Évaluation du Programme de gestion des biens de Parcs Canada (2009). En janvier 2011, elle a organisé un atelier à l'intention de ses spécialistes dans le domaine de la gestion des biens afin de classer par

ordre de priorité les recommandations, dans la perspective de la conjoncture économique. Au cours de l'atelier, il a été démontré que Parcs Canada devait se concentrer sur les mesures qui seraient le plus à l'avantage de tous les Canadiens et Canadiennes. À cette fin, Parcs Canada travaillera à la mise en place d'un inventaire des biens durables, qui répondra aux besoins les plus importants du gouvernement et de l'Agence, de sorte que les Canadiens et Canadiennes pourront continuer à tisser des liens avec les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines de conservation pour de nombreuses années à venir encore.

Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (Ont.)
©Parks Canada, Photo : North Channel Productions Inc.



Services internes

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance (planification des investissements, gestion de projet, gestion du risque, planification et rapports, évaluation et vérification interne), services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. On trouvera les activités réalisées par Parcs Canada en 2010-2011 et associées aux plans présentés dans son *Plan d'entreprise 2010-2011 à 2014-2015* à la section 3.

RESSOURCES FINANCIÈRES		
2010-2011 (000 \$)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
81 546	92 903	87 036

RESSOURCES HUMAINES		
2010-2011 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
Prévues	Réelles	Écart
487	541	54

Le total des autorisations de parcs Canada comprend les 81,5 millions de dollars obtenus par l'entremise du processus lié au Budget principal des dépenses, de même que 11,4 millions de dollars provenant principalement des autorités du revenu, qui sont par la suite consacrés à d'autres activités de programme, ce qui représente un total de 92,9 millions de dollars.



Lieu historique national du Canada de la Maison-Laurier (Ont.)
©Parcs Canada, Photo : Robin Andrew

3

Parc national du Canada Quttinirpaaq (NU)
©Parcs Canada, Photo : Fiona Currie

Renseignements supplémentaires

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Condensé – État de la situation financière

Au 31 mars 2011 (en milliers de dollars)

	VARIATION EN %	2010-2011	2009-2010
Total des actifs	11 %	1 926 173	1 722 375
Total des passifs	(11 %)	192 499	216 698
Avoir du Canada	15 %	1 733 674	1 505 677
Total	11 %	1 926 173	1 722 375

Condensé – Déclaration des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (en milliers de dollars)

	VARIATION EN %	2010-2011	2009-2010
Dépenses			
Création de lieux patrimoniaux	(7 %)	14 431	15 534
Conservation des ressources patrimoniales	(20 %)	155 012	194 857
Appréciation et compréhension du public	(5 %)	55 536	58 425
Expérience du visiteur	9 %	245 591	226 181
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	8 %	45 596	42 131
Services internes	4 %	98 989	94 736
Amortissement des immobilisations corporelles	5 %	88 749	84 206
Total des dépenses	2 %	703 904	716 070
Total des revenus	1 %	112 229	111 251
Coût net des opérations	(2 %)	591 675	604 819

AGENCE PARCS CANADA

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public et ont été approuvés par les membres du Conseil exécutif de l'Agence suivant la recommandation du Comité de vérification de l'Agence.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ses états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Une évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et apporter les ajustements nécessaires.

Le système de contrôle interne s'appuie sur le travail du personnel de la vérification interne, qui fait des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs des activités de l'Agence, ainsi que sur le travail du comité ministériel de vérification, le cas échéant, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au directeur général de l'Agence.

Le Bureau du vérificateur général, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de l'Agence sans donner d'opinion du vérificateur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du ministère en matière de rapports financiers

L'original a été signé par

Le directeur général de l'Agence

L'original a été signé par

La dirigeante principale des finances

Alan Latourelle
Gatineau, Canada

Le 19 septembre 2011

Maria Stevens



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au directeur général de l'Agence Parcs Canada et au ministre de l'environnement

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Agence Parcs Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence Parcs Canada au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,

L'original a été signé par

Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Le 19 septembre 2011
Ottawa, Canada

AGENCE PARCS CANADA

État de la situation financière au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Actif		
Actifs financiers		
Liquidités disponibles (note 3)		
Compte des activités générales	85 790	77 816
Comptes à fins déterminées	4 639	2 695
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	17 200	20 461
	<hr/>	<hr/>
	107 629	100 972
Débiteurs	9 524	7 752
	<hr/>	<hr/>
	117 153	108 724
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	6 640	6 647
Stocks de fournitures renouvelables (note 4)	6 247	6 295
Immobilisations corporelles (note 5)	1 796 132	1 600 708
Collections et sites archéologiques (note 6)	1	1
	<hr/>	<hr/>
	1 809 020	1 613 651
	<hr/>	<hr/>
	1 926 173	1 722 375
Passifs et Avoir du Canada		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	30 338	27 008
Autres	63 882	59 704
	<hr/>	<hr/>
	94 220	86 712
Revenus reportés (note 7)	15 981	13 706
Avantages sociaux futurs (note 8)	62 488	60 025
Provision pour nettoyage environnemental (note 9b))	19 810	56 255
	<hr/>	<hr/>
	192 499	216 698
Avoir du Canada	1 733 674	1 505 677
	<hr/>	<hr/>
	1 926 173	1 722 375

Passif éventuel et obligations contractuelles (notes 9a) et 12))

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'original a été signé par

Le directeur général de l'Agence,

L'original a été signé par

La dirigeante principale des finances,

Alan Latourelle
Gatineau, Canada

Le 19 septembre 2011

Maria Stevens

AGENCE PARCS CANADA

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Charges		
Activités de programmes de Parcs Canada		
Création de lieux patrimoniaux	14 431	15 534
Conservation des ressources patrimoniales	155 012	194 857
Appréciation et compréhension du public	55 536	58 425
Expérience du visiteur	245 591	226 181
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	45 596	42 131
Services internes	98 989	94 736
	615 155	631 864
Amortissement des immobilisations corporelles	88 749	84 206
Total des charges	703 904	716 070
Revenus	112 229	111 251
Coût de fonctionnement net	591 675	604 819

Information sectorielle (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État de l'avoir du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 505 677	1 404 271
Coût de fonctionnement net	(591 675)	(604 819)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	765 938	662 994
Variation des liquidités disponibles	6 657	(4 038)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11a))	47 077	45 596
Éléments d'actif et de passif transférés d'autres entités gouvernementales	–	1 673
Avoir du Canada, fin de l'exercice	1 733 674	1 505 677

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	591 675	604 819
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(88 749)	(84 206)
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 718)	(123)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(47 077)	(45 596)
Variations à l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs	1 772	(2 295)
Diminution des charges payés d'avance	(7)	(299)
(Diminution) augmentation des stocks de fournitures renouvelables	(48)	433
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(7 508)	2 349
(Augmentation) diminution des revenus reportés	(2 275)	206
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(2 463)	6 117
Diminution (augmentation) de la provision pour nettoyage environnemental	36 445	(12 822)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	480 047	468 583
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	286 389	195 336
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(498)	(925)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	285 891	194 411
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	765 938	662 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

(Tableaux en milliers de dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada (l'Agence) a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public et est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement. L'Agence n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de l'Agence consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour réaliser son mandat, l'Agence exécute les programmes prévus dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent principalement de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le ministère des Transports*, de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* et de la *Loi sur les espèces en péril*.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada, à l'exception de l'information divulguée à la note 14 – Indicateur de la dette nette.

a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 10 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les entités au sein du gouvernement fédéral.

c) Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent les revenus qui sont reçus avant que les services ne soient rendus ainsi que les fonds reçus de tiers à des fins déterminées. Les revenus reportés sont constatés à titre de revenus lorsque les services sont rendus.

d) Stocks de fournitures renouvelables

Les stocks de fournitures renouvelables ne sont pas destinés à la revente. Ils sont évalués au coût. S'ils n'ont plus de potentiel de service, ils sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

e) Immobilisations corporelles

(i) Immobilisations corporelles (autres que terrains)

Les immobilisations corporelles qui ont été transférées à l'Agence le 1^{er} avril 1999 sont comptabilisées à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Le coût historique estimatif des immobilisations corporelles a été établi en ajustant le coût de remplacement actuel à celui de l'année d'acquisition ou de construction au moyen de facteurs fondés sur les changements des indices des prix au fil du temps. Cette approche tient également compte de l'état général des immobilisations et du coût des améliorations et des réparations importantes depuis l'acquisition ou la construction des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises après le 1^{er} avril 1999 sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles acquises contre une somme nominale ou par voie de don sont comptabilisées à leur valeur marchande au moment de l'acquisition et les transferts de/à d'autres entités gouvernementales sont comptabilisés à leur valeur comptable nette (coût historique et amortissement cumulé) au moment du transfert. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada. Les immobilisations corporelles acquises avec le soutien financier d'un autre gouvernement sont comptabilisées à leur coût net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service sont comptabilisées au prix coûtant.

Les actifs incorporels ne sont pas capitalisés.

Les travaux en cours ne sont pas amortis. Les coûts des travaux en cours sont virés à la catégorie de biens appropriée lorsqu'ils sont complétés et l'amortissement débute lorsqu'ils sont mis en service.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des biens, comme suit :

Catégorie de biens	Vie utile
Bâtiments	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	Période la plus courte entre la durée restante du bail ou la durée de vie utile estimative de l'amélioration
Paysagement	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules et matériel	3-15 ans
Expositions	5-10 ans

(ii) Terrains

Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisées à une valeur nominale. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative à la date de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

f) Collections et sites archéologiques

Les collections et les sites archéologiques sont comptabilisés à une valeur nominale.

g) Avantages sociaux futurs

(i) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(ii) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

h) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(i) Contributions

Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut être estimé de manière raisonnable.

(ii) Services fournis gratuitement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

i) Provision pour nettoyage environnemental

Durant l'année, l'Agence a adopté le chapitre 3260 passif au titre des sites contaminés des principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. L'adoption anticipée est en vigueur pour l'exercice 2011 de l'Agence. L'application des nouveaux critères de constatation de la provision n'a aucun impact sur le passif de l'Agence pour l'année en cours ou les années antérieures.

L'Agence comptabilise une provision pour nettoyage environnemental lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : (1) la contamination excède les normes environnementales; (2) l'Agence est directement responsable ou accepte la responsabilité de la contamination; (3) qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront perdus; (4) lorsque les coûts peuvent être raisonnablement estimés à la suite d'une évaluation environnementale détaillée.

Les coûts seront divulgués comme un passif éventuel, si une des conditions suivantes est satisfaite: (1) il est probable que l'événement futur déterminant se produira mais que le montant du passif ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable; (2) il est probable que l'événement futur déterminant se produira et si on a comptabilisé un passif mais il existe un risque que le passif soit supérieur au montant comptabilisé; (3) ou si le risque que l'événement futur déterminant se produise est indéterminable.

j) Constatation des revenus

Les droits d'entrée, droits récréatifs, locations et concessions, autres revenus d'exploitation, revenus de lotissements urbains et du logement du personnel sont constatés dans l'exercice où les biens ou services sont fournis par l'Agence. Les fonds reçus pour des services futurs sont comptabilisés comme revenus reportés.

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les charges déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, le passif relié à l'environnement et les réclamations sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer significativement de ces estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Liquidités disponibles

L'Agence exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'Agence sont déposées dans le Trésor et tous les décaissements faits par l'Agence proviennent du Trésor.

Les liquidités disponibles comprennent ce qui suit:

a) Compte des activités générales

Les liquidités disponibles pour les activités générales représentent le montant d'argent que l'Agence peut retirer du Trésor du gouvernement, sans autres autorisations. Au 31 mars 2011, le compte des activités générales a un solde de 85,8 millions de dollars (77,8 millions en 2010).

b) Comptes à fins déterminées

Les liquidités disponibles pour les comptes à fins déterminées représentent les sommes reçues d'autres organisations qui doivent être utilisées aux fins prévues. Au 31 mars 2011, l'Agence a un solde de 4,6 millions de dollars (2,7 millions en 2010) pour les comptes à fins déterminées.

c) **Compte des nouveaux parcs et lieux historiques**

Le gouvernement du Canada inclut dans ses recettes et dépenses les opérations de certains comptes consolidés établis à des fins déterminées. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* exige que les recettes des comptes à fins déterminées soient affectées à des fins particulières et que les paiements et charges connexes soient imputés contre ces recettes. Les opérations ne représentent pas des passifs envers des tiers mais elles sont restreintes à l'interne à des fins déterminées.

Le compte des nouveaux parcs et lieux historiques est financé par des autorisations votées, le produit de la vente de terrains et de bâtiments excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des dépenses admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, de lieux historiques ou d'endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor.

Voici le détail des activités pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2011	2010
Montant disponible au début de l'exercice	20 461	21 228
Recettes :		
Autorisations parlementaires	500	500
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	543	799
Dons	71	63
	<hr/> 1 114	<hr/> 1 362
Déboursés:		
Déboursés en immobilisations	4 375	2 129
	<hr/> 4 375	<hr/> 2 129
Montant disponible à la fin de l'exercice	<hr/> 17 200	<hr/> 20 461

4. Stocks de fournitures renouvelables

Les stocks de fournitures renouvelables au 31 mars sont les suivants :

	2011	2010
Articles de papeteries, fournitures de bureau et autres	1 304	864
Terre, sable, gravier et autres matériaux bruts	1 027	1 143
Combustible et autres produits pétroliers	864	740
Matériel, approvisionnements et fournitures	777	860
Matériel de sécurité	713	615
Produits oeuvrés en bois et en métal	605	617
Livres, publications et cartes	462	822
Matériaux et fournitures de construction	324	472
Uniformes et vêtements protecteurs	171	162
	<hr/> 6 247	<hr/> 6 295

5. Immobilisations corporelles

	Coût					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de fermeture		
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	851 737	58 968	5 419	905 286		
Paysagement	624 520	44 919	887	668 552		
Routes	1 103 140	89 543	5	1 192 678		
Ponts	241 444	37 501	616	278 329		
Canaux et installations maritimes	572 015	17 249	1 380	587 884		
Services publics	238 209	12 724	4 196	246 737		
Véhicules et matériel	140 413	11 454	4 063	147 804		
Expositions	109 759	6 451	11 973	104 237		
	3 881 237	278 809	28 539	4 131 507		
Terrains (note 2e(ii))						
Terrains acquis	140 696	7 580	6	148 270		
Terres publiques	1	–	–	1		
Terrains reçus par voie de dons	20 144	–	–	20 144		
	160 841	7 580	6	168 415		
Total	4 042 078	286 389	28 545	4 299 922		

	Amortissement cumulé			Valeur comptable nette		
	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	2011	2010
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	540 102	25 428	4 418	561 112	344 174	311 635
Paysagement	537 575	13 047	75	550 547	118 005	86 945
Routes	663 106	22 431	157	685 380	507 298	440 034
Ponts	94 178	5 224	479	98 923	179 406	147 266
Canaux et installations maritimes	296 237	9 914	833	305 318	282 566	275 778
Services publics	110 604	5 217	3 020	112 801	133 936	127 605
Véhicules et matériel	104 583	6 478	4 383	106 678	41 126	35 830
Expositions	94 985	1 010	12 964	83 031	21 206	14 774
	2 441 370	88 749	26 329	2 503 790	1 627 717	1 439 867
Terrains (note 2e(ii))						
Terrains acquis	–	–	–	–	148 270	140 696
Terres publiques	–	–	–	–	1	1
Terrains reçus par voie de dons	–	–	–	–	20 144	20 144
	–	–	–	–	168 415	160 841
Total	2 441 370	88 749	26 329	2 503 790	1 796 132	1 600 708

Le coût total des immobilisations corporelles inclut 170,6 millions de dollars (168,2 millions en 2010) de travaux en cours répartis dans leurs catégories respectives. L'Agence est propriétaire de terrains où on y retrouve des parcs nationaux et réserves de parc national, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux. Au cours de l'exercice, l'Agence a dépensé 7,6 millions de dollars (0,5 millions en 2010) pour l'acquisition de terrains.

6. Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de l'Agence qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les bâtiments ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

a) Collections

L'Agence gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités de l'être humain. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du X^e siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils et militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, l'Agence gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. Plusieurs sites archéologiques ont été délimités dans les 167 lieux historiques nationaux, les 42 parcs nationaux et les 4 aires marines de conservation du Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures et des postes militaires établis par des européens, des champs de bataille, des épaves, des fermes, des sites associés aux transports ainsi qu'aux industrie.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés, qui s'élèvent à 16 millions de dollars (13,7 millions en 2010), comprennent un montant de 11,4 millions de dollars (11 millions en 2010) représentant le solde, à la fin de l'exercice, pour les droits d'entrée, les droits récréatifs et les droits de location et de concession perçus d'avance.

La somme de 4,6 millions de dollars (2,7 millions en 2010) qui reste dans les revenus reportés représente les sommes reçues d'autres organisations qui doivent être utilisées aux fins prévues.

8. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de départ

L'Agence verse à ses employés des indemnités de départ en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	60 025	66 142
Charge de l'exercice	7 613	(1 509)
Prestations versées au cours de l'exercice	(5 150)	(4 608)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	62 488	60 025

b) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2011, les charges s'élèvent à 39,5 millions de dollars (38,3 millions de dollars en 2010), soit environ 1,9 fois (1,9 fois en 2010) les cotisations des employés.

La responsabilité relative au régime de retraite de l'Agence se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

9) Passif éventuel

a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès de l'Agence dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Selon l'évaluation de l'Agence, des poursuites pour des réclamations totalisant environ 6,6 millions de dollars (8,0 millions en 2010) étaient toujours en instance au 31 mars 2011. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers. Les détails des cas et l'ampleur des réclamations ne sont pas révélés car ils sont de nature délicate.

b) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence a recensé 455 sites comme étant contaminés ou susceptibles de l'être. Compte tenu de l'information disponible ainsi que des études détaillées effectuées à date sur 433 de ces sites, l'Agence a estimé et enregistré un passif et un passif éventuel. Les estimations sont ajustées afin de refléter l'inflation et les autorisations futures.

L'Agence a estimé et enregistré un passif de 19,8 millions de dollars (56,3 millions en 2010). L'Agence évalué des coûts additionnels d'assainissement de 121,9 millions de dollars (139,8 millions en 2010) qui ne sont pas comptabilisés comme passif car l'Agence ne peut déterminer s'ils seront encourus. Les efforts continus déployés par l'Agence pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment recensés ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces passifs éventuels seront comptabilisés comme passif par l'Agence au cours de l'exercice duquel il sera possible d'en établir une estimation raisonnable et que le risque que l'événement futur déterminant se produise est déterminable.

10. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Autorisations fournies et utilisées

	2011	2010
Autorisations fournies :		
Crédit 25 – Dépenses du programme	767 405	654 973
Crédit 30 – Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500	500
Montants législatifs :		
Revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	113 416	115 875
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	56 249	56 103
Total des autorisations	937 570	827 451
Moins :		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	46 260	49 657
Périmés : Fonctionnement	7 416	–
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	883 894	777 794

b) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisés

	2011	2010
Coût de fonctionnement net	591 675	604 819
Revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	113 416	115 875
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'en ont pas sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(88 749)	(84 206)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11a))	(47 077)	(45 596)
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 718)	(123)
	(137 544)	(129 925)
Variations dans les comptes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'en ont pas sur les autorisations :		
Indemnités de vacances incluses dans les créditeurs et charges à payer	(210)	(426)
Avantages sociaux futurs	(2 463)	6 117
Provision pour nettoyage environnemental	36 445	(12 822)
	33 772	(7 131)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais en ayant une sur les autorisations :		
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	286 389	195 336
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(498)	(925)
Variation des charges payés d'avance	(7)	(299)
Variation des stocks de fournitures renouvelables	(48)	433
Variation du compte des nouveaux parcs et lieux historiques	(3 261)	(767)
Autres	-	378
	282 575	194 156
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	883 894	777 794

11. Opérations entre apparentés

L'Agence est apparentée en terme de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon l'usage commercial habituel.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Agence :

	2011	2010
Cotisations couvrant la quote-part de l'employeur des primes et des frais d'assurance des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	28 098	27 186
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	16 617	15 991
Salaires et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	1 571	1 552
Autres services fournis gratuitement	791	867
	<u>47 077</u>	<u>45 596</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus dans l'état des résultats de l'Agence.

b) Autres transactions entre apparentés

L'Agence a engagé des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation avec des apparentés s'élevant à 197,1 millions de dollars (147,8 millions en 2010) pour des services fournis par des ministères, y compris des services s'élevant à 188,2 millions de dollars (139,2 millions en 2010) fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Ces services sont principalement reliés à des services d'architecture, de génie et d'environnement s'élevant à 105,4 millions de dollars (86,2 millions en 2010), des services de construction s'élevant à 27 millions de dollars (16,3 millions en 2010), des services de réparations et d'entretien s'élevant à 21,1 millions de dollars (7,2 millions en 2010) et à des paiements tenant lieu d'impôts s'élevant à 12,9 millions de dollars (12,6 millions en 2010). Les revenus tirés d'apparentés ont totalisé 1,9 millions de dollars (1,6 millions en 2010).

12. Obligations contractuelles

a) L'Agence a conclu des contrats de location-exploitation de matériel et de locaux totalisant 8,9 millions de dollars (8,9 millions en 2010). Les contrats prennent fin à différentes dates et la majorité se termineront au cours des douze prochaines années. Les paiements annuels minimaux en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices et pour les suivants sont approximativement comme suit :

2011-12	1 476
2012-13	1 135
2013-14	993
2014-15	874
2015-16	676
2016-17 et suivants	3 754

b) L'Agence a conclu des contrats pour des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation qui s'élèvent à environ 157,9 millions de dollars (169 millions en 2010). La majorité des paiements aux termes de ces contrats devraient se faire au cours des trois prochains exercices.

13. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de l'Agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des ressources patrimoniales	Appréciation et compréhension du public	Expérience du visiteur	Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	Services internes	2011 Total	2010 Total
Salaires et avantages sociaux	7 434	110 804	39 018	166 491	20 279	65 423	409 449	388 266
Charges de fonctionnement								
Services professionnels et spéciaux	2 837	13 872	4 019	20 081	6 928	12 414	60 151	57 113
Services publics matériaux et fournitures	331	10 980	1 657	25 274	9 200	4 727	52 169	53 523
Transport et communications	1 078	6 555	2 470	7 073	987	7 452	25 615	27 279
Locaux fournis gratuitement (note 11)	672	2 745	1 412	6 361	1 925	3 502	16 617	15 991
Réparations et entretien	14	1 974	108	6 374	3 800	926	13 196	11 413
Locations	242	7 037	592	4 098	271	842	13 082	15 833
Paiements tenant lieu d'impôts	393	4 114	557	4 893	1 985	923	12 865	12 540
Information	299	515	2 498	3 981	21	688	8 002	14 389
Charges diverses	5	5 582	17	(473)	95	374	5 600	158
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	–	–	–	–	–	1 718	1 718	123
Nettoyage environnemental	–	(20 186)	–	–	–	–	(20 186)	22 926
Total – Charges de fonctionnement	5 871	33 188	13 330	77 662	25 212	33 566	188 829	231 288
Subventions et contributions	1 126	11 020	3 188	1 438	105	–	16 877	12 310
Total – Charges (excluant l'amortissement)	14 431	155 012	55 536	245 591	45 596	98 989	615 155	631 864
Amortissement							88 749	84 206
Total – Charges							703 904	716 070
Droits d'entrée	–	10	–	55 298	–	–	55 308	56 631
Droits récréatifs	–	17	–	23 170	10	237	23 434	24 121
Locations et concessions	41	9	4	19 814	906	187	20 961	18 594
Autres revenus d'exploitation	8	846	5	1 765	954	2 869	6 447	6 033
Logement du personnel	–	38	–	18	–	3 008	3 064	2 990
Revenus de lotissements urbains	–	–	–	–	3 015	–	3 015	2 882
Total - Revenus	49	920	9	100 065	4 885	6 301	112 229	111 251
Coût net des activités poursuivies							591 675	604 819

14. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette nette et d'un état de la variation de la dette nette sont requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La dette nette est la différence entre les passifs d'un gouvernement et ses actifs financiers, et vise à fournir une mesure des revenus futurs requis pour payer les transactions et événements passés. Un état de la variation de la dette nette viendrait présenter les changements qui se sont produits sur les éléments tels que les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks de fournitures renouvelables durant la période. L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires et ils effectuent leurs opérations à même le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tous les montants reçus par l'Agence sont versés au Trésor et tous les montants déboursés par l'Agence sont payés à même le Trésor. Dans ce modèle d'opération du gouvernement, les actifs reflétés dans les états financiers de l'Agence, à l'exception du montant à recevoir du Trésor, ne sont pas disponibles à être utilisés pour acquitter les passifs existants de l'Agence. Les passifs de l'Agence seront acquittés à l'aide des autorisations parlementaires futures et des autres revenus générés par les opérations de l'Agence qui sont disponible à être dépensés.

	2011	2010
Passifs :		
Créditeurs et charges à payer	94 220	86 712
Revenus reportés (note 7)	15 981	13 706
Avantages sociaux futurs (note 8)	62 488	60 025
Provision pour nettoyage environnemental (note 9b))	19 810	56 255
Total des passifs	192 499	216 698
Actifs financiers :		
Liquidités disponibles (note 3)	107 629	100 972
Débiteurs	9 524	7 752
Total des actifs financiers	117 153	108 724
Indicateur de la dette nette	75 346	107 974

15. Adoption suite à la révision d'une norme comptable du Conseil du Trésor

Durant l'exercice, l'Agence a adopté la révision de la norme comptable du Conseil du Trésor soit la NCCT 1.2 : États financiers des ministères et organismes, qui s'applique à l'Agence à compter de l'exercice 2011.

L'adoption de cette norme révisée n'a eu aucun impact sur le coût de fonctionnement net ou l'état de la situation financière de l'Agence pour l'exercice en cours ou les exercices précédents. Aucun changement n'a été apporté aux conventions comptables de l'Agence. La présentation de l'information sectorielle à la note 13 est le seul changement majeur apporté aux états financiers de l'Agence.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation du présent exercice.

AGENCE PARCS CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers

Exercice Financier 2010/11

Note au lecteur

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2009, de la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, les ministères et agences sont tenus de démontrer qu'ils se sont dotés d'un système de contrôle interne efficace en matière de rapports financiers (CIRF).

Dans le cadre de cette politique, les ministères et agences doivent évaluer annuellement leur système de CIRF, établir des plans d'action pour apporter les ajustements qui s'imposent et joindre à leur *Déclaration de responsabilité de la direction* un sommaire des résultats de l'évaluation et du plan d'action.

L'efficacité des systèmes de CIRF vise à obtenir des états financiers fiables et à s'assurer que :

- Les opérations sont dûment autorisées;
- Les dossiers financiers sont adéquatement tenus;
- Les actifs sont protégés contre les risques comme le gaspillage, les abus, les pertes, la fraude et la mauvaise gestion; et
- Les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

Il importe de noter que le système de CIRF n'est pas conçu pour éliminer totalement les risques mais plutôt pour les atténuer à un niveau raisonnable, les contrôles étant efficaces et définis en proportion des risques qu'ils visent à atténuer.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier et à évaluer l'efficacité des contrôles clés et à y apporter les ajustements nécessaires ainsi qu'à surveiller le fonctionnement du système à des fins d'amélioration continue. Par conséquent, la portée, la fréquence et l'état d'avancement des évaluations de l'efficacité du système de CIRF des ministères et des agences peuvent varier d'une organisation à l'autre, compte tenu des risques et des situations qui leur sont propres.

Cette annexe n'a pas fait l'objet d'une vérification.

1 INTRODUCTION

Le présent document non vérifié est annexé à la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* de Parcs Canada pour l'exercice 2010-2011. Conformément à la nouvelle *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009, pour la première fois ce document contient des renseignements récapitulatifs sur les mesures prises par Parcs Canada pour maintenir un système de contrôle interne des rapports financiers (CIRF). Plus particulièrement, il fournit de l'information sur les évaluations menées par Parcs Canada en date du 31 mars 2011, y compris des renseignements sur les progrès, les résultats et les plans d'action connexes ainsi que les principales données financières permettant de mieux comprendre l'environnement de contrôle propre à l'Agence.

1.1 Pouvoirs, mandat et activités du programme

Les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de Parcs Canada sont expliqués en détail dans la section 1 de ce Rapport sur le rendement ou dans le Rapport sur les plans et priorités <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/inst/cap/cap00-fra.asp>.

1.2 Principales données financières

La liste ci-dessous énumère les principaux éléments de l'information financière concernant l'exercice 2010-2011. De plus amples renseignements se trouvent dans les états financiers vérifiés de Parcs Canada annexés aux présentes.

- Les revenus totaux sont de 112 229 000 \$. Les droits d'entrée représentent la principale source de revenus, soit 49 % ou 55 308 000 \$.
- Les dépenses totales sont de 703 904 000 \$. Hormis les salaires, les services professionnels et spéciaux et l'amortissement constituent les postes de dépenses les plus importants, soit 9 % ou 60 151 000 \$ et 13 % ou 88 749 000 \$ respectivement.
- Les actifs financiers et les actifs non financiers représentent respectivement environ 117 153 000 \$ et 1 809 020 000 \$ (6 % et 94 %). L'ensemble de l'actif de l'organisation, qui s'élève à 1 926 173 000 \$, est composé en grande majorité d'immobilisations corporelles (93 %).
- Le total des passifs est de 192 499 000 \$. Les comptes créditeurs et les charges à payer constituent la majorité des éléments de passif (49 %), suivis des avantages sociaux futurs (32 %).
- L'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada est de 765 938 000 \$.

1.3 États financiers vérifiés

Le Bureau du vérificateur général du Canada procède à une vérification annuelle des états financiers de l'Agence. Depuis les 10 dernières années, l'Agence reçoit une opinion sans réserve.

1.4 Ententes de service afférentes aux états financiers

Parcs Canada confie à d'autres organismes le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers :

- L'administration centrale de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada gère le paiement des salaires par l'entremise de son système de rémunération, l'acquisition de biens et de services ainsi que la prestation de locaux à bureaux.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) verse à l'Agence des sommes couvrant la quote-part de l'employeur de l'assurance médicale et l'assurance soins dentaires des employés.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à l'Agence les renseignements utilisés pour calculer diverses indemnités et charges à payer, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques.
- Les services fonctionnels liés au système financier de Parcs Canada sont fournis par Patrimoine canadien. Les services sont offerts en vertu d'un protocole d'entente selon lequel la quote-part des dépenses de Parcs Canada pour 2010-2011 était de 1 559 539 \$. Les services de TI liés au système financier sont fournis par Agriculture Canada à la fois à Parcs Canada et à Patrimoine canadien par l'entremise d'un autre protocole d'entente.

1.5 Changements importants au cours de l'exercice financier 2010-2011

Les changements importants suivants en rapport avec les états financiers sont survenus au cours de l'exercice 2010-2011.

- Suite au remaniement du Cabinet survenu le 4 janvier 2011, Peter Kent est devenu le nouveau ministre responsable de Parcs Canada.
- Le rôle de dirigeant principal des Finances (DPF) a été séparé de celui d'agent principal de l'administration. Une nouvelle Direction générale du DPF a été créée sans autre responsabilité de programmes, en conformité avec la *Politique sur la gouvernance en matière de gestion financière*. Après la réorganisation de la Direction générale du DPF, un nouveau DPF a été nommé en novembre 2010, soit M^{me} Maria Stevens.
- Durant l'exercice financier, le Comité des finances et le Comité des RH ont été remplacés par un nouveau Comité des opérations.

2 ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE DE PARCS CANADA PAR RAPPORT AU CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (CIRF)

Parcs Canada reconnaît qu'il incombe à la haute direction de donner le ton pour que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans le maintien d'un système efficace de CIRF et qu'ils soient en mesure d'exercer leurs responsabilités à cet égard avec compétence. Parcs Canada a pour priorité de s'assurer que les risques sont bien gérés grâce à un environnement de contrôle adaptable et axé sur le risque, qui permet d'améliorer et d'innover constamment.

2.1 Postes, rôles et responsabilités clés

Les postes et les comités de Parcs Canada énumérés ci-dessous sont chargés d'assurer et d'examiner l'efficacité du système de CIRF :

Directeur général de l'Agence (DGA) – Le DGA, à titre d'administrateur des comptes, assume la responsabilité générale et le leadership des mesures prises pour établir un système efficace de contrôle interne. Il préside le Comité de la haute direction.

Dirigeant principal des finances (DPF) – Le DPF de Parcs Canada relève directement du DGA et exerce un leadership à l'égard de la coordination, de la cohérence et de l'orientation de la conception et du maintien d'un système de CIRF efficace et intégré, ce qui comprend son évaluation annuelle.

Cadres supérieurs – Les cadres supérieurs de Parcs Canada chargés de l'exécution des programmes doivent veiller au maintien et à l'efficacité des différents aspects du système de CIRF qui s'inscrivent dans leur mandat.

Dirigeant principal de la vérification (DPV) – Relevant directement du DGA, le DPV de Parcs Canada fournit une assurance au moyen de vérifications internes périodiques, lesquelles sont essentielles au maintien de l'efficacité du système de CIRF.

Comité de vérification – Le comité de vérification fournit un point de vue objectif sur les cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de Parcs Canada. Ce comité est composé de trois membres externes et a été établi en 2008-2009.

Comité exécutif de gestion (CEG) – À titre d'instance décisionnel central de Parcs Canada, le CEG examine, approuve et surveille le profil de risque et le système de contrôle interne de l'organisation, notamment l'évaluation et les plans d'action relatifs au système de CIRF.

Comité des opérations – Le Comité des opérations de Parcs Canada est considéré comme le comité chargé de formuler des recommandations. Il revoit, évalue, recommande, coordonne et surveille la mise en œuvre d'initiatives et de décisions qui ont des incidences notables sur le fonctionnement et les finances.

2.2 Mesures clés prises par Parcs Canada

L'environnement de contrôle de Parcs Canada prévoit en outre un ensemble de mesures visant à aider les employés à gérer efficacement les risques grâce à une sensibilisation accrue, à des connaissances et des outils pertinents ainsi qu'au perfectionnement de leurs compétences. Parmi les principales mesures, mentionnons :

- Le Code d'éthique de l'Agence est une pierre angulaire du caractère organisationnel de l'Agence. Il vise l'amélioration des conditions de travail, des relations employeur-employé, des relations interpersonnelles et de la prise de décisions à Parcs Canada.
- Relevant du directeur général de l'Agence Parcs Canada (DGA), un ombudsman, dont la mission consiste à promouvoir une culture organisationnelle fondée sur les valeurs fondamentales de l'Agence telles qu'elles sont décrites dans le Code d'éthique de l'Agence, et à intervenir en faveur de cette culture. L'ombudsman agit également en qualité d'agent supérieur de l'intégrité dans des cas de divulgation interne et d'actes répréhensibles.
- Une division du contrôle interne spécialisée relevant du DPF, dont le mandat consiste à mettre en œuvre la *Politique sur le contrôle interne* et les processus opérationnels communs pour l'ensemble de l'Agence.
- Des ententes annuelles en matière de rendement pour tous les cadres les ententes renferment des énoncés clairs quant à leurs responsabilités en matière de gestion financière.
- Un programme de formation et des communications dans les principaux domaines de gestion financière.
- Un lien avec les politiques financières du SCT, de même qu'avec des directives financières, des guides et des outils adaptés aux exigences opérationnelles et environnementales de l'Agence.
- Une matrice des pouvoirs délégués mise à jour régulièrement.
- Des systèmes de traitement de la TI qui permettent d'accroître la sécurité, l'intégrité des données, l'efficacité et la productivité.
- Un plan de vérification annuel des risques, lequel est déterminant lors de l'évaluation du CIRF.
- La mise en œuvre de « Resolver » comme un registre et un utilitaire de base de données permettant de gérer l'information de l'Agence relativement aux contrôles internes et aux données sur le risque.
- Un profil de risque de l'organisation mis à jour régulièrement, afin de définir, d'évaluer et de gérer les principales sources de risque, y compris la gestion financière.
- Une vérification annuelle des états financiers de l'Agence par le Bureau du vérificateur général.
- Un cadre détaillé et révisé de façon indépendante des RH des politiques et des règles en matière de dotation qui tiennent compte du statut de l'Agence en tant qu'employeur distinct au sein du gouvernement du Canada.
- Un forum sur l'orientation et le fonctionnement pour tous les PCX, organisé au moins une fois par année, afin de discuter de questions liées à l'orientation, à la gestion et au fonctionnement et de promouvoir la formation d'une communauté de dirigeants au sein de l'organisation.
- Un noyau d'expertise en matière de gestion du risque au sein de l'organisation, formé notamment d'experts en la matière.

3 ÉVALUATION DU SYSTÈME DE CIRF DE PARCS CANADA

3.1 Base de l'évaluation au 31 mars 2011

Conformément aux exigences prévues par la loi, les états financiers de Parcs Canada sont vérifiés par le Bureau du vérificateur général (BVG) depuis plus de dix ans. Parallèlement, la haute direction a mis l'accent sur le besoin d'officialiser son approche de gestion et de maintien de son système de CIRF, en appui aux objectifs d'amélioration continue.

De plus, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, Parcs Canada a commencé, en 2010-2011, à mettre en œuvre un **plan d'évaluation pluriannuel et axé sur les risques** systématique de l'efficacité **conceptuelle** et **fonctionnelle** de son système de CIRF.

Par l'évaluation de l'**efficacité de la conception**, Parcs Canada vérifiera si les points de contrôle clés sont précisés, consignés, mis en place, et s'assurera que les contrôles clés correspondent aux risques qu'ils visent à atténuer et que les mesures correctives nécessaires sont appliquées en temps opportun. À cette fin, il faut mettre en correspondance les principaux processus et systèmes de TI avec les principaux comptes ou catégories d'opérations.

Par l'évaluation de l'**efficacité du fonctionnement**, l'Agence s'assurera que les contrôles clés concernant les rapports financiers ont été mis à l'essai pendant une période définie, qu'ils fonctionnent comme prévu et que les mesures correctives nécessaires ont été apportées en temps opportun.

Ces essais englobent tous les types de contrôle de l'Agence, notamment l'environnement de contrôle, le contrôle informatique général et le contrôle des processus opérationnels.

L'évaluation de l'efficacité conceptuelle et de l'efficacité fonctionnelle du système de CIRF permettra d'assurer une **surveillance** et une **amélioration continue** du système.

3.2 Portée de l'évaluation de l'Agence en date du 31 mars 2011

Parcs Canada a adopté un processus en huit étapes qui vise à faciliter l'adoption d'une vision commune et objective de la robustesse des contrôles dans l'ensemble de l'organisation. Le processus est basé sur une directive distribuée par le Bureau du contrôleur général aux organisations qui mettent en œuvre la *Politique sur le contrôle interne*.



Selon l'étape initiale de l'évaluation du risque et de la portée, Parcs Canada prendra des mesures afin d'évaluer son système de CIRF, en se concentrant sur les éléments de contrôle suivants :

ÉLÉMENT DE CONTRÔLE	PORTÉE
Environnement de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernance et responsabilisation ▪ Plan comptable
Contrôles généraux de la technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services fonctionnels liés au système financier de Parcs Canada sont fournis par Patrimoine canadien. Parcs Canada s'appuiera sur Patrimoine canadien pour ce qui est de l'évaluation des contrôles généraux de la technologie de l'information.
Contrôles liés aux processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes fournisseurs ▪ Gestion des revenus ▪ Actifs immobilisés ▪ Passifs environnementaux ▪ Production de rapports financiers

Pour chacun des éléments de contrôle et des processus opérationnels importants, Parcs Canada prendra ensuite les mesures suivantes :

- Recueillir de l'information sur les processus, les risques et les contrôles pertinents au CIRF, y compris les politiques et les procédures appropriées;
- Documenter les processus clés en repérant et en documentant les principales sources de risque et les points de contrôle;
- Procéder à des essais de conception, p. ex., procéder à une révision structurée des processus documentés et évaluer le rajustement des contrôles en fonction des risques;
- Évaluer l'efficacité opérationnelle des processus documentés en fonction de l'information extraite de la documentation et des évaluations de conception;
- Mettre en œuvre des plans correctifs, le cas échéant;
- Élaborer et mettre en œuvre une approche et une méthodologie en matière de suivi.

4 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE PARCS CANADA EN DATE DU 31 MARS 2011

Les sections suivantes présentent un résumé des principaux résultats suite à l'évaluation de la documentation, des essais de conception et des essais de fonctionnement en date du 31 mars 2011.

4.1 Documents sur les activités de contrôle

Durant l'exercice financier 2010-2011, Parcs Canada a procédé, dans le menu détail, à l'étape de la planification et de la définition de la portée en décomposant les états financiers et en effectuant une évaluation des risques afin d'identifier les principaux clés et les comptes principaux à évaluer dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique sur le contrôle interne*.

L'Agence évalue actuellement les documents existants qui se rapportent à l'environnement de contrôle et aux contrôles liés aux processus opérationnels.

ÉLÉMENT DE CONTRÔLE	STATUT DES DOCUMENTS
Environnement de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> En cours
Contrôles généraux de la technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Documents sur les contrôles généraux de la technologie de l'information du système financier préparés par Patrimoine canadien.
Contrôles liés aux processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> En cours

4.2 Efficacité de la conception des contrôles clés

Parcs Canada s'est engagé à veiller à l'efficacité de la conception des activités de contrôle dans le but de définir et de renforcer des contrôles clés après l'examen des documents. En procédant à des essais sur l'efficacité de la conception, Parcs Canada vise à s'assurer que les contrôles clés liés au CIRF sont correctement définis, documentés et mis en œuvre, qu'ils sont adaptés aux risques qu'ils sont censés atténuer et que tout correctif est apporté de manière appropriée et en temps opportun. Les activités d'évaluation comprendront la détermination des principaux risques et des contrôles internes mis en œuvre afin d'atténuer ces risques, ainsi qu'une révision structurée visant à évaluer l'efficacité de la conception des contrôles internes.

ÉLÉMENT DE CONTRÔLE	STATUT DES ESSAIS SUR L'EFFICACITÉ DE LA CONCEPTION
Environnement de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Non amorcé
Contrôles généraux de la technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Les essais sur l'efficacité de la conception des contrôles généraux de la technologie de l'information ont été effectués par Patrimoine canadien. Aucun correctif majeur n'est requis.
Contrôles liés aux processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Non amorcé

4.3 Efficacité du fonctionnement des contrôles clés

Parcs Canada s'est engagé à entreprendre des essais sur l'efficacité du fonctionnement des activités de contrôle après avoir procédé à des essais sur l'efficacité de la conception. En procédant à des essais sur l'efficacité du fonctionnement des contrôles clés, Parcs Canada mettra en œuvre une approche et une méthodologie en matière d'essai fondées sur le risque qui permettront de définir les contrôles clés à vérifier pendant une période donnée, y compris la sélection d'un échantillon, la période d'essai, ainsi que la méthode et la fréquence des essais. Les essais sur l'efficacité du fonctionnement de l'environnement de contrôle et des contrôles liés aux processus opérationnels ne s'amorceront que lorsque les correctifs découlant des essais sur l'efficacité de la conception auront été apportés et qu'une période de rodage suffisante se sera écoulée, laissant aux contrôles le temps de fonctionner pendant l'exercice financier.

ÉLÉMENT DE CONTRÔLE	STATUT DES ESSAIS SUR L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT
Environnement de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Non amorcé
Contrôles généraux de la technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Les essais sur l'efficacité du fonctionnement des contrôles généraux de la technologie de l'information du système financier ont été effectués par Patrimoine canadien. Aucun correctif majeur n'est requis.
Contrôles liés aux processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Non amorcé

5 PLAN D'ACTION DE PARCS CANADA

5.1 État d'avancement au 31 mars 2011

Au cours de l'exercice 2010-2011, Parcs Canada a entrepris la planification, la documentation et l'évaluation de son système de CIRF. Voici un résumé des principaux progrès réalisés par l'organisation au 31 mars 2011 :

- Une équipe établie et bien dotée, qui mettra en œuvre la *Politique sur le contrôle interne* et qui verra, sur une base permanente, à l'évaluation, à la surveillance et à la production de rapports.
- De l'information a été recueillie relativement aux processus, aux risques et aux contrôles pertinents au CIRF au sein de l'Agence, y compris les politiques et procédures appropriées, des vérifications récentes, des évaluations, des résultats liés aux évaluations du profil de risque de l'organisation et du Cadre de responsabilisation de gestion.
- Mise en place d'un processus d'évaluation des risques pour le CIRF et d'un cadre de contrôle pour l'organisation.
- Mise en œuvre du programme Resolver qui sert de registre et d'utilitaire de base de données en vue de gérer l'information de l'Agence relativement aux contrôles internes et à la gestion du risque.
- Évaluation en cours des documents relatifs à l'environnement de contrôle et aux principaux processus opérationnels.
- Patrimoine canadien fournit à l'Agence une fonctionnalité et des services liés à la TI du système financier de Parcs Canada. Patrimoine canadien a évalué ses documents et procédé aux essais sur l'efficacité de la conception et du fonctionnement relatifs aux contrôles généraux de la technologie de l'information du système financier.
- Évaluation des risques liés aux états financiers de l'Agence dans le but de déterminer les comptes les plus importants et les processus opérationnels à risque particulièrement élevé;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action triennal de l'évaluation fondé sur une prévision financière par décomposition axée sur le risque.

5.2 Plan d'action pour le prochain exercice financier et les exercices ultérieurs

À compter de l'exercice financier 2011-2012, le plan d'action ci-après fait ressortir les progrès que Parcs Canada aura enregistrés au chapitre de l'évaluation de ses contrôles clés. Le plan de travail a été élaboré en fonction d'une évaluation des plus grands risques liés à la production de rapports, et en conformité avec les initiatives en matière de gestion financière de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

Plan d'action de l'évaluation des contrôles internes du système de l'Agence

	2011-2012				2012-2013				2013-2014			
	Documentation	Efficacité de la conception	Efficacité du fonctionnement	Surveillance continue	Documentation	Efficacité de la conception	Efficacité du fonctionnement	Surveillance continue	Documentation	Efficacité de la conception	Efficacité du fonctionnement	Surveillance continue
Contrôles à l'échelle de l'entité												
Gouvernance et responsabilisation	●				●	●					●	●
Plan comptable	●				●	●					●	●
Contrôles généraux de la TI												
Parcs Canada s'appuiera sur l'évaluation des contrôles généraux de la TI effectuée par Patrimoine canadien. Patrimoine canadien a évalué ses documents et procédé aux essais sur l'efficacité de la conception et du fonctionnement.												
Contrôles liés aux processus opérationnels												
Comptes fournisseurs	●				●	●					●	●
Gestion des recettes	●	●					●	●			●	●
Actifs immobilisés	●				●	●					●	●
Passifs environnementaux	●	●					●	●				●
Production de rapports financiers	●					●					●	●

LISTE DES TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur le rendement de 2010-2011 est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fre.asp>.

Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Rapport sur les frais d'utilisation

Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Achats écologiques

Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Vérifications internes et évaluations

SERVICES INTERNES

Services de gestion des finances

L'application du nouveau cadre de gestion financière du gouvernement, avec ses attentes accrues en matière de rapports et d'intendance, est actuellement en cours à Parcs Canada. Pour satisfaire aux nouvelles normes gouvernementales en matière de rapports, l'Agence a inclus les états financiers orientés vers l'avenir dans son plan d'entreprise 2011-2012. L'Agence est également prête à produire sa première série de rapports financiers trimestriels en septembre 2011 et à faire rapport annuellement sur ses frais en matière de déplacements, de représentation et de conférences dès novembre 2011.

Parcs Canada a continué d'améliorer son cadre de gouvernance en matière de gestion financière en poursuivant la mise en œuvre du modèle de dirigeant principal des finances. Pour garantir le degré souhaité d'indépendance et d'objectivité, l'Agence a créé un poste distinct de chef de la direction financière sans autres responsabilités à l'égard des programmes. Le chef de la direction financière relève directement du chef de la direction et est membre du comité de la haute direction.

En réponse à la politique du Conseil du trésor en matière de contrôle interne, Parcs Canada s'est dotée d'un plan d'action qui fait partie de la déclaration de responsabilité de la direction et comprend le contrôle interne des rapports financiers inclus dans le présent rapport de rendement.

Parcs Canada continue de participer activement aux groupes de travail interministériels dirigés par le Bureau du contrôleur général du Canada et ayant pour mandat d'élaborer des processus opérationnels communs en gestion financière. L'Agence a également approuvé une série d'outils automatisés, dont un système de gestion des déplacements, une fonction de dépôt direct, un système de terminaux de point de vente et de fiches électroniques de signature, pour harmoniser les processus de gestion financière de ses activités. Leur mise en œuvre se poursuivra pendant l'exercice 2011-2012.

Services de gestion et de surveillance

Parcs Canada a continué d'étendre sa couverture d'évaluation des dépenses directes au titre des programmes en rationalisant les phases de planification, d'exécution et de rapports de ce processus. Le plan d'évaluation actuellement en vigueur prévoit une couverture de 88 pour 100 entre avril 2011 et mars 2016, les 12 pour 100 restants se rapportant à un programme qui a trait à la gestion des routes et qui a été couvert en 2010-2011.

Services des communications

Parcs Canada a lancé sa nouvelle vision à l'interne en janvier 2009 et, depuis, s'emploie à veiller à ce que tous les employés la comprennent et organisent leur travail de manière à réaliser cette vision. Au cours des dernières années, cette vision a été intégrée à tous les aspects des activités et des programmes de l'Agence. Par exemple, l'Agence a réaligné son processus de planification d'entreprise pour s'assurer que le travail et les priorités de chacune de ses unités fonctionnelles soient en phase avec celle-ci. De plus, les allocutions et les communications des hauts dirigeants, ainsi que les communications externes de l'Agence, sont souvent rédigés dans des termes empruntés à la vision pour que la forme et le contenu de celle-ci y soient fortement associés.

Services de gestion des ressources humaines

Parcs Canada a encore amélioré sa cote d'employeur de choix représentatif de la diversité canadienne. En juin 2010, l'Agence a lancé son programme Le meilleur emploi d'été au Canada pour recruter 32 jeunes Canadiens enthousiastes et

qualifiés et, les ayant mis en rapport étroit avec notre patrimoine naturel et culturel, leur donner la possibilité d'acquérir une précieuse expérience de travail à certains des parcs nationaux, des lieux historiques et des aires marines nationales de conservation de notre pays. Sur le plan de l'équité en matière d'emploi, Parcs Canada a maintenu au sein de ses effectifs la forte représentation d'Autochtones et accru celle des minorités visibles, des personnes handicapées et des femmes, ce qui lui a permis de réduire encore l'écart par rapport à la disponibilité de ces groupes sur le marché du travail. L'Agence a également fait un pas de plus vers un milieu de travail inclusif en mettant en circulation un formulaire électronique d'auto-identification aux fins de l'équité en matière d'emploi.

Parcs Canada s'emploie vigoureusement à promouvoir une culture de la compétence dans tous ses secteurs d'activité et soutient activement ses employés dans leur carrière. L'Agence s'est dotée d'énoncés de qualités normalisés à l'appui de son initiative de Renouveau de la conservation des ressources afin de favoriser l'embauche et la formation de personnel qualifié. Elle a amélioré le processus de gestion du rendement de ses cadres intermédiaires en incorporant des qualités de leadership à leur fiche d'évaluation et en liant leurs objectifs de rendement à ses propres résultats. À ce jour, les gestionnaires et les superviseurs ont, à plus de 65 pour 100, terminé leurs cours de formation obligatoires. Parcs Canada vise à atteindre le chiffre de 90 pour 100 d'ici mars 2012. L'Agence a également rendu de nouveau obligatoire le programme d'orientation des nouveaux employés pour faire connaître les priorités en vigueur et a incorporé de nouveaux modules sur le perfectionnement professionnel. En outre, l'Agence a formé quelque 4 000 employés aux techniques d'amélioration de la qualité de l'expérience du visiteur. Enfin, l'Agence continue de fournir à son personnel des occasions de perfectionnement dans le cadre de son programme de formation au leadership pour Autochtones et de son programme d'échange - Parks Victoria.

En 2010-2011, Parcs Canada a poursuivi le Programme de prévention des risques et s'est dotée de pratiques de travail génériques sécuritaires à l'appui de son application. Actuellement, ces pratiques sont en train d'être introduites dans tous les bureaux de Parcs Canada d'un bout à l'autre du pays. En collaboration avec la Commission des relations de travail dans la fonction publique et de l'Alliance de la fonction publique du Canada, l'Agence a établi un processus de règlement accéléré des griefs pour régler les griefs liés au

processus national de révision de la classification. Elle a également mis en application une version révisée de l'instrument de délégation des compétences en matière de ressources humaines qui est en phase avec les politiques des ressources humaines ainsi que les obligations qui émanent des contrats.

Services de gestion des biens

En janvier 2011, Parcs Canada a tenu un atelier avec des spécialistes en gestion de l'actif pour établir l'ordre de priorité des recommandations de l'évaluation 2009 du Programme de gestion des biens de Parcs Canada et prendre en compte les pressions économiques et financières que subissent l'Agence et le gouvernement dans son ensemble. L'atelier a montré que Parcs Canada devrait concentrer ses efforts sur des actions qui en donnent aux Canadiens le plus possible pour leur argent. Pour ce faire, le point de mire de l'Agence dans les prochaines années sera de se fixer un nouvel horizon pour progresser. Ce plan embrassera les recommandations d'évaluation pour les cinq prochaines années et soulignera les mesures que Parcs Canada mettra en œuvre pour se doter d'une base de biens qui satisfera aux exigences les plus élevées tant d'elle-même que du gouvernement afin que les Canadiens puissent continuer d'être attachés aux lieux historiques et aux aires marines de conservation pour de nombreuses années encore.

Parcs Canada a mis en branle l'élaboration de nouveaux systèmes de gouvernance ainsi que de nouvelles politiques, normes et procédures internes pour satisfaire aux exigences des nouvelles politiques du Conseil du trésor sur la Planification des investissements – actifs et services acquis, et sur la Gestion de projets. Cela conduira à l'élaboration du Plan d'investissement et à la nouvelle norme de gestion de projets de Parcs Canada d'ici fin 2011-2012. Dans le prolongement de ces activités, début 2011, Parcs Canada a procédé à un réexamen de toutes les directives en matière de biens immobiliers comme première étape de la mise à jour et de l'application d'un ensemble de politiques conformes aux exigences des nouvelles politiques du Conseil du trésor sur la Planification des investissements – actifs et services acquis, et sur la Gestion de projets. Les modifications à ces directives seront prioritairement examinées. Les prochaines étapes concerneront notamment l'élaboration et diffusion d'un cadre de gestion des biens qui définira quels instruments de politique sont nécessaires pour satisfaire aux besoins de l'Agence.

4

Parc national du Canada Kejimikujik (N.-É.)
©Parcs Canada, Photo : Dale Wilson

Autres sujets d'intérêt

Programme d'information sur les visiteurs

Le Programme d'information sur les visiteurs utilise un questionnaire standard visant à fournir aux gestionnaires des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, des renseignements sur les visiteurs quant à leur utilisation des produits et des services et à leur satisfaction par rapport à divers autres aspects de leur visite. Le processus de sélection des lieux protégés susceptibles de participer au Programme d'information sur les visiteurs, chaque année, est aligné, dans la mesure du possible, sur le calendrier des besoins en matière de la planification de direction et de la production de rapports. Les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation qui participent au Programme d'information sur les visiteurs sur un cycle de cinq ans, représentent 98 pour 100 du nombre total de visites enregistrées dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

En 2010-2011, 19 lieux ont mené le sondage pendant la période de pointe de juin à septembre 2010. Les participants au sondage étaient invités à y répondre sur place et ont donc reçu un formulaire papier à remplir.

Au cours des 11 dernières années, les taux moyens de retour pour les lieux patrimoniaux nationaux ont été supérieurs à 65 pour 100; les taux de retour les plus élevés (75 pour 100)

ont été enregistrés dans les lieux historiques nationaux et les plus faibles (45 pour 100) dans les parcs nationaux. Le taux de retour pour les lieux patrimoniaux ayant fait l'objet d'un questionnaire d'appréciation en 2010-2011 était de 59 pour 100, ce qui signifie que six visiteurs sur dix ont retourné un questionnaire de sondage rempli à Parcs Canada. En 2010-2011, l'Agence a modifié le questionnaire de sondage pour le rendre plus convivial; elle a ajouté un préambule mettant en valeur les éléments d'identification de Parcs Canada, a grossi la police de caractères, a modifié l'agencement des questions et a laissé plus d'espace pour les réponses. Dans la version de 2011-2012, un élément ajouté au préambule soulignera la célébration du centenaire de Parcs Canada.

Sondage d'opinion national

Parcs Canada mesure son résultat stratégique (attachement personnel) et le rendement de son activité de programme 3 (Appréciation et compréhension du public) au moyen d'un sondage d'opinion national. Celui-ci a pour but d'obtenir de l'information sur l'attitude des Canadiens et des Canadiennes envers leur patrimoine naturel et culturel; leur connaissance et leur compréhension de l'Agence, ainsi que de ses programmes et de ses responsabilités; et leur appréciation des lieux administrés par Parcs Canada ainsi que leur appui général du mandat et des activités de l'Agence.

Le sondage se déroule par téléphone et couvre un échantillon représentatif de Canadiens et Canadiennes. Le dernier sondage a eu lieu en mars 2009; 3 779 résidents y ont répondu, ce qui a généré un taux de réponse de 8 pour 100 – soit la norme de l'industrie actuelle en matière de sondages par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 pour 100). Le prochain sondage est prévu pour 2011-2012.

Sondage sur l'engagement des intervenants et des partenaires

Parcs Canada mesure son rendement quant à l'engagement des intervenants et des partenaires au moyen d'un Sondage sur l'engagement des intervenants et des partenaires (SEIP). L'engagement des intervenants et des partenaires est l'une des sous-activités liées à l'activité de programme 3, Appréciation et compréhension du public. Le SEIP est conçu pour évaluer le rendement de Parcs Canada aux yeux des intervenants et des partenaires, plus particulièrement en ce qui concerne la qualité et la pertinence de ses activités de mobilisation du public, la mesure dans laquelle les intervenants et les partenaires soutiennent ses activités et le succès avec lequel Parcs Canada leur fournit des occasions de s'impliquer.

Le SEIP est un sondage en ligne auprès d'un échantillon représentatif d'intervenants et de partenaires de Parcs Canada. Le dernier sondage de ce type a été administré en novembre 2009. Des 2 538 intervenants et partenaires invités à y prendre part, 781 ont rempli le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de 31 pour 100. Les résultats du sondage sont considérés exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 pour 100). Le prochain SEIP est prévu pour 2011-2012.

Réconciliation des Métis et droits autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à établir une relation de travail forte, efficace et mutuellement avantageuse avec les Métis et les autres groupes d'autochtones. Dans le cadre d'une stratégie pluriministérielle de mise en œuvre des programmes ayant trait à la réconciliation des Métis et à la

gestion de leurs droits ancestraux, Parcs Canada a reçu en 2010-2011 4,25 millions de dollars à investir sur cinq ans.

Ce financement permettra à l'Agence de collaborer avec les communautés et les organismes des Métis à la réalisation de quelque 18 projets de célébration de leur histoire et de leur culture et d'œuvrer à l'établissement d'une relation permanente avec les communautés des Métis. Ces projets aideront également à préserver l'histoire et la culture des Métis et à accroître la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes à cet aspect important du patrimoine canadien grâce à des programmes d'éducation publique dans les parcs et les lieux historiques nationaux dans les régions de l'ouest et du nord du Canada.

La stratégie sous-jacente est régie par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), anciennement Affaires indiennes et du Nord canadien, et fait également intervenir Environnement Canada et la Gendarmerie royale du Canada.

Au cours des 12 premiers mois de l'initiative, Parcs Canada a accru sa capacité à nouer des relations avec les Métis si bien que l'Agence peut maintenant (2011-2012) procéder à la réalisation des projets.

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Renseignements généraux :

Parcs Canada – Bureau national

25-7-N, rue Eddy
Gatineau (Québec)
Canada
K1A 0M5

Renseignements généraux :

888-773-8888

Renseignements généraux (Internationale) :

613-860-1251

Téléscripteur (ATS) :

866-787-6221

Notes

- i. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur le rendement.
- ii. Depuis le cycle des budgets des dépenses 2009-2010, les ressources de l'activité de programme Services internes sont présentées de façon distincte des autres activités de programme; elles ne sont plus distribuées parmi les activités de programme restantes, comme c'était le cas dans les budgets principaux des dépenses précédents. Cette mesure a une incidence sur la comparabilité des dépenses et de l'information liée aux ETP par activité de programme entre les divers exercices.
- iii. On calcule la moyenne générale de l'intégrité commémorative en additionnant la valeur numérique de l'intégrité commémorative de chaque lieu historique national, telle que déterminée par les évaluations de référence ou par les réévaluations, et en divisant cette somme par le nombre total de lieux dont l'intégrité commémorative a été évaluée (133 en tout).
- iv. Les cotes d'intégrité commémorative pour deux des vingt lieux historiques nationaux réévalués en 2010-2011 ont été initialement calculées par les sites au cours d'une année précédente et le calcul final a été fait en 2010-2011. L'exercice d'évaluation de l'intégrité commémorative a été fait en 2008-2009 à la Tour-Martello-de-Carleton et en 2009-2010 à Port-la-Joye-Fort-Amherst. Six réévaluations ont eu lieu en avril 2011 afin de mesurer l'impact des travaux complétés en 2010-2011 aux lieux historiques nationaux suivants : Centre d'Accueil-du-Parc-Jasper, Fort-Langley, Fort-McNab, Fort Rodd Hill, Jasper House et Phare-de-Fisgard.
- v. Cotes d'intégrité commémorative

SCORE	COTES DU DEGRÉ DE DÉGRADATION
10 ●●●	Absence de dégradation signifie que les trois éléments de l'IC ont obtenu une cote bonne.
9 ●●●	Une dégradation mineure signifie qu'au moins un élément de l'IC a obtenu une cote inférieure à bonne, mais aucun élément n'a obtenu une cote faible.
8 ●●●	
7 ●●●	
6 ●●●	Une dégradation importante signifie qu'un seul élément de l'IC a obtenu une cote faible.
5 ●●●	
4 ●●●	
3 ●●●	Une dégradation très importante signifie que deux éléments de l'IC ont obtenu une cote faible.
2 ●●●	
1 ●●●	Une dégradation grave signifie que les trois éléments de l'IC ont obtenu une cote faible.

- vi. Bien que le nombre de sites demeure 133 pour 2010-2011, la composition est différente de celle de 2008-2009 et 2009-2010. Cathcart Tower était inclus en 2008-2009 et 2009-2010, mais exclus en 2010-2011 vu qu'on avait précédemment jugé qu'il était une composante d'un site historique national plus vaste (Fortifications de Kingston), et la cote de Canso Islands/Fort Grassy Island a été scindée pour souligner que ces deux sites sont distincts mais qu'ils se chevauchent. Les données de 2008-2009 et de 2009-2010 ont été ajustées et rapportées ici.
- vii. Le processus de création d'un parc national commence par la détermination de plusieurs aires naturelles représentatives d'une région naturelle (étape 1), suivie de la sélection d'une aire d'intérêt pour un éventuel parc national (étape 2), la réalisation d'une étude de faisabilité incluant des consultations (étape 3), la négociation des ententes de création d'un parc (étape 4) et la protection officielle du parc en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (étape 5).
- viii. Le processus de création d'une aire marine nationale de conservation commence par la détermination de plusieurs aires représentatives d'une région marine (étape 1), suivie de la sélection d'une aire marine nationale de conservation éventuelle (étape 2), la réalisation d'une étude de faisabilité incluant des consultations (étape 3), la négociation d'ententes en vue de l'établissement d'une aire marine nationale de conservation (étape 4) et la protection officielle de l'aire marine en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* (étape 5).

- ix. L'indication de l'état de l'intégrité écologique sans tendance signifie qu'il y a eu une évaluation dans le parc national pour déterminer l'état, mais qu'il n'y a pas suffisamment d'années de données pour indiquer une tendance.
- x. Cinq biens qui n'avaient pas été enregistrés à Field en 2009-2010 ont été identifiés et enregistrés comme des biens du lotissement urbain Field en 2010-2011.
- xi. Huit biens qui ont été enregistrés à Lake Louise en 2009-2010 ont été identifiés et enlevé du registre en 2010-2011. De plus, trois biens qui non pas été enregistrés à Lake Louise en 2009-2010 ont été identifiés et enregistrés comme des biens du lotissement urbain Lake Louise en 2010-2011.
- xii. Quatre biens qui n'avaient pas été enregistrés à Wasagaming en 2009-2010 ont été identifiés et enregistrés comme des biens du lotissement urbain Wasagaming en 2010-2011.
- xiii. Vingt-deux biens qui ont été enregistrés à Waskesiu en 2009-2010 ont été identifiés et enlevé du registre en 2010-2011. De plus, seize biens qui non pas été enregistrés à Waskesiu en 2009-2010 ont été identifiés et enregistrés comme des biens du lotissement urbain Waskesiu en 2010-2011.
- xiv. Cinq biens qui ont été enregistrés à Waterton en 2009-2010 ont été identifiés et enlevé du registre en 2010-2011. De plus, treize biens qui non pas été enregistrés à Waterton en 2009-2010 ont été identifiés et enregistrés comme des biens du lotissement urbain Waterton en 2010-2011.
- xv. En 2009-2010, les ponts inventoriés étaient au nombre de 116, mais l'un de ses ponts, qui était un aménagement temporaire, a été démantelé depuis. Le nombre de références pour les ponts enjambant les voies navigables est de 115.
- xvi. Une fois effectuée la classification préliminaire des barrages de la région de Québec, il a été établi que deux barrages situés tout près l'un de l'autre n'étaient en fait qu'une seule et même structure. On a donc ajusté à la baisse le nombre de barrages pour l'année visée, 2009-2010. On a relevé une situation identique pour la voie navigable Trent-Severn.
- xvii. Travaux entièrement menés à terme en 2010-2011.
- xviii. Le Rapport sur le rendement de Parcs Canada 2009-2010 a présenté ce chiffre comme 1 058 kilomètres. On a depuis corrigé ce chiffre à 1 056 kilomètres lors de l'Évaluation de la gestion des routes de transit de Parcs Canada, publiée en novembre 2010.